



**Stratégie de mise à profit
des compétences musulmanes
expatriées à l'extérieur
du Monde islamique**

TABLE DES MATIERES

Préface	7
Introduction	9
Méthodologie	17
Définition des concepts	27
Motivations de la présente Stratégie	45
Objectifs	53
Sources d'inspiration	59
Diagnostic du phénomène d'expatriation des cerveaux	67
Programmes d'action	91
Mécanismes d'application de la Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique	123
Conclusion	129
Ouvrages de références	133

Préface

Fidèle à sa mission, l'ISESCO accorde un intérêt tout particulier aux problèmes du monde islamique dans ses domaines de compétences. Ces problèmes sont nombreux et souvent récurrents. Ils touchent tous les secteurs de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication. L'ISESCO veille, également, à ce que le renouveau de la civilisation islamique s'accomplisse grâce à l'apport de tous les musulmans.

Elle s'applique également dans ses différents plans d'actions, à l'instauration d'un climat scientifique et culturel propice à ce renouveau, ainsi qu'à la permanence d'une solidarité agissante entre ses différents acteurs. Cela implique la mise en oeuvre de projets porteurs de perspectives, favorisant le goût de l'excellence, la créativité et l'esprit d'émulation. A cette fin, elle adopte une méthodologie et une planification basées sur une réflexion soutenue, une analyse et une conception prospective.

Résolument, l'ISESCO met en oeuvre des stratégies globales et subsidiaires dans les domaines de sa compétence. Elle veille donc à ce que l'éducation, les sciences, la culture et la communication dans le monde islamique soient en adéquation avec les exigences du 21^{ème} siècle, pour répondre aux attentes des catégories ciblées. Ce qui explique son souci constant d'agir en concertation avec les différentes parties et instances concernées.

C'est dans ce contexte que s'inscrit *la Stratégie culturelle du monde islamique*, élaborée par l'ISESCO, en coordination avec le Secrétariat général de l'OCI, et approuvée par le 6^{ème} Sommet islamique de Dakar, en décembre 1991. Cette *Stratégie* est une réponse à l'urgence de poser les jalons d'une transition qualitative dans le monde islamique, en ce qui concerne les méthodes, les moyens et les buts de l'action culturelle.

Par ailleurs, la nécessité de mettre à contribution les communautés musulmanes établies en Occident, l'a incitée à élaborer *la Stratégie de l'action culturelle islamique en Occident*, adoptée par le 9^{ème} Sommet islamique de Doha, en novembre 2000. Ce document contient, en filigrane, l'analyse de la progression du phénomène appelé *la fuite des cerveaux* ou *fuite des compétences* du monde islamique vers l'Occident. Dès lors, l'ISESCO était amenée à se pencher sur les raisons qui motivent la recrudescence de la migration d'intellectuels, de savants et de chercheurs musulmans vers les pays les plus industrialisés. En effet, il s'agit de forces vives nécessaires au progrès du monde islamique.

Bien entendu, l'Organisation islamique n'a pas pour vocation d'arrêter cette migration. Toutefois, elle doit la comprendre et, surtout, étudier les voies et moyens de mettre ces cerveaux, avec leur adhésion, en contribution pour soutenir le développement économique, social et culturel de la Oumma. Dans cette perspectives, elle a mis au point des programmes afin d'instaurer une réelle synergie de ces compétences avec leur pays d'origine, auquel un cordon ombilical les relie toujours.

La Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique est l'outil conçu par l'ISESCO pour organiser cette synergie. Elle a été approuvée par le 10^{ème} Sommet islamique, tenu à Putrajaya, en Malaisie, en octobre 2003.

C'est pour permettre l'accès de cet ouvrage à un large public que l'ISESCO édite la traduction en français de l'original publié en arabe.

Puisse le Tout-Puissant guider nos pas pour le bien de la Oumma et de l'humanité entière.

Dr Abdulaziz Othman Altwaijri

*Directeur général de l'Organisation islamique
pour l'Education, les Sciences et la Culture -ISESCO-*

INTRODUCTION

La fuite des cerveaux prend aujourd'hui une ampleur alarmante. Ce phénomène n'était pas imprévisible, car on retrouve, dans un passé encore récent, les signes avant-coureurs dans ce que les prospectivistes appellent les "tendances dominantes". D'autant que les mutations, à l'échelle nationale, régionale et internationale, favorisent l'aggravation de ce phénomène. *La Stratégie culturelle du monde islamique* avait déjà attiré l'attention sur certaines de ces tendances, avec les motifs d'espoir et d'inquiétude dont ils sont porteurs. Les deux tendances ci-dessous en sont l'illustration :

- **Première tendance :** Le recul de la matière face à l'intelligence humaine et artificielle, ainsi que le passage des sociétés contemporaines du système de la production au système de la connaissance, où l'intelligence occupe la place centrale dans toute création, loin devant le capital matériel. En outre, l'émulation et la concurrence en matière d'innovations relatives à l'intelligence artificielle ont été le trait marquant de la rivalité technologique entre les pays développés.
- **Deuxième tendance :** L'exacerbation de nombreux problèmes épineux qui, faute de moyens, n'avaient pas été traités ou examinés à temps, ce qui a eu pour effet d'en intensifier la gravité au point que les remèdes appliqués s'étaient avérés inopérants. Ainsi, le monde islamique se trouvait-il en proie à une multitude de problèmes non résolus dans les domaines politique, éducatif, social et juridique. Pour y remédier, il appelait à la rescousse les institutions occidentales et internationales qui lui imposaient des conditions et des garanties de nature à le rendre insolvable, à accroître sa dépendance et à saper sa souveraineté, tant sur le plan militaire que financier et technologique⁽¹⁾.

La montée en puissance de l'intelligence face à la matière a eu pour effet d'aggraver le phénomène de "fuite des cerveaux", au point qu'il était devenu aléatoire de chercher à le freiner et à le réduire par des moyens improvisés et, partant, inefficaces. Or, pas plus la religion que le bon sens et les valeurs communément admises ne sauraient tolérer une telle situation. D'où la nécessité de réduire les effets négatifs de l'émigration des cadres et mettre en relief les avantages, tout en essayant de tirer parti des talents et du savoir-faire de ces migrants, de resserrer les liens avec eux, d'accorder toute l'attention voulue à leur environnement familial et social, et de veiller à répondre à leurs aspirations intellectuelles et spirituelles. En effet, les compétences immigrées constituent un capital scientifique et intellectuel précieux pour la Oumma, un investissement à retablisser, en un mot, un riche réservoir de compétences que la Oumma peut mettre à profit -au côté de ses autres efforts créatifs- pour se hisser à un niveau élevé de progrès scientifique et civilisationnel, pour peu qu'elle sache bien gérer son potentiel et avancer dans la bonne direction.

(1) *La Stratégie culturelle du monde islamique*, p. 24.

Force est de rappeler, par ailleurs, que beaucoup de musulmans établis à l'étranger ne se sont pas expatriés de gaieté de cœur ; ils n'ont pas non plus tourné le dos aux réalités de leur pays et à la lutte que mène la Oumma pour réaliser le progrès et la prospérité. Bien au contraire, la plupart d'entre eux ont dû quitter leurs pays mus par le désir de parfaire leur formation, d'enrichir leurs expériences, de découvrir des opportunités intéressantes et de bénéficier de l'attention et de la reconnaissance dans les pays d'accueil.

Si tout cela leur avait été garanti dans le monde islamique, beaucoup n'auraient pas été amenés à tenter leur chance sous d'autres cieux. Mais le fait est que les centres d'innovation technologique et de promotion de l'intelligence artificielle, où les mérites scientifiques et intellectuels sont appréciés à leur juste valeur, restent -pour de nombreuses raisons- l'apanage des institutions scientifiques et de recherche étrangères. Il n'est pourtant pas impossible pour le monde islamique de se doter d'institutions similaires, pour peu que les musulmans s'engagent à mettre en œuvre les mécanismes, les programmes et les réformes sérieuses et constructives prévus dans *la Stratégie culturelle du monde islamique*.

Concernant la deuxième tendance, on estime que parmi les défis, auxquels le monde islamique doit s'attaquer d'urgence, figurent les problèmes afférents à l'éducation, à la science et à la culture, et dont les effets négatifs ont suscité la fuite des cerveaux qui nous préoccupe ici. Or, les programmes de réformes en ce domaine ne cessent d'être repôtés, au point de mettre en péril les fondements mêmes de notre être, voire de notre identité.

Les pays islamiques peuvent devenir, cependant, des destinations privilégiées pour les scientifiques et les experts émigrés, pour peu que la Oumma observe pleinement et scrupuleusement les enseignements de sa religion ; puise aux valeurs de l'islam et exploite judicieusement les outils d'interprétation des textes du Coran et du hadith authentique, accordant à la recherche doctrinale (ijtihad) l'effort nécessaire pour trouver les solutions légales aux problèmes de notre temps. Sans oublier l'intérêt qu'il doivent accorder à la science et en transformant celle-ci en une culture vivante dans la conscience individuelle et collective. Ce faisant, leurs centres scientifiques, leurs institutions d'innovation et leurs entreprises technologiques deviendront des pôles d'attraction plutôt que des facteurs de répulsion, comme c'est le cas parfois.

On ne peut dissocier le développement humain du développement global. Or, c'est précisément l'absence des conditions de développement, humain et global, qui fait que l'émigration des scientifiques devienne un phénomène naturel. Ceci correspond aux lois de la création, aux "normes divines" immuables évoquées dans ce verset coranique : "*Tu ne trouveras ni changement, ni déviation dans la norme de Dieu*". (sourate Fâtir (XXXV), verset 43).

Mais, faute de pouvoir proposer au moment opportun des solutions efficaces et courageuses, on a laissé le phénomène évoluer pour devenir un facteur d'épuisement des forces et de gaspillage des énergies.

En effet, après une phase embryonnaire pendant laquelle la fuite des cerveaux était à peine perçue par les observateurs avertis, celle-ci ne tarda pas à prendre une ampleur considérable. Mais si l'étendue du phénomène est désormais connue de tout le monde, l'analyse et la compréhension des mécanismes et motivations qui la sous-tendent restent, pour de nombreuses raisons, inaccessibles aux non spécialistes, surtout, à un moment où il se révèle comme une inquiétante hémorragie des énergies, mettant en péril les intérêts des pays concernés.

La Stratégie culturelle du monde islamique, en faisant état de cet épuisement croissant des ressources humaines et matérielles, propose un programme efficace et cohérent de revitalisation culturelle avec, pour objectifs essentiels, de faire ressortir la sage vision islamique de l'univers, de la vie et de l'homme, de faire observer les valeurs religieuses sublimes, tant au plan individuel que collectif et institutionnel, et de réaffirmer l'identité de la civilisation islamique. A cet effet, les sociétés musulmanes sont appelées à traduire dans la réalité quotidienne les valeurs de l'islam, à affranchir les individus, les compétences et les richesses matérielles de la Oumma de tous les facteurs de dépendances ou de domination, à favoriser l'esprit de créativité et d'innovation et à impulser le progrès scientifique. Les actions doivent s'inscrire dans le cadre de la contribution enrichissante à la culture universelle, d'échanges et de dialogues intercivilisationnels féconds et de la stimulation d'un sens moral conforme à la *fitra*, à la nature humaine parfaite originelle.

Dans le cadre des programmes et plans inscrits dans la "*Stratégie culturelle du monde islamique*" et dans les stratégies subsidiaires qui en sont issues, en particulier la "*Stratégie de l'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique*", l'ISESCO, désireuse de mettre en œuvre leur contenu et d'en activer les mécanismes d'application, a tenu un grand nombre de rencontres et de journées d'études, dont deux réunions majeures, à savoir :

La première : "La réunion de coordination entre les responsables des centres culturels et des associations islamiques à l'étranger"., qui s'est tenue à Utrecht (Pays-Bas) au mois de mai 1999, pour discuter des modalités et mécanismes d'application de *la Stratégie de l'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique*. Cette rencontre, à laquelle ont participé de nombreuses personnalités scientifiques musulmanes venues des pays islamiques ou de l'étranger, avait notamment pour objectifs de mettre en place des bases de données sur les centres culturels islamiques en Europe et les experts qui y travaillent, et d'examiner les moyens de faire profiter la Oumma des

compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique. Parmi les recommandations issues de cette réunion⁽¹⁾, on peut citer les deux suivantes :

1. Inviter l'ISESCO à organiser une série de réunions en vue de l'élaboration d'un projet pour la mise à profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique, dans le cadre de la Stratégie de l'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique ;
2. Inviter l'ISESCO à œuvrer à la tenue d'une conférence ou d'un colloque sur le thème des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique, avec la participation des intéressés.

La seconde : “La réunion des experts chargés de la mise au point de la Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique”, qui a été tenue à Potsdam (Allemagne), en juillet 2000, avec pour objectifs, entre autres, de consolider les liens avec lesdites compétences, d'examiner les moyens permettant de tirer profit de leurs compétences, d'instituer des bases de données sur les experts musulmans en Occident et d'élaborer un projet de Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes à l'extérieur du Monde islamique. Au cours de cette réunion, plusieurs experts ont présenté des communications et des exposés dans lesquels ils ont examiné les moyens de mise en valeur de ces compétences au profit du monde islamique. Les discussions ont fait ressortir les points capitaux suivants :

1. Définition des termes employés dans ce domaine ;
2. Nécessité d'élaborer un projet de Stratégie pour la mise à profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique ;
3. Mise à disposition des bases de données sur les experts du monde islamique vivant en Occident ;
4. Nécessité de mettre en place un cadre institutionnel regroupant les compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique.

La réunion a également formulé d'importantes recommandations, notamment :

1. Inciter les Etats membres de l'ISESCO, à tirer parti des scientifiques vivant à l'étranger et prendre leur attache pour la promotion de projets de développement global dans le monde islamique ;
2. Appeler les organisations islamiques et arabes, ainsi que les Etats membres, à entretenir des contacts avec les compétences musulmanes

(1) Voir les recommandations in extenso dans l'Annexe I.

- établies à l'extérieur du Monde islamique, et mettre en œuvre à leur intention des activités utiles ainsi qu'à leurs enfants ;
3. Inviter l'ISESCO à élaborer le projet d'une Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique ;
 4. Inviter l'ISESCO à concevoir les mécanismes de mise en application de cette Stratégie, en coopération avec les experts, les centres et les associations islamiques concernés ;
 5. Inciter l'ISESCO à réserver, dans son Centre d'information et de documentation, un espace pour rassembler les données sur les compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique, les classer et les mettre à la disposition des Etats membres et des autres instances intéressées dans le monde islamique ;
 6. Appeler l'ISESCO à consacrer un prix annuel dans différentes disciplines pour récompenser les créateurs musulmans expatriés à l'extérieur du Monde islamique ;
 7. Inciter les intellectuels musulmans établis à l'extérieur du Monde islamique à promouvoir le message de dialogue et de coexistence entre les cultures, les civilisations et les religions, conformément aux principes de notre religion.

Faisant suite à ces recommandations, un groupe d'experts a été constitué afin d'élaborer le projet de Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique, lequel projet a été adopté lors de la 8^{ème} réunion des présidents des centres culturels et des associations islamiques en Occident (Milan, Italie, en juin 2002). Ce projet devait ensuite être approuvé par la 29^{ème} Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères (Khartoum, en juin 2002) et par le 10^{ème} Sommet islamique (Putrajaya, Malaisie, en octobre 2003).

1

METHODOLOGIE

Il n'est pas aisé de procéder à une étude exhaustive du phénomène d'expatriation des compétences musulmanes à l'extérieur du Monde islamique, sans faire appel à un groupe d'experts multidisciplinaire, comprenant des spécialistes hautement qualifiés et des responsables perspicaces. Bien plus, une tâche de cette nature nécessite le concours de nombreuses institutions spécialisées dans les domaines de l'émigration internationale, et connaissant également les spécificités culturelles, religieuses et sociales du monde islamique. De fait, l'étendue et l'extraordinaire complexité du sujet, la multiplicité des acteurs concernés et les variations d'intensité des courants migratoires, selon les époques, sont tels qu'ils ne sauraient être analysés de façon suffisamment précise et objective par des individus, si qualifiés soient-ils, à moins de faire preuve d'une patience et d'un dynamisme exceptionnels.

Ce travail d'analyse est d'autant plus ardu qu'on manque cruellement d'études détaillées, générales ou sectorielles, sur les problèmes culturels, intellectuels et sociaux du monde islamique, examinés dans une optique prospective par des experts de haut niveau qui s'occupent de l'avenir de ce monde et qui désirent ardemment le voir occuper sa place dans le concert des pays à l'avant-garde du progrès scientifique et civilisationnel.

En effet, malgré l'existence de nombreuses études réalisées aux fins d'élaborer des plans et stratégies relatifs aux domaines économiques, sociaux, culturels et scientifiques dans nos pays, rares sont celles qui offrent une analyse prospective préalable. La plupart de ces études restent, en fait, prisonnières des circonstances et des besoins qui les ont fait naître.

En s'attelant à cette tâche dans une optique prospective, l'ISESCO a tenu à éviter les lacunes méthodologiques et théoriques contenues dans plusieurs études du même genre et signalées précédemment dans la "*Stratégie culturelle du monde islamique*". Elle l'a réalisée, malgré les difficultés qu'elle a rencontrées -à l'instar des autres institutions de recherche et organisations islamiques actives en ce domaine- et en dépit des limites du contenu et des analyses proposées dans la plupart des publications sur le sujet. Parmi les défauts des travaux précédents, on peut citer les idées reçues, la conduite de la recherche et la proposition de solutions sans conviction, ou en se rangeant, sous l'effet de la pensée unique, dans la catégorie "**des esprits ralliés à la cause**", au profit des systèmes intellectuels et idéologiques dominants.

Pour pallier ces inconvénients, les experts et chercheurs chargés par l'ISESCO de mener à bien un travail approfondi de recherche et d'analyse, et de faire un état des lieux de la question ont multiplié les réunions en vue de dégager les conclusions à partir desquelles on pourra développer un plan et une approche stratégiques susceptible d'aider à travailler plus efficacement, à jauger les faits

avec lucidité, à préparer un avenir radieux pour la culture islamique, à explorer et à identifier les meilleurs moyens de gérer nos ressources humaines expatriées dans un esprit de synergie entre les capacités intellectuelles, morales et matérielles de la Oumma. Il s'agit également de mettre en place les programmes et les activités les mieux indiqués pour consolider les liens entre la Oumma et ses enfants expatriés, ainsi que de créer des institutions et des organisations efficaces, nécessaires pour l'instauration d'une interaction constructive et mutuellement bénéfique entre les compétences musulmanes expatriées et leur foyer d'origine.

Outre les rapports publiés, les approches adoptées, les analyses et les suggestions émanant d'un ensemble de grand spécialistes et de personnalités intellectuelles musulmanes à l'extérieur du Monde islamique dévouées à leur religion et à leur patrie, les experts chargés de la rédaction de la version finale du projet ont également travaillé sur des études et des rapports réalisés par des experts, des politiques et des parlementaires étrangers sur le phénomène d'expatriation des cerveaux et sur ses causes, dans le but d'en mettre à profit les contenus, les vues théoriques et les méthodologies dans le cadre des spécificités du contexte étudié. Il s'agit également de s'en servir pour affiner davantage l'analyse des différents aspects du phénomène soumis à l'étude, ses causes et ses conséquences, de manière à pouvoir dégager les meilleures modalités et programmes permettant d'en tirer parti.

Soucieux, par ailleurs de combler le manque en matière de travaux de terrain, les experts en question ont également réalisé des entretiens avec un certain nombre d'experts musulmans à l'extérieur du Monde islamique occupant différentes positions, ainsi qu'avec d'autres spécialistes du domaine, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde islamique, parmi lesquels figurent des directeurs de centres de recherche, des acteurs et des responsables dans le domaine culturel, de chercheurs, des politiques et des administratifs en charge d'un département de la science ou de la culture et de l'éducation. Ils ont choisi principalement, à cet effet, des personnes ayant publié des travaux sur le phénomène considéré ou sur des aspects scientifiques, intellectuels et culturels s'y rapportant -plus particulièrement les aspects concernant les communautés musulmanes établies à l'étranger- et qui témoignent d'une intelligence profonde des mutations culturelles, sociales, économiques et politiques intervenues à l'échelle nationale, régionale et internationale.

La volonté sincère de surmonter le problème de multiplicité des conceptions et des disciplines intervenant dans l'élaboration de la stratégie, et le désir de pallier le manque de travaux de terrain fondés sur des questionnaires adéquats, ont permis de réaliser le difficile travail de préparation des entretiens, des interviews et de dépouillement.

De telles études sont naturellement vastes et compliquées, étant donné l'étendue de l'espace géographique islamique et le caractère délicat du terrain de recherche

où doivent être repérés les facteurs ayant contribué à l'apparition du phénomène de fuite des cerveaux. Sans compter les lignes de démarcation entre, d'une part, la culture islamique authentique qui est tour à tour "infiltrée" et érodée, et, d'autre part, les autres formes de culture venues d'ailleurs, parfois à travers le dialogue et l'émulation des idées, le plus souvent à la suite de l'invasion culturelle. Pour obtenir un résultat satisfaisant en ce domaine, il faudra au préalable réaliser de vastes analyses prospectives qui font encore défaut dans le monde islamique.

La rédaction proprement dite a été conçue, après la collecte des données et la définition des domaines d'étude, selon une approche articulée en plusieurs étapes :

a) Définir les concepts

Comme il s'agit d'un phénomène récent qui est décrit à l'aide d'une terminologie nouvelle, il a été jugé opportun de commencer par définir le plus clairement possible les concepts clés utilisés dans la présente *Stratégie*, avec le triple objectif de lever toute confusion de nature à brouiller la teneur du texte, d'éviter des formulations alambiquées et trop abstraites, et, enfin, de prendre soin de ne pas employer une phraséologie susceptible d'avoir un impact négatif lors de l'élaboration ou l'exécution des plans et programmes.

D'emblée, il a été constaté que les formulations conceptuelles et terminologiques varient, de façon plus ou moins prononcée, selon les auteurs et en fonction de leurs attitudes respectives vis-à-vis du phénomène étudié, c'est-à-dire, selon qu'ils le considèrent comme un danger ou comme un atout pour la Oumma. Il a fallu donc procéder à une analyse terminologique et conceptuelle très poussée en s'efforçant de cerner les nuances les plus fines et de couvrir les divers emplois techniques des termes dans la littérature spécialisée.

Dans ce contexte, il convenait, dans un premier temps, de définir les concepts clés de "Stratégie de mise à profit..." et de "cerveaux (compétences) expatriés", d'abord en tant que syntagmes, et ensuite en isolant chacun des éléments constitutifs, "cerveaux", "expatriation", etc. Pour cela, on s'est appuyé sur un riche corpus comprenant des dictionnaires et autres travaux terminologiques, en plus d'un certain nombre d'études spécialisées et d'ouvrages de référence.

b) Déterminer les objectifs

Pour mieux cerner le champ d'étude et en affiner les concepts, il a fallu, dans un deuxième temps, délimiter les objectifs que l'on entend assigner à la présente *Stratégie*, la délimitation des objectifs visés étant la clé de voûte de tout travail de ce genre. Il s'est agi, ensuite, de reformuler ces objectifs en termes de domaines stratégiques ; autrement dit, d'indiquer le parcours à suivre dans la conception des contenus des programmes et de leurs modalités d'application, le

tout selon une vision prospective essentiellement centrée sur la culture, étant donné que la scène culturelle foisonne d'apports étrangers.

En outre, les objectifs ont été conçus dans la perspective de tirer le meilleur parti de nos compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique, en veillant à consolider leurs attaches avec leurs origines, à renforcer leur rôle dans le développement des capacités de la Oumma. Il s'agit aussi de les encourager à perfectionner davantage leurs habilités et leur savoir-faire dans leurs domaines de spécialité, et à exceller dans les domaines de la recherche et la réalisation de projets, compte tenu des besoins et des attentes que l'on peut satisfaire, dans la limite des moyens disponibles.

c) Diagnostiquer le phénomène

Pour diagnostiquer le phénomène d'émigration des compétences musulmanes à l'extérieur du Monde islamique, nous avons procédé par une approche à quatre volets, que nous allons exposer dans ce qui suit :

- Cerner l'évolution du phénomène sur une durée relativement longue :

Il est en effet nécessaire, pour mieux comprendre l'état présent du phénomène, de remonter un peu plus loin dans le passé pour en rappeler l'évolution et le contexte historique et rendre compte de la dynamique sociale et des facteurs qui en expliquent la genèse à l'échelle locale, régionale et internationale. L'élucidation des mécanismes de déclenchement et l'examen minutieux du cheminement historique du phénomène permettent, en effet, de mettre en évidence les multiples variations, ainsi que les influences négatives ou positives et les interactions mutuelles entre ce phénomène et l'évolution de la recherche scientifique et des programmes de développement.

L'examen attentif des évolutions relativement récentes permet de déceler les causes principales à l'origine du phénomène, et de rendre compte de la manière dont s'effectue l'attraction des compétences musulmanes par les centres occidentaux, la nature de leur installation et leur insertion dans le mouvement scientifique occidental. Cette analyse aide, en outre, à relever le manque ressenti par nos expatriés sur le plan culturel et les contributions qu'ils entendent apporter à leurs pays d'origine dans les domaines scientifiques, technologiques, économiques et éducatifs.

- Observer sur le terrain le fait migratoire

On ne peut espérer réformer une réalité sans avoir au préalable pleinement compris le phénomène en jeu : sa portée, ses manifestations, ses aspects variables ou constants, son histoire passée ou présente, ses effets positifs ou négatifs, ses

caractéristiques transitoires ou permanentes. Il faut s'efforcer, en outre, de déterminer les motivations de l'analyse, d'en définir clairement les contours théoriques, culturels et méthodologiques et d'identifier les interactions impliquées, avec pour objectif d'induire le changement voulu et d'optimiser les résultats. Or, tout cela nécessite des moyens énormes pour la collecte de données, des instruments puissants et fiables pour l'analyse et la vérification des différents types de données et d'enquêtes, sans compter qu'il faut faire appel à diverses disciplines pour étudier le phénomène dans son contexte et ses différentes facettes, notamment les points suivants :

- Etudier les courants intellectuels, idéologiques, économiques, sociaux, politiques et éducatifs qui ont contribué à l'émergence et au développement du fait migratoire ;
- Consulter les diverses études de terrain qui ont traité d'importants aspects du phénomène ;
- Analyser les expériences d'autres pays qui ont dû subir ou subissent toujours des phénomènes similaires ; et évaluer leurs plans en ce domaine à la lumière des résultats obtenus ;
- Suivre l'activité des organisations locales, régionales et internationales visant à traiter le phénomène dans une perspective internationale.

Pour brosser un tableau complet de ce phénomène, il faut donc disposer d'une quantité énorme de données et d'un large éventail d'études et de travaux de recherche intéressant tous les secteurs vitaux de la société, à l'échelle panislamique et mondiale. Nous n'avons pas pu cependant répondre de façon optimale, à ces exigences à cause des multiples obstacles qui ont entravé notre démarche. Pour pallier ces insuffisances, nous avons réalisé des entretiens, tiré parti des politiques conçues de façon collective, comme celles, par exemple, de l'Union Européenne. Nous avons également consulté de grands observatoires en ce domaine, dans le but de combler les éventuelles lacunes méthodologiques dues à l'insuffisance de données et d'éviter les improvisations ou les explications hâtives, malgré le manque d'informations plus détaillées et l'inaccessibilité aux études sectorielles et de terrain plus riches et plus fouillées.

- Prévoir les développements futurs du phénomène

Le but principal de notre démarche est d'essayer, à partir des éléments précédents, de mettre en évidence les similitudes et les différences entre les phases précédentes et actuelles du phénomène étudié, et de repérer les processus évolutifs d'une phase à l'autre, en vue de comprendre la genèse du phénomène, dégager les diverses tendances à l'œuvre et être à même de prévoir, avec discernement, les évolutions futures par rapport à la stimulation (ou à l'absence

de stimulation) des diverses formes de mise à profit des compétences expatriées. Il s'agira à cet égard d'explorer une large panoplie de moyens susceptibles de susciter une plus forte prise de conscience et de mobiliser toutes les énergies disponibles.

- Mettre à profit les statistiques disponibles sur l'exode des compétences (mais sans les reproduire)

En dépit de l'importance de ce volet dans le domaine stratégique, nous avons délibérément choisi de ne pas mentionner les statistiques relatives à l'exode des compétences musulmanes à l'extérieur du Monde islamique, et ce, pour de multiples raisons, notamment :

- Le fait que les statistiques nécessaires pour prendre toute la mesure du phénomène des migrations intellectuelles sont rares ou insuffisantes dans le monde islamique, et même dans les pays développés ayant traditionnellement une longueur d'avance dans le domaine des statistiques et leur exploitation à des fins de planification et connaissant le même phénomène ;
- Le peu de statistiques disponibles sur l'émigration des compétences musulmanes sont approximatives et basées presque exclusivement sur les conjectures ou les tendances dominantes ;
- Ces données statistiques ne résultent pas d'un recensement systématique et scientifique et les références méthodologiques et pratiques habituelles dans le domaine statistique font défaut ;
- Elles obéissent au fil du temps à de très grands changements dont il est difficile de prévoir l'ampleur, étant donnée l'extrême carence des éléments précités ;
- Le fait qu'il s'agit pour nous d'élaborer une stratégie pour la mise à profit des compétences musulmanes émigrés à l'extérieur du Monde islamique et non pas d'étudier exhaustivement le phénomène d'exode des compétences en général.

Ainsi donc, c'est le souci d'établir des programmes d'action et d'en indiquer les moyens d'exécution -dans le cadre de la Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes émigrés à l'extérieur du Monde islamique- qui a prévalu pendant toute la phase de rédaction, de sorte que toute réflexion théorique et toute donnée de terrain qui ne concourent pas à cet objectif ont été exclues. En effet, dans la mesure où il s'agit de l'élaboration de programmes d'action et de leurs mécanismes d'application, il n'est pas nécessaire de se perdre dans les détails statistiques et les explications techniques, mais cela ne veut nullement dire que ces éléments sont inutiles. Si nous avons pris le parti d'y renoncer, c'est tout simplement parce que

les données disponibles présentent peu d'intérêt et sont loin de couvrir un espace aussi vaste que le monde islamique.

Il ne s'agit donc pas d'isoler le phénomène d'émigration des compétences de sa dynamique globale, en le réduisant à quelques tableaux statistiques susceptibles de donner lieu à toutes sortes de conclusions qui exigent un examen minutieux. En réalité, il existe dans les pays récepteurs un besoin de développement scientifique pour lequel ils ont fait venir les compétences musulmanes, mais les pays islamiques qui ont formé ces expatriés n'ont pas suffisamment profité et ne semblent pas, pour la plupart, prêts à profiter de la production scientifique et des inventions auxquelles leurs cadres émigrés ont contribué (mais brevetées au bénéfice d'autres parties), ni bénéficier des emplois et des entreprises créés grâce à leurs travaux. Autant de faits dont les statistiques ne peuvent pas rendre compte de façon complète. Or, la production d'un seul scientifique peut avoir un impact positif considérable sur l'économie, la science, le savoir-faire, la création d'emplois, le développement des industries et des technologies dans les pays bénéficiaires, ainsi que le renforcement de leur compétitivité et de leur leadership dans le monde. Quels que soient donc les montants dépensés pour ces compétences, ils seront bien modiques comparés aux bienfaits scientifiques, stratégiques et économiques qui en résultent.

2

DEFINITION DES CONCEPTS

Concept de Stratégie de mise à profit

Aborder le phénomène de l'émigration des compétences dans le dessein d'en tirer parti, c'est d'emblée prendre le parti de mener un travail résolument stratégique aux objectifs bien définis. Ce choix stratégique exclut toute idée de confrontation, dans la mesure où les rapports des forces -c'est-à-dire les capacités intellectuelles, culturelles, éducatives et organisationnelles au niveau des pays d'accueil et des pays d'origines des compétences- sont tels qu'ils ne permettent pas de contrôler le phénomène. En effet, si les pays d'origine ne sont pas en mesure d'empêcher l'exode de leurs cerveaux, les pays bénéficiaires, pour leur part, ne sont pas capables de le repousser. Cela d'autant plus que les deux parties espèrent en tirer profit et sont de toute façon incapables d'apporter des solutions radicales au problème, sans compter que toute tentative de stopper cet exode sera vouée à l'échec.

L'objectif de notre démarche est également clair : il s'agit de définir la meilleure façon possible de traiter le phénomène d'émigration des compétences dans la perspective d'une mise à profit et non pas de "rapatriement". Le but recherché est donc essentiellement de tirer parti de ces compétences là où elles sont, le "rapatriement"⁽¹⁾ n'étant envisagé dans le cadre de cette stratégie qu'à titre optionnel.

Ainsi, le projet que la présente *Stratégie* entend concrétiser s'articule autour d'un programme efficace, susceptible d'influer fortement sur la dynamique migratoire, c'est-à-dire d'agir sur une réalité mouvante, d'orienter le changement dans la direction voulue. Pour cela, il doit être clair dans ses contenus et ses objectifs, vérifiable, évolutif.

L'option stratégique de mise à profit des compétences expatriées traduit de notre part une conviction intellectuelle, une conscience profonde des faits considérés et de leur importance et, enfin, une appréciation exacte des moyens et des contraintes. La stratégie, selon le stratège français, le Général André Beaufre, "n'est pas une doctrine unique et figée. C'est plutôt une manière de penser permettant de classer les faits selon leur importance respective ; c'est le choix des moyens les plus pertinents et les plus efficaces. Chaque situation appelle en effet une stratégie qui lui est particulièrement adaptée. Le choix d'une

(1) Nous avons préféré employer le terme "rapatriement", plutôt que "retour", car il s'agit pour nous d'expliquer les actions stratégiques à prendre face à l'expansion de l'exode des compétences. Le choix stratégique de prôner le retour se traduit dans les faits - une fois reformulé en plans assortis de mécanismes d'application - par un programme de "rapatriement", dont l'objectif sera le "retour" des expatriés. Aussi convient-il de faire la distinction entre le concept de "retour" et le concept de "rapatriement", le premier correspondant à un objectif, le second à un programme.

stratégie donnée peut donc être bon dans certains cas, mais très mauvais dans d'autres circonstances. C'est là où réside le sens véritable de la stratégie"⁽¹⁾.

D'après cette définition, d'ailleurs acceptée par de nombreux spécialistes et écoles stratégiques (l'auteur cité étant lui-même éminent fondateur d'une doctrine stratégique importante)⁽²⁾, la stratégie c'est l'art -plutôt qu'une technique- qui permet de maîtriser des conflits difficiles en exploitant la technique le plus efficacement possible. L'auteur résume sa conception à cet égard par cette définition concise qui a fait école dans le domaine stratégique : “(la stratégie) c'est donc l'art du dialogue des forces, ou plutôt l'art du dialogue des volontés qui utilisent la force pour résoudre leurs désaccords”⁽³⁾.

Rapport étroit entre la “mise à profit” et le “dialogue des volontés”

La Stratégie de mise à profit, telle que nous la concevons, est à la fois une méthode et une politique : une méthode saine visant à tirer le meilleur parti des compétences expatriées ; une politique sage utilisant le dialogue dans son approche du phénomène de l'exode des cerveaux. Il s'agit ainsi de faire preuve de perspicacité, pour maîtriser tous les moyens de mise en valeur des bienfaits du phénomène en évitant les inconvénients qui risquent de le projeter, en dehors de son cadre naturel, et d'en faire un mal profond dont le traitement nécessitera de gros moyens et un travail stratégique d'une envergure plus large. Une bonne stratégie doit cependant prendre en compte les différents scénarios possibles, de sorte que la rédaction du texte puisse servir le mieux possible les objectifs recherchés.

Si la stratégie a adopté comme approche le “dialogue des volontés” et s'est fixé pour objectif la mise à profit du phénomène étudié, la formulation de ses mécanismes d'application -à un niveau plus profond de l'analyse- devra faire appel à ce que les spécialistes appellent la “gestion stratégique”. Or, la maîtrise de la gestion stratégique passe par la possession de capacités et d'un savoir-faire axés sur les cinq composantes suivantes :

1. Capacité d'analyser les faits ;
2. Capacité de déterminer les besoins de changement ;
3. Capacité de comprendre l'acte stratégique répondant aux besoins de changement ;

(1) André Beaufre, *Introduction à la stratégie militaire*, traduction annotée en arabe par Akram Dirî et Muqaddem Haytham El-Ayûbi, Editions Dâr At-Talî'a, Beyrouth, 3^{ème} édition, 1978, p. 14.

(2) Nous nous référons à ce spécialiste étant donné son influence sur les doctrines stratégiques modernes, en particulier au niveau de la réflexion théorique.

(3) Ibid, p. 20.

4. Capacité d'utiliser les outils de changement ;
5. Capacité d'activer les aspects éprouvés de la stratégie et nécessaires pour induire le changement souhaité.

La stratégie suppose donc une capacité d'agir, un acte et un changement. Elle se distingue du plan par le fait que le triplet qui la compose (capacité-acte-changement) résulte d'une profonde réflexion et d'une appréciation rigoureuse, outre que ses éléments constitutifs sont corrélés de façon telle que tout changement élargit le champ des capacités, et, inversement, toute extension des capacités entraîne plus de changement.

Mais la stratégie, c'est aussi une volonté. Car, si la capacité se traduit concrètement par l'acte de produire et d'orienter le changement, la volonté, elle, correspond à la décision d'entreprendre et de conduire les actions conformément aux objectifs à atteindre. Ce double processus (entreprendre et gérer) exige, au moment de l'élaboration théorique, d'effectuer toutes les consultations possibles, explorer les différentes options envisageables, de connaître les moyens disponibles et de prévoir les obstacles éventuels. De ce fait, la stratégie nécessite impérativement de consulter l'ensemble des parties prenantes afin de recueillir leurs suggestions et leurs avis, de même qu'elle requiert, au niveau de la gestion, une volonté résolue d'exécuter les choix retenus et d'assurer le suivi et l'évaluation permanente.

Pour pouvoir impulser les consultations nécessaires et répondre aux exigences méthodologiques de la présente *Stratégie*, ISESCO a tenu une série de réunions, comme cela a été mentionné dans l'introduction. Elle a chargé de nombreux experts qualifiés de présenter des études et des propositions qui ont aidé à affiner et à enrichir les contenus de cette Stratégie. L'Organisation islamique et ses différents organes resteront fidèles à la même approche au cours des différentes phases d'exécution de la Stratégie, et lorsqu'il s'agira d'en réviser les contenus à la lumière de nouveaux développements intervenus sur la scène du dialogue, ou sur la base des conclusions des opérations continues d'évaluation, de suivi et de contrôle.

Les niveaux de mise à profit des compétences expatriées

La mise à profit, au degré minimal, sera de ne pas priver la Oumma de la contribution de son élite expatriée, de maintenir ses liens spirituels, culturels et scientifiques avec elle, de faire en sorte que la réalisation de la mission de l'islam, dans ses dimensions civilisationnelles et intellectuelles, reste au cœur des activités et programmes d'actions de ses émigrés. Il faut veiller, en outre, à préserver leur identité, à défendre leurs droits, à supprimer les contraintes et les difficultés dressées devant eux, à leur assurer les possibilités de contribuer au développement des peuples du monde islamique, à promouvoir leur rôle civilisationnel et à les aider dans l'exercice de leurs devoirs religieux et moraux.

Tout cela nécessite des programmes constructifs et des actions bien ciblées qui permettent de renforcer le sentiment d'appartenance au monde islamique, de consolider les liens de fraternité et de solidarité entre ses membres, de surmonter les innombrables difficultés faisant obstacle à son progrès et à son développement, de rehausser sa position, d'améliorer son image, de redynamiser ses efforts et de l'aider à mieux remplir sa mission civilisationnelle et humaniste en facilitant les contacts avec le monde islamique et les pays hôtes.

Mais la mise à profit des compétences expatriées, même au degré maximal, ne doit pas donner lieu à une contrepartie matérielle. Les programmes envisagés dans ce domaine visent plutôt à atténuer les souffrances et à s'occuper des problèmes intellectuels, culturels et éducatifs des expatriés et de leurs familles, de façon à leur permettre de préserver leur identité islamique, d'être fiers de leurs valeurs religieuses et de servir l'islam et les peuples islamiques. Il s'agit donc d'avantages partagés entre le monde islamique et ses élites expatriées, lesquelles, nonobstant leur niveau scientifique et leur rang social, souffrent globalement des mêmes carences et des mêmes problèmes que les autres catégories d'émigrés, que ce soit au niveau de la formation, de la culture et de l'éducation religieuse, ou sur le plan des structures institutionnelles pour la préservation de l'identité, l'exercice des devoirs religieux et civiques.

Cet échange mutuellement bénéfique exige des cadres expatriés de consacrer leur énergie et leur temps à poursuivre leur contribution au bénéfice de l'islam et des musulmans. Les institutions dont la mission est dédiée au service des peuples islamiques doivent, en retour, contribuer à éliminer les obstacles et à offrir à ces expatriés les meilleures chances d'accomplir leurs devoirs, maintenir des liens solides avec leurs pays d'origine et mieux servir leur patrie et leur religion.

Selon les études qui ont dressé le bilan des programmes et activités consacrés aux compétences expatriées et à leur apport, il semble que certains travaux que réalisent les experts arabes et musulmans expatriés, même s'ils prétendent à une dimension scientifique dans les pays du tiers-monde, sont tout à fait banals par rapport à ce qu'on pourrait attendre d'un expert américain ou européen, sans toutefois lien ou ancrage dans la région arabo-islamique. Or, il semble, à certains égards, que la participation à des conférences ou à des séjours d'étude dans la région arabo-islamique offrent aux experts américains d'origine arabe de nombreux avantages que ne peut que leur envier des compatriotes non arabes s'intéressant à la région⁽¹⁾.

(1) Voir Nader Farjânî, *Hijrat al-kafaat wa at-tanmiyyat fi al-watan al-'arabî* (Emigration des compétences et le développement dans le monde arabe), article paru dans la revue *Al-Mustaqbal Al-'Arabî*, n° 80, octobre 1985, p. 90 (Beyrouth).

Deux observations principales ressortent d'une étude intéressante en ce domaine, à savoir :

1. Certaines activités dues aux immigrés ont pour effet de “provoquer” les compétences restées sur place, de les inciter à l'émigration, perçue comme source de richesse et de renommée, avec l'espoir de revenir ensuite au pays en “conquérant”. En fait, l'exaltation excessive des cadres arabes et musulmans qui ont réussi à l'extérieur du Monde islamique n'est que l'expression d'un manque de confiance pour lequel on chercherait un exutoire dans la reconnaissance par l'Occident de certains de nos talents expatriés. C'est là sans doute un facteur principal d'incitation à l'exode des compétences.
2. La détermination exacte du rapport de compensation entre les pertes subies par les pays arabo-islamiques du fait de l'émigration, et les prestations de service fournies par certains de leurs expatriés, dépend de l'importance des sacrifices consentis par ces derniers au profit de leur patrie. Si un expert arabe ou musulman reçoit une rétribution financière, entre autres, au même titre qu'un consultant américain venu en mission dans un pays arabo-islamique, comment pourrait-on considérer son travail comme un service rendu au pays d'origine ? Certes le “fils du pays” peut être plus apte à fournir un service-conseil pertinent, mais si sa démarche n'est pas désintéressée, “le plus d'aptitude” dont on le crédite doit être interprété non pas comme une contribution d'un cadre expatrié en vue de l'indemnisation du pays d'origine, mais plutôt comme un simple avantage par rapport à un collègue étranger⁽¹⁾.

C'est ce type d'incitations à l'exode et de contributions “négatives” des expatriés que la présente Stratégie entend éviter dans les programmes et les mécanismes d'application qu'elle propose. Il est donc nécessaire ici d'attirer l'attention sur ce point, afin que toutes les parties concernées sachent très précisément ce que nous entendons par le concept de “Stratégie de mise à profit”. Toute contribution en dehors du cadre de la “mise à profit” dans ses dimensions minimale et maximale, n'aura pas l'effet bénéfique escompté. En effet, en deçà du “seuil minimal”, c'est la rupture assurée entre les compétences expatriées et leurs origines civilisationnelles, et au-delà du “niveau maximal”, l'intérêt excessif porté aux expatriés risquera d'impulser l'exode des compétences, en mettant en valeur les avantages garantis du seul fait qu'on se trouve en dehors du monde islamique !

(1) Ibid.

Concept de “compétences expatriées”

Le syntagme “exode des cerveaux” évoque un champ conceptuel très riche, mais dont on n'a pas su saisir toutes les significations et les nuances. Le terme en est donc venu à subir une restriction sémantique dont les effets se manifestent au plan méthodologique de la recherche, voire au niveau de la vision civilisationnelle. Cet appauvrissement conceptuel peut déterminer la manière de concevoir le phénomène et d'aborder les différents faits qui s'y rapportent par le biais de l'observation, de la description, de l'analyse et de l'explication. Le réductionnisme se répercute également au niveau de la recherche des solutions efficaces aux problèmes que représente l'exode des compétences pour l'espace islamique dans sa diversité et ses ramifications.

Le concept “exode des compétences” ou “hémorragie des cerveaux” est de création relativement récente, mais il évoque un phénomène ancien qui a pris des formes nouvelles dans un contexte mondial marqué par une expansion considérable des échanges de biens matériels et immatériels. Les formulations terminologiques précitées entendent désigner un phénomène sans le réduire à la signification linguistique restreinte des mots qui les composent. Elles mettent en relief les aspects nouveaux du concept et du phénomène décrit. Dans cette optique, ce qu'on appelle “l'exode des cerveaux”, n'est qu'une facette du phénomène parmi tant d'autres. C'est peut-être aussi la conséquence d'un ensemble de circonstances et de facteurs qui représentent, de fait, les causes profondes de l'émergence du phénomène, de sa persistance et de son accélération.

Tous ces éléments influenceront inmanquablement sur le “champ de vision” de l'observateur, sur sa manière de voir et, partant, sur la représentation des faits dont on aborde l'analyse. Mais ceci ne diminue en rien l'importance du terme “exode ou hémorragie des cerveaux”, concept qui prend en effet toute sa dimension dans une grille d'analyse qui cherche à rendre compte d'une réalité aux multiples facettes. Pour notre part, nous n'avons nullement l'intention de sous-estimer l'ampleur de ce qu'il est convenu d'appeler “l'exode des compétences”. Mais nous entendons placer le concept dans un champ notionnel plus large qui englobe tout un réseau de phénomènes apparentés. Le concept (exode des compétences), dans toute son étendue sémantique envisagée ici, agit comme un aimant autour duquel s'agglutinent un ensemble de phénomènes et de concepts corrélés de manière à constituer un système qui décrit l'état général du mouvement culturel, intellectuel, scientifique et civilisationnel. Les relations qu'entretiennent ces concepts entre eux illustrent tout l'intérêt d'une explication holiste du phénomène considéré ici.

Celle-ci permet en effet d'appréhender le fait étudié avec toute la rigueur scientifique et méthodologique exigée.

Dans cette optique, l'analyse du phénomène de l'exode des compétences doit dépasser les formulations terminologiques réductrices. Il ne convient pas en effet de se cantonner dans le processus technique de dénomination et de s'en tenir aux définitions restrictives péremptoires qui ramènent le concept à ceci près : le départ des diplômées de l'enseignement supérieur des pays d'origine (pays en développement et pays arabo-islamiques) pour s'installer dans les pays d'accueil (pays industrialisés considérés comme zones d'attraction). Or, le phénomène s'inscrit dans le prolongement du processus de dépaysement et d'invasion culturelle qui est à l'origine de l'exil intérieur ou extérieur. Ce contexte de dépaysement a constitué le terreau fertile qui donne naissance aux candidats à l'émigration. Il arrive enfin que la réaction, face aux problèmes et aux besoins pressants de la société, incite à rechercher les solutions en dehors des réalités et de l'environnement cognitif et intellectuel local⁽¹⁾.

Pour éclairer le sens du terme composé "compétences (cerveaux) expatriées", on devra expliquer le sens de chacun des vocables, respectivement, "compétences (cerveaux)" et "expatriation". On examinera ensuite, de manière à la fois claire et concise, l'acception technique du syntagme tel qu'il est employé dans les études et les travaux de recherche réalisés dans ce domaine.

Comme cela a été souligné précédemment, on ne saurait isoler le concept de "compétences expatriées" de la vision civilisationnelle qui l'encadre et qui détermine la manière dont il doit être abordé au moyen de l'observation, de la description, de l'analyse et de l'explication. Le concept est certes nouveau, mais il renvoie à un phénomène social ancien qui a pris de l'ampleur dans un contexte international en mutation rapide, caractérisé par l'intensification des échanges culturels et intellectuels, ainsi que par la prédominance des mouvements intellectuels, et linguistiques occidentaux. Le concept en question a réduit le phénomène qu'il est censé décrire à des traits qui le rendent plus attractif, passant sous silence les autres aspects et phases évolutives qui ont contribué à son émergence en tant qu'objet d'étude digne d'intérêt.

Il s'agit certes d'une émigration des cerveaux, mais ce raccourci terminologique masque des aspects aussi importants que les réalisations des cerveaux émigrés, leur rayonnement intellectuel, leur production, leurs inventions scientifiques et les innombrables emplois qu'ils ont contribué à créer.

(1) Sayf Eddine Abdelfattah, *Al-mandhûr al-hadârî li hijrat al-'uqûl wa al-istifâda minha* (Vision civilisationnelle de l'émigration des cerveaux et de sa mise à profit), étude présentée lors de la réunion d'experts sur la mise à profit par le monde islamique de ses cerveaux expatriés, tenue à Berlin (Allemagne) les 8-9 juillet 2000.

Quels que soient la contribution de ces cerveaux et le nombre d'années qu'ils ont passé à travailler, quel que soit le niveau qu'ils ont atteint au prix d'un patient labeur et de grands efforts, on continue à les qualifier de “cerveaux émigrés”, terme qui renvoie à la première “évasion” hors du pays natal, à un moment précis. Or, il arrive que la personne qui s'expatrie ne puisse devenir intellectuellement productive, mériter la qualité de “cerveau créateur” et voir ses talents reconnus et appréciés qu'après un séjour plus ou moins long dans le pays d'immigration.

Voilà pour ce qui est de la signification et de la pertinence de l'emploi systématique du terme “émigré” (muhâjir) pour décrire le phénomène dit d'expatriation des compétences. Mais si on aborde le concept dans le cadre plus général du phénomène migratoire, on doit se poser la question suivante : l'émigration des cadres constitue-t-elle vraiment une hémorragie de la matière grise nationale ? S'agit-il plutôt d'une “soupape de sécurité” qui permet d'évacuer vers l'étranger les compétences nationales excédentaires⁽¹⁾? En un mot, l'expatriation sert-elle ou non l'intérêt du pays d'origine ?

Le phénomène qui nous occupe ici a reçu une variété d'appellations dans différentes langues : “exode des cerveaux”, “émigration des compétences”, “hémorragie des cerveaux”, “gaspillage des énergies”, “expatriation des scientifiques”, “cerveaux expatriés”, “départ des cerveaux”, “émigration de la matière grise”, “expatriation des connaissances”, “fuite des cerveaux”, “exportation des experts”, “vol des scientifiques”, “chasse aux scientifiques”, “pillage des connaissances”, “chasse aux compétences”, “migration de la science”, “mobilité des chercheurs”, “mobilité des cadres”, “attraction des cerveaux”, “importation des cerveaux”, “gain des cerveaux”, “perte des cerveaux”, etc.

Ces différentes appellations, qui expriment un certain parti pris vis-à-vis du phénomène, sont fréquemment employées par les spécialistes, mais aussi par le public en général, pour désigner une personne qualifiée qui quitte son pays d'origine pour aller s'installer ou travailler pour une longue période dans un autre pays. Cette expatriation s'explique par des raisons multiples dont nous aborderons plus loin les plus importantes.

Le terme “fuite des cerveaux” (brain drain) fut utilisé pour la première fois en 1963 par le ministre britannique de la Science à l'époque, Lord Hailsham, qui a dit : “Les Etats-Unis vivent aux dépens des cerveaux étrangers”⁽²⁾. Il faisait ainsi allusion au

(1) Nader Farjânî, *Hijrat al-kafaat wa at-tanmiyyat fi al-watan al-'arabî*, (Emigration des compétences et le développement dans le monde arabe), article paru dans la revue Al-Mustaqbal Al-'Arabî, n° 80, octobre 1985, p. 81.

(2) Journal britannique Times, du 15 mars 1963, citée par Nassir Aroudi, “al-'uqûl al-'arabiyya al-muhâjirat”, (Cerveaux arabes expatriés”, étude présentée lors du colloque sur “les compétences expatriées”, tenu au Koweït en mars 1983, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie globale pour la culture arabe, par l'Organisation arabe pour l'Education, la Culture et la Science (ALECSO).

départ massif des travailleurs qualifiés qui avait causé de sérieux problèmes économiques à la Grande-Bretagne à partir des années 60⁽¹⁾.

Il faut préciser, en outre, que le terme “cerveaux expatriés” suggère l'idée d'inquiétude et de peur qui, en réalité, est étrangère au phénomène. S'agit-il effectivement de “cerveaux expatriés” ou de “compétences émigrées” ? N'avons-nous pas été appelés, nous musulmans, à parcourir la terre ? Les hommes qualifiés ne sont-ils pas libres de mener leur vie comme ils l'entendent ? Qualifier de “cerveaux émigrés” nos talents qui partent à la recherche de meilleures conditions d'existence dans d'autres pays, n'est-ce pas vouloir restreindre leur liberté de mouvement et leurs droits?

A partir de ces questions, les économistes, les sociologues et les responsables des secteurs socio-économiques ont proposé des conceptions du phénomène qui diffèrent selon leur niveau de responsabilité et leurs tendances idéologiques. Les responsables du pays d'origine qui s'efforcent de faire face à ce phénomène répètent à l'envi - à juste titre d'ailleurs - qu'un scientifique est libre d'aller où il veut, qu'ils ne peuvent pas, par respect des libertés, empêcher un étudiant de vouloir poursuivre ses études à l'étranger, ni le contraindre à revenir travailler au pays, dès la fin de ses études et de sa formation spécialisée. Ceux qui auront choisi de s'installer dans les pays d'accueil sont libres de leurs actes. En plus, leur présence à l'étranger et dans des centres supérieurs de la recherche constitue un motif de fierté pour leurs pays d'origine.

Ce discours, en apparence séduisant, n'est pas tout à fait convainquant au plan rationnel. On peut même dire qu'il est philosophiquement problématique : comment se fait-il en effet que ces talents ne sont honorés qu'une fois à l'étranger ? Pourquoi leurs mérites ne sont-ils reconnus qu'après avoir fait leur preuve dans les pays bénéficiaires ? Comment ne pas témoigner la même sollicitude à l'égard des compétences restées sur place et dont une proportion importante s'apprête à rejoindre le peloton des émigrés ? En outre, “la contribution des compétences expatriées dans le domaine de la connaissance reste très souvent soumise au système de brevets et de marques commerciales, de sorte que les pays d'origine ne peuvent pas en bénéficier librement. Dans la plupart des cas, cette interdiction d'accès est justifiée par des motifs de confidentialité et de sécurité”⁽²⁾.

(1) “Plan global de la Culture arabe”, Koweït, 1^{re} Edition, 1407/1986, T. 3, 3^{ème} partie, p. 1341.

(2) Farjânî, op. cit, p. 81.

Le concept de capacités intellectuelles ou de l'intellect “ 'aql”⁽¹⁾

Al-Muhâsabî (mort en 243 H.), écrit dans son épître *Mahiyat al-'aql wa haqîqat ma'nâh* (sens et quiddité de l'intellect) : “l'intellect ('aql) est une faculté innée dont Dieu a doté la plupart de Ses créatures. Les hommes ne perçoivent pas cette faculté en eux-mêmes, ni les uns chez les autres, au moyen de la vision, du toucher, de l'intuition et du goût. Mais Dieu se fait connaître à eux par l'intellect qu'Il leur a donné, et c'est par cet intellect qu'ils Le connaissent dans leur for intérieur et qu'ils attestent également (de Son existence). C'est encore l'intellect qui permet aux hommes de discerner la chose utile ou nuisible. Celui qui sait distinguer dans les affaires de ce monde le bon du mauvais aura compris par là même que Dieu l'a gratifié du bienfait de la raison dont il a privé les fous, les insensés et les gens simples d'esprit. Les hommes peuvent se connaître les uns les autres selon les actions de chacun, et se fonder sur les actes apparents d'une personne pour en conclure qu'elle est raisonnable, s'ils ont constaté qu'elle sait distinguer ce qui est bon et mauvais dans la vie, qu'elle œuvre pour son bien en ce monde et qu'elle évite les choses nuisibles. Ils appellent alors une personne qui agit ainsi “raisonnable”, attestant par la même qu'elle possède la faculté de la raison, contrairement aux fous et aux gens insensés”⁽²⁾ .

Dans le même ordre d'idées, Abou Hamid Al-Ghazali a écrit dans son épître *Fi al-'aql wa charafih* (de l'intellect et de sa noblesse) : “Sache qu'il n'est pas difficile de comprendre ce point, d'autant plus que la noblesse de la science est perceptible par l'intermédiaire de l'intellect. Celui-ci constitue, en effet, la source de la science, son origine et son fondement. Le produit de la science est à l'intellect ce que le fruit est à l'arbre, la lumière au soleil et la vision à l'œil. Peut-on méconnaître ou douter de la noblesse d'une faculté qui est l'instrument du bonheur ici-bas et dans l'autre monde ? Or, même la bête, pourtant dépourvue du discernement, éprouve de la crainte à l'égard de l'intellect ; ainsi, les animaux sauvages les plus imposants, les plus puissants, les plus redoutables, se trouvent effarouchés et remplis de peur à la vue de l'homme, comme s'ils se sentent

(1) Le terme “ 'uqûl” (intellects, capacités intellectuelles) est employé ici au lieu de “compétences” pour des considérations méthodologiques.

(2) Voir “Charafu ul-'aqli wa mâhiyyatuh” (Noblesse de l'intellect et sa définition) : ouvrage comprenant deux épîtres, l'une est l'œuvre de Muhâsabî, l'autre est d'Abou Hamid Al-Ghazali (mort 505 H), édité par Mustafa Abdelqader Atta, Dar Al-kutub Al-'ilmiyya, Beyrouth, 1re édition, 1986, pp. 17-18.

écrasés par la supériorité de ce dernier, qu'il doit en particulier à son don exceptionnel pour les ruses"⁽¹⁾ .

Dans la *Mawsû'a al-fiqhiyya*⁽²⁾ (Encyclopédie du Fiqh), on trouve plusieurs définitions du mot "aq̣l" : "le mot "aq̣l" (pluriel 'uq̣ûl), revêt dans la langue (arabe) plusieurs significations : empêchement et interdiction ; le contraire de la folie ; le verbe " 'aqala" signifiant comprendre ; aptitude à apprendre ; "aq̣l", au sens de "diya", c'est-à-dire le prix du sang. Dans le vocabulaire technique du droit islamique, le terme " 'aq̣l ", veut dire : faculté ou aptitude à recevoir la science ou aptitude naturelle à comprendre le message (religieux) ou encore une lumière dans le cœur par laquelle on reconnaît le bon et le mauvais, le vrai et le faux".

Un autre auteur musulman, Zakariya Abou Yahyâ Al-Ançârî⁽³⁾ écrit à ce sujet : "Il existe différentes définitions du mot "aq̣l", dont les plus courantes sont les suivantes : 1) une faculté ou une aptitude enracinée (en l'homme) par laquelle il acquiert la science ; 2) la connaissance ainsi acquise, selon une opinion attribuée à (Abou Al-Hassan) Al-Ach'arî et attestée également par le maître Abou Ishaq qui l'attribue aux gens de la Vérité (soufis). Certains auteurs affirment à cet égard que les degrés d'intelligence entre les hommes dépendent de l'étendue de leurs connaissances. 3) Le mot "aq̣l", désigne certaines sciences nécessaires. C'est l'avis du Qâdî Abou Bakr que partagent également certains de nos condisciples dont Sulaym Ar-Razî et Ibn As-Sabbâgh. Le qualificatif "nécessaires", exclut les sciences spéculatives, car il est établi que l'absence de celles-ci n'implique pas l'absence de l'intellect, de l'intelligence. La mention de la précision "certaines sciences", sous-entend que celui qui ignore un objet de connaissance accessible à l'entendement n'est pas nécessairement dépourvu de la raison..."

Le rappel de ces définitions au début de ce chapitre vise à montrer que le mot "aq̣l" s'applique à toute personne douée de la capacité d'entendement, de l'intelligence, du discernement, de l'aptitude innée à apprendre ; qui possède un certain niveau de connaissance dans une science ou une technique données. La possession de ces facultés intellectuelles crée chez la personne une soif d'apprendre d'autant plus vive que les moyens de la satisfaire sont rares ou restreints dans le pays d'origine. Elle peut alors être poussée à émigrer vers les pays où les sources de connaissance sont plus abondantes, ou supposées comme telles, car le voyageur assoiffé peut prendre un mirage pour un point d'eau.

(1) Ibid.

(2) Al-Mawsû'a al-fiqhiyya, vol. ?, p. ?, Ministère des Waqf et des Affaires religieuses, Koweït.

(3) Cheikh Zakariya Abou Yahyâ al-Ançârî, *Asna al-matâlib* ; charh raoud al-talib, édité par Dal al-Kitab al-islami.

Dans cette optique, tout émigré doué d'une certaine capacité intellectuelle fait implicitement partie de ces "cerveaux" qualifiés d'expatriés. Cette affirmation tranche avec la manière de voir qui réserve le terme "compétences expatriées" exclusivement à une catégorie de techniciens et de chercheurs dans les domaines des technologies, des sciences de l'information, de la médecine et autres sciences exactes.

Le terme recouvre donc toutes les personnes possédant des capacités intellectuelles de création, d'invention et d'innovation. Certaines personnes sont en effet plus douées pour la théorisation, d'autres pour la capacité de réflexion ou l'art de la gestion. De même, les hommes d'affaires qui, faute de pouvoir réussir dans leur pays, émigrent à la recherche d'un environnement plus favorable aux affaires et où les talents sont mieux reconnus, sont également à ranger parmi les compétences expatriées dont on doit mettre à profit l'expérience et le savoir-faire, même s'ils ne figurent pas au rang des sommités dans le domaine des technologies et des inventions modernes.

Pour les définitions nouvelles de l'exode des cerveaux, nous citons celle donnée par la célèbre Encyclopædia Britannica : "L'exode des cerveaux (brain drain) : déplacement de personnes ayant reçu un enseignement supérieur ou professionnel vers d'autres pays ou d'autres domaines économiques, généralement dans le désir de bénéficier de conditions économiques et sociales plus favorables"⁽¹⁾.

Pour sa part, l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) a proposé une distinction dans ce domaine entre deux notions essentielles : "l'échange des cerveaux" et "la fuite des cerveaux"⁽²⁾. Pour cette organisation, l'échange des compétences est un phénomène naturel résultant de l'interaction des civilisations et du dialogue des cultures. Mais lorsque cet échange est à sens unique, on parle de "fuite des cerveaux", par rapport aux pays qui subissent la perte des compétences, et "de gain de cerveaux", pour les pays bénéficiaires.

Le terme "fuite des cerveaux" revêt donc une signification négative par rapport au pays qui voit dans le processus d'échange une perte des compétences qu'il a développées et formées. Dans son explication du concept d'exode des compétences -même s'il s'agit essentiellement pour l'Organisation d'étudiants chercheurs partis poursuivre leurs études à l'étranger, qui ont trouvé du travail sur place et qui retournent après une certaine période dans leur pays, une fois les conditions devenues plus favorables- l'OCDE a distingué trois niveaux :

(1) Citée par Sami Marhoun, "L'Europe et le défi de l'exode de ses cerveaux", revue *Matière*, n° 29, Institut de Prospective technologique.

(2) Ibid.

- échange des cerveaux ;
- exode ou expatriation des cerveaux ;
- attraction des cerveaux.

Concernant le terme “pertes des cerveaux”, l'OCDE recommande de le réserver aux situations où les personnes qualifiées se voient offrir, dans leur propre pays ou à l'étranger, un emploi qui est en deçà de leur niveau scientifique, incompatible avec la formation intellectuelle et scientifique qu'elle ont reçue et qui, dans le fond et la forme, ne correspond pas à l'expérience professionnelle qu'elles ont acquise.

Il existe donc une émigration intérieure qui prépare à l'expatriation vers l'étranger ; c'est lorsque un nombre important de scientifiques et de chercheurs, faute de trouver dans leurs domaines de spécialité des débouchés suffisamment valorisants, sont amenés à exercer des professions sans rapport avec leur formation et leurs profils, mais qui sont très bien rémunératrices et garantissent une position sociale respectable, sans exiger une expérience professionnelle préalable ou des stages probatoires. Si l'on aborde l'émigration dans une perspective civilisationnelle plus large, cette catégorie de cadres doit être également considérée comme des “cerveaux émigrés”, dans la mesure où il s'agit d'émigrés à l'intérieur de leur pays et de candidats potentiels à l'expatriation vers l'étranger.

L'UNESCO, pour sa part, définit comme suit l'exode des cerveaux : “forme anormale d'échanges scientifiques entre les Etats, marquée par un flux à sens unique des scientifiques au profit des pays plus développés”.

Nous terminons par une définition issue d'une grande institution internationale, le Conseil de l'Europe, instance politique de composition plus large que la Communauté européenne à laquelle elle est étroitement liée. Cette institution s'est, en effet, penchée sur l'étude de l'exode des compétences dans les domaines les plus affectés par ce phénomène, à savoir l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Voici donc sa définition telle qu'elle figure dans une recommandation adoptée par le Conseil des ministres :

Le terme “fuite des cerveaux” signifie une perte à long terme ou définitive des ressources, dont l'ampleur dépasse le seuil critique qui met en péril le fonctionnement de certains secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique⁽¹⁾.

(1) Conseil de l'Europe, Conseil des ministres, “Recommandation n° R (95) 7 sur l'exode des cerveaux dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche”, adoptée par le Conseil le 2 mars 1995.

Concept d'émigration

Pour définir le concept, nous nous sommes fondés sur un certain nombre d'ouvrages parmi lesquels *Ahkâm Al-Qurân*⁽¹⁾ d'Ibn Al-'Arabî Al-Mu'âfrî.

Les catégories de voyage citées par Ibn Al 'Arabî correspondent, de manière générale, aux différents types d'émigration que l'on connaît actuellement et qui touchent un nombre considérable de cadres qualifiés, représentant un large éventail de spécialités, de domaines d'intérêt, de profils et de groupes d'âge, même s'il s'agit, essentiellement, de jeunes récemment sortis des universités. Les raisons de ces migrations sont multiples : le tourisme, la recherche de travail, le commerce et l'investissement, les études. Ces deux derniers motifs sont le facteur principal de l'exode des cerveaux des pays en développement. Nous y reviendrons en abordant les causes de l'émigration.

Certes, le déplacement des individus d'un pays à un autre est un comportement naturel ; il peut même revêtir en islam un caractère d'obligation religieuse, dans des circonstances particulières où l'on craint pour la foi⁽²⁾ ; mais ce qui est visé ici, c'est l'exode des cerveaux qui prend une ampleur telle qu'il en devient préjudiciable au pays d'origine. Dans cette perspective, l'afflux des cerveaux en direction des pays d'accueil constitue, pour les pays d'origine, une véritable perte de leurs capacités créatrices.

Comme cela a été précédemment souligné, l'appellation “cerveaux émigrés” ne se limite pas, dans le cadre de la présente *Stratégie*, aux experts en informatique et en technologie, même s'il existe actuellement une forte demande pour cette catégorie de cadres. Nous considérons en effet que, dans un contexte international marqué par une forte dynamique migratoire et une très grande mobilité internationale, le terme “cerveau expatrié” doit être appliqué à toutes les ressources humaines

(1) Ibn al-Arabi al-Mu'âfrî (mort en 543 H), *Ahkam al-Quran*. Edition Dar al-Kutub al-ilmia, Beyrouth.

(2) On lit à ce sujet dans le saint Coran : “*Au moment de les emporter, les Anges disent à ceux qui se font tort à eux-mêmes : “En quel état étiez-vous ? Ils répondent : “Nous étions faibles sur la terre”. Les Anges disent : “La terre de Dieu n'est-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ?”. Voilà ceux qui auront la Géhenne pour refuge ; quelle détestable fin ! A l'exception de ceux qui sont faibles et incapables parmi les hommes, les femmes et les enfants ; car ils ont été dépourvus de moyens et n'ont pas été bien guidés. Tels sont ceux que Dieu absoudra peut-être. Dieu est celui qui efface les péchés ; Il est Miséricordieux. Celui qui émigre dans le chemin de Dieu, trouvera sur la terre de nombreux refuges et de l'espace. La rétribution de celui qui sort de sa maison pour émigrer vers Dieu et Son Prophète et qui est frappé par la mort incombe à Dieu - Dieu est celui qui pardonne ; Il est Miséricordieux”*, (sourate An-Nissâ, versets 97-100).

émigrées dans le but de poursuivre des études ou de bénéficier de meilleures rémunérations, ou encore pour fuir des conditions difficiles ou se mobiliser au service de l'islam pour promouvoir le dialogue et la paix. Cela englobe les expatriés actifs dans les domaines de la pensée, de la prédication (da'wa), de la culture, du commerce et de la technologie.

On constate cependant que certains chercheurs et institutions s'occupant de la problématique migratoire, évitent de traiter de certaines formes d'émigration, par crainte de mettre en cause le droit légitime des personnes d'exercer leur liberté de mouvement. Ils en viennent donc à réserver le terme "exode des cerveaux" à deux types d'émigrants :

- I. Les experts ressortissants des pays en développement qui émigrent vers les pays avancés à la recherche du travail, de meilleures chances de promotion scientifique et d'un environnement plus favorable à la créativité et plus gratifiant.
- II. Les étudiants originaires des pays en développement qui se rendent dans les pays développés à des fins d'étude, de stage de formation ou de perfectionnement, mais qui, une fois achevés leurs études ou leurs stages, décident de rester et de travailler dans le pays d'accueil pour une durée plus ou moins longue.

Précisons enfin que l'exode des cerveaux dont il est question ici est celui qui se fait à partir du monde islamique vers l'extérieur de celui-ci. Quant à l'émigration à l'intérieur du monde islamique -comme on le verra en expliquant cette notion- nous estimons qu'il est bénéfique, si l'on envisage ce monde comme une entité homogène et solidaire, comme le veut l'islam. La mise à profit des compétences musulmanes expatriées nécessitera cependant un consensus à l'échelle islamique. Par "cerveaux", nous entendons les personnes qualifiées dans diverses disciplines et techniques, sachant que dans la conception islamique, "l'émigration" n'implique pas nécessairement le déplacement physique d'un endroit vers un autre ; un individu peut en effet "émigrer" intellectuellement tout en restant sur place et en participant, là où il se trouve, à l'édification d'une vie nouvelle⁽¹⁾. Dans cette optique, il peut s'agir d'une prise de position vis-à-vis de la société et de la vie ; d'un changement non pas dans l'espace géographique, mais essentiellement au plan intellectuel et psychologique ; ou encore d'un voyage spirituel et intellectuel vers un état meilleur.

(1) Voir Abulaziz Kamil, "Ach-chabab mina al-ightirâb ilâ al-binâ" (La jeunesse : de l'expatriation à l'édification), *actes du colloque sur la culture des jeunes*, tenu dans le cadre de la stratégie générale de la culture arabe, les 1 et 2 octobre 1983.

Selon une Tradition rapportée exclusivement par l'Imam Ahmad Ibn Hanbal dans son Musnad : Un bédouin rustre et un peu rude est venu voir le Prophète et lui dit : “Ô envoyé de Dieu ! Renseigne-nous sur l'émigration : doit-on émigrer vers toi là où tu es ? Vers un peuple particulier ? Vers une contrée connue ? L'émigration cessera-t-elle après ta mort ?”. Après un moment de silence, le Prophète demanda : “Où est la personne qui m'a questionné ?”. On lui répondit : “ La voici, ô envoyé de Dieu”. Il dit alors : “l'émigration, c'est d'abandonner les péchés, apparents et cachés, d'accomplir la prière et de s'acquitter de la zakat (aumône obligatoire). Si tu agis ainsi, tu seras un “émigré”, même si tu mourras sans avoir jamais quitté ton lieu de séjour”⁽¹⁾.

(1) Ahmad Ibn Hanbal, *Musnad*, vol. 2, p. 224, édition Dar Qurtuba, le Caire.

3

MOTIVATIONS
DE LA PRESENTE STRATEGIE

Consciente des potentialités, des compétences créatrices et des savoir-faire dont regorgent les sociétés islamiques, et de la nécessité de préserver ces richesses intellectuelles pour qu'elles puissent contribuer au progrès et au renouveau civilisationnel du monde islamique à l'orée du troisième millénaire, l'ISESCO a consacré, dans le cadre de ses plans d'action successifs, des programmes visant à resserrer les liens entre les expatriés et leurs patries d'origine, à préserver leur identité contre les facteurs d'aliénation et de déculturation, et à mettre leurs compétences au service de la Oumma. Les principales motivations de cette démarche sont les suivantes :

1. L'élaboration de la présente Stratégie fait partie intégrante du plan d'action de l'ISESCO

Depuis l'avènement de l'islam, les échanges culturels entre les musulmans n'ont jamais cessé d'être intenses, même si les rapports entre les différents acteurs en présence n'ont pas toujours été équilibrés. C'est pour contribuer à l'instauration d'un équilibre -qu'elle estime d'autant plus nécessaire qu'il s'agit du domaine culturel et des échanges dynamiques entre les éléments constitutifs de l'identité islamique- que l'ISESCO a consacré dans ses plans d'action de nombreuses activités aux échanges culturels inter-islamiques et à l'éthique du dialogue et de la divergence en islam, outre un éventail d'actions en faveur des minorités musulmanes en Europe. Ces efforts ont été couronnés, d'une part, par l'élaboration de *la Stratégie d'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique*, laquelle a été adoptée lors de la réunion des présidents des centres et associations islamiques tenue en Croatie en 1998, avant d'être approuvée par le 9^{ème} Sommet islamique tenu au Qatar en 2000 et, d'autre part, par l'ébauche du projet de la Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes expatriées en Occident.

Ce faisant, l'Organisation est pleinement consciente de la nécessité d'oeuvre sans relâche à consolider l'unité et l'intégration entre les musulmans et à raffermir les liens de fraternité et d'entente entre eux, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde islamique. Pour cela, elle s'efforce de renforcer le dialogue et les échanges culturels inter-islamiques, et de mettre à profit les compétences expatriées en tant que partie intégrante de l'entité islamique commune et acteurs qualifiés et résolus à participer au dialogue et à l'édification culturelle.

Dans cet esprit, l'ISESCO s'est attelée à mettre en oeuvre des programmes relatifs au dialogue culturel, à la promotion de la culture islamique auprès des minorités et des communautés musulmanes établies à l'étranger, à l'activation des échanges de produits culturels islamiques et à la mise au point d'une stratégie dédiée au phénomène d'expatriation des intellectuels musulmans de haut niveau et à leur mise à contribution.

Sans doute l'émigration des compétences islamiques vers l'étranger constitue-t-elle un phénomène dont les causes sociales, économiques, politiques et scientifiques débordent le domaine de compétence de l'ISESCO. Mais celle-ci n'en demeure pas moins résolue à contribuer à traiter ce phénomène, en veillant à mettre en place des programmes clairement définis, dans le cadre d'une Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique, et dans le domaine de ses compétences culturelle, scientifique et éducative.

2. Les compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique : source de rayonnement culturel de la Oumma

Dès lors qu'il est question ici du rayonnement culturel et intellectuel de la Oumma, l'ISESCO s'attachera résolument à l'étude des causes profondes sous-tendant le phénomène d'expatriation, à la recherche des moyens de mise à profit des compétences expatriées, toutes catégories et toutes disciplines confondues, et à la mise en œuvre des recommandations issues de la réunion d'experts qui s'est tenue à Potsdam (Allemagne) en juin 2000/ rabiia ii 1421, laquelle réunion a jeté les premiers jalons pour l'élaboration de la présente stratégie.

3. L'absence de communication nuit au rayonnement culturel de la Oumma

Il y a lieu de noter à cet égard, les points suivants :

- l'absence de communication entre les compétences expatriées en Occident et les institutions nationales ;
- le faible niveau de coopération et de coordination entre les compétences expatriées et le reste de la communauté musulmane établie à l'étranger ;
- l'absence d'un cadre institutionnel à même de renforcer les liens entre les compétences expatriées et les autres musulmans émigrés.

4. La Oumma islamique a besoin de tous ses ressortissants

L'une des obligations des musulmans envers leur Oumma, c'est de veiller à ce qu'elle soit toujours présente dans leurs cœurs et leurs esprits, partout où ils se trouvent, de sentir en permanence le poids des responsabilités qu'ils ont envers elle, et d'œuvrer ainsi à concrétiser le sens de l'appartenance à "la communauté unique" évoquée dans ces versets coraniques : *"Cette communauté qui est la vôtre est une communauté unique. Je suis votre Seigneur ! Adorez-moi donc !"*, (sourate Al-Anbiyâ, verset 92) ; *"Les croyants et les croyantes sont amis les uns des autres. Ils ordonnent ce qui est convenable ; ils interdisent ce qui est blâmable ; ils s'acquittent de la prière, ils font l'aumône et ils obéissent à Dieu et à Son Prophète. Voilà ceux auxquels Dieu fera bientôt miséricorde. Dieu est*

puissant et juste”, (sourate At-tawba, verset 71). Le témoignage de fidélité à la Oumma consistera également à s'éloigner de tout facteur de division et de discorde, en vertu de la parole divine : “*Obéissez à Dieu et Son Prophète ; ne vous querellez pas, sinon vous fléchirez et votre chance de succès s'éloignerait. Soyez patients, Dieu est avec ceux qui sont patients*”, (sourate Al-Anfâl, verset 46). Les musulmans doivent également s'attacher à traduire dans les faits le sentiment d'affection et de compassion mutuelle évoqué par le Prophète dans ce hadith : “Tu verras les croyants dans leurs manifestations de compassion, d'affection et de sympathie, semblables à un seul corps : il suffit qu'un membre souffre pour que tout le corps réagisse par la perte du sommeil et la fièvre”⁽¹⁾. Selon un autre hadith : “Les croyants sont, les uns pour les autres, comme les pierres d'une bâtisse qui se renforcent mutuellement”⁽²⁾.

Il est donc clair que la Oumma a plus que jamais besoin de la contribution de ses compétences et de son potentiel créatif, à un moment où elle traverse une période délicate où le monde est tiraillé par les puissances dominantes qui détiennent les secrets de la science et de la technologie, et s'arrogent le droit de livrer leur trésor à qui elles veulent et quand elles le souhaitent.

5. La communauté musulmane émigrée a des droits sur ses ressortissants les plus doués

Les musulmans, où qu'ils se trouvent, sont tenus de maintenir entre eux des relations solides à travers des actions communes et l'entraide sociale. C'est dans cet esprit que la présente *Stratégie* entend resserrer les rangs de la communauté musulmane établie à l'étranger, dont les membres sont unis par la foi et les liens de sang, partagent le même héritage civilisationnel, ainsi qu'un ensemble d'objectifs communs.

La présence et l'installation durable d'une communauté musulmane émigrée dans les sociétés occidentales ouvrent de larges perspectives devant ces expatriés pour servir la Oumma. La contribution de ces cadres hautement qualifiés, qui jouissent d'un statut social et scientifique élevé, constituera sans doute un moyen puissant pour conforter la position du monde islamique et en améliorer l'image.

Par ailleurs, la présence et l'intégration des cadres expatriés dans la communauté musulmane établie en Occident aideront à préserver l'identité religieuse de ces cadres et, surtout, à protéger les deuxième et troisième générations contre le risque de les voir se fondre dans le creuset des sociétés occidentales, et donc de

(1) Cité par Bukhari, Muslim et Imam Ahmad.

(2) Cité par Bukhari, Muslim et Tirmidhî.

perdre leur identité culturelle et de se montrer ainsi incapables de jouer un rôle significatif au service de la Oumma, de ses causes et de sa religion.

Les communautés émigrées -comme les autres composantes du monde islamique- ont le droit de profiter, à travers leurs membres les plus qualifiés, de la production des centres scientifiques et technologiques de l'Occident, d'autant plus qu'elles possèdent les moyens matériels et humains nécessaires à cet effet. Ces communautés nourrissent, en outre, le désir de voir la Oumma, et ses compétences expatriées, se hisser au plus haut niveau de progrès et d'excellence, et de contribuer à donner à l'Occident une meilleure image de l'islam et des musulmans.

Dans le cadre de la présente *Stratégie*, l'ISESCO s'attachera à mobiliser tous les moyens à même de rapprocher davantage les cadres expatriés et les autres membres de la communauté musulmane établie à l'étranger. Elle oeuvrera en sorte que les experts de haut niveau culturel et scientifique agissent comme forces d'attraction auprès des autres membres de la communauté émigrée, et ce, à travers la communication, les contacts directs et l'échange de visites, en particulier au profit des jeunes qui pourront ainsi devenir plus fiers de leur religion et aspirer à prendre pour modèle ces scientifiques prestigieux.

6. Les compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique et leur besoin d'encadrement et d'orientation

S'il est de plus en plus fréquent de voir les classes ouvrières musulmanes établies à l'étranger s'organiser en groupes soucieux de préserver leur identité culturelle, de vivre dans un environnement imprégné de l'Islam et de veiller à nourrir et à maintenir cet esprit, les cadres musulmans expatriés en Occident sont, en revanche, dispersés dans différentes régions, parfois très éloignées les unes des autres. Ce constat incite l'Organisation à chercher les moyens de conforter la présence islamique dans les pays d'immigration, dans toutes ses dimensions culturelles et religieuses, tout en s'employant à consolider les liens de fraternité et de sympathie entre les différentes composantes des communautés musulmanes expatriées, y compris les cadres hautement qualifiés. Elle s'attache également à briser l'isolement culturel des populations musulmanes résidant dans des régions reculées qui offrent un cadre paisible attirant le plus souvent de nombreux centres scientifiques et de recherche. Or, dans ces "enclaves", on ne trouve pas de mosquée, et moins encore de restaurant ou de boucherie respectant les normes islamiques, pas plus que des programmes éducatifs et culturels adaptés et autres facilités nécessaires à la vie des musulmans.

A l'évidence, les centres d'études et de recherches en Occident ont un pouvoir d'attraction très fort sur les chercheurs avides d'apprendre et de se perfectionner. Ces centres attirent particulièrement les cadres les plus qualifiés qui sont ainsi

encouragés à venir travailler et s'installer dans les régions d'implantation de ces centres. Il est également incontestable que la présence musulmane à l'extérieur du Monde islamique, en général, peut servir de nombreux objectifs qu'il serait difficile d'atteindre autrement, de même qu'elle peut donner lieu à des avantages considérables, pour peu que l'on sache mettre en valeur les compétences qu'elle recèle et les positions qui sont les leur.

7. Agir en vue de circonscrire le phénomène d'expatriation des cerveaux

L'une des préoccupations de l'ISESCO en tant qu'institution islamique spécialisée dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, c'est d'œuvrer à circonscrire le phénomène de fuite des cerveaux, à travers la mise en œuvre dans le monde islamique de ses trois stratégies consacrées respectivement à l'éducation, à la science et à la culture. Elle entend ainsi créer les conditions permettant aux cadres nationaux de réaliser leurs ambitions et leurs projets, en bénéficiant sur place des possibilités de développer leurs capacités, d'atteindre de hauts niveaux d'excellence et de voir reconnus leurs mérites, de sorte qu'ils n'éprouvent plus le besoin de quitter leur patrie pour aller travailler à l'étranger, à moins qu'il ne s'agisse de séjours inscrits dans le cadre de la coopération bilatérale ou dans le cadre de programmes scientifiques et éducatifs conduits sous le contrôle d'une autorité nationale. Mais le succès d'une telle entreprise nécessite la promotion des centres de recherche scientifique, le développement de l'enseignement supérieur et le renforcement de l'adéquation entre la recherche fondamentale et ses applications à des fins de développement.

4

OBJECTIFS

Les objectifs de la présente **Stratégie** font partie intégrante de ceux énoncés dans les trois stratégies suivantes : “**la Stratégie pour le développement de l'éducation dans les pays islamiques**”, adoptée par la 3^{ème} Conférence générale de l'ISESCO, tenue à Amman (Royaume hachémite de Jordanie), en 1988 ; la “**Stratégie culturelle du monde islamique**”, adoptée par le 7^{ème} Sommet islamique, tenu à Dakar (République du Sénégal) en 1991 ; et la “**Stratégie pour le développement des sciences et de la technologie dans les pays islamiques**”, adoptée par le 8^{ème} Sommet islamique, tenu à Téhéran (République islamique d'Iran) en 1997 ; à cela s'ajoutent les objectifs des stratégies subsidiaires, en particulier “**la Stratégie pour l'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique**”, laquelle a été adoptée par le 9^{ème} Sommet islamique, tenu à Doha (Etat du Qatar) en 2000.

Compte tenu des spécificités du phénomène d'expatriation des cerveaux et du statut particulier des compétences touchées par ce phénomène, il a été jugé opportun d'assigner à la présente Stratégie les objectifs suivants :

1. Les objectifs

La présente stratégie s'inscrit, globalement, dans le cadre du programme consacré, d'une part, à la promotion des échanges culturels entre les musulmans, et, d'autre part, à la contribution à l'effort d'édification de l'avenir culturel du monde islamique. Ce programme poursuit deux finalités principales :

- i. Comprendre les réactions du monde islamique face aux flux migratoires et la manière dont il entend traiter ce phénomène ;
- ii. Déterminer les possibilités d'échanges mutuellement bénéfiques entre le monde islamique et les compétences expatriées, toutes disciplines confondues : il s'agit, premièrement, de s'attacher à renforcer l'identité du monde islamique, à préserver et développer ses ressources humaines qualifiées, à réaliser ses projets et l'aider à remplir pleinement sa mission. Deuxièmement, faire en sorte que les cadres musulmans qualifiés puissent tirer profit des richesses et des potentialités dont regorge le monde islamique - et dont ils représentent eux-mêmes une proportion importante. Troisièmement, veiller à imprimer une direction positive aux mouvements migratoires, de façon à promouvoir le rôle et la mission civilisationnels de la Oumma et à conforter sa position scientifique, ainsi que ses efforts de développement.

Les deux finalités précitées, à savoir l'intensification des échanges culturels inter-islamiques et le renforcement du rôle de ces échanges dans l'édification culturelle de la Oumma, convergent vers un but plus large : “**comment faire face au défi civilisationnel mondial**”. Ce défi là, né des mutations mondiales fulgurantes et profondes, impose d'agir d'urgence afin de répondre de façon

efficace et concrète à un certain nombre de questions dont découlent diverses options, notamment celles qui suivent :

- **Première option** : Développer la diversité culturelle du monde islamique et ses spécificités, loin du mouvement de la civilisation mondiale et en rupture avec celui-ci et, par conséquent, s'efforcer d'enrayer, par tous les moyens possibles, l'exode des compétences en dehors du monde islamique ;
- **Deuxième option** : Se soumettre à la civilisation dominante et ajuster la civilisation islamique aux réalités culturelles environnantes, et donc ne pas se préoccuper des flux migratoires qui absorbent les ressources humaines et matérielles du monde islamique et épuisent son réservoir de "matière grise" ;
- **Troisième option** : Promouvoir à la fois la diversité et la spécificité islamiques par l'exploitation des avancées scientifiques des autres, tout en veillant à préserver le cachet authentique du monde islamique, ceci implique la mise en valeur de son potentiel scientifique et culturel -dont les compétences expatriées à l'extérieur du Monde islamique font partie intégrante- et la consolidation de l'esprit de coopération et d'interpénétration féconde qui caractérise les rapports du monde islamique avec les autres civilisations et cultures.

La deuxième option est totalement à exclure, tandis que la première est irréalisable dans l'état actuel des choses. Reste donc la troisième dont la réalisation exige de connaître au préalable les éléments de différence et de spécificité, d'identifier les moyens de mise à profit des compétences de l'autre, ainsi que la nature des évolutions culturelles mondiales et des forces qui les animent. Ceci est indispensable, si l'on veut maîtriser parfaitement les facteurs susceptibles de raffermir et de préserver l'identité culturelle des musulmans en général, et des expatriés à l'extérieur du Monde islamique, en particulier. On peut y parvenir par le renforcement de leur position et de leur cohésion face aux risques de déracinement et d'aliénation culturels, et par la création de conditions devant les aider à exploiter de façon optimale les opportunités de coopération et d'échange au bénéfice de leurs pays d'origine.

2. Objectifs

Il s'agit ici des objectifs qui définissent le cadre général dans lequel s'inscrit l'action stratégique destinée à traiter le phénomène d'expatriation des compétences, selon une approche globale. Ces objectifs se ramènent, pour l'essentiel, à ce qui suit :

1. Revaloriser les compétences musulmanes expatriées et reconnaître leurs mérites ;
2. Aider au renforcement des attaches islamiques des cadres expatriés ;
3. Fournir aux expatriés les meilleures possibilités de servir le monde islamique dans tous les domaines ;

4. Répondre à leurs préoccupations dans les domaines éducatif, culturel, scientifique et social ;
5. Faire connaître les compétences expatriées et leurs contributions scientifiques ;
6. Consolider les liens entre les compétences expatriées et coordonner leurs efforts ;
7. Créer des réseaux de communication et d'échange d'expériences entre les cadres expatriés et leurs pairs dans le monde islamique ;
8. Rattacher leurs efforts culturels au référentiel et au système de valeurs islamiques ;
9. Encourager les expatriés à participer aux stages de formation et aux études sur le terrain effectués au bénéfice du monde islamique ou à les superviser ;
10. Associer les expatriés aux efforts visant à promouvoir le message de dialogue civilisationnel et les échanges culturels entre le monde islamique et les pays d'immigration ;
11. Encourager leur contribution à la mise en exergue de l'image positive de l'islam à travers leurs écrits et leurs actes, de façon à démontrer que cette religion recèle les plus hautes valeurs de l'humanité ;
12. Mettre à disposition un matériel de référence indiquant les moyens de tirer profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique dans le cadre des plans de développement global du monde islamique ;
13. Mettre en place et actualiser régulièrement des bases de données sur les experts musulmans de diverses spécialités travaillant dans des centres de recherche scientifique à l'intérieur et à l'extérieur du monde islamique.

5

SOURCES D'INSPIRATION

Il y a lieu de distinguer à cet égard les sources d'inspiration générales et les références à caractère spécifique, car la présente *Stratégie*, dont l'élaboration a été assurée par l'ISESCO, s'applique à l'ensemble du monde islamique dans toutes ses composantes : gouvernements, groupes, individus, institutions. Par "sources d'inspiration générales", nous entendons les éléments de référence sur lesquels se fonde toute action islamique, qu'elle émane des institutions, des individus et des collectivités, et plus particulièrement les éléments qui relèvent des domaines de compétence de l'ISESCO ou qui s'inscrivent dans ses plans d'action, ainsi que les recommandations issues des réunions successives tenues par l'Organisation, ou encore celles se rapportant à ses programmes de coopération.

1. Les sources d'inspiration générales

a) Le saint Coran :

La base principale de toute action dédiée à l'islam et à ses adeptes réside dans le saint Coran, parole divine immuable. Le Coran reste en effet la source première, le principe suprême qui préside à toute œuvre culturelle, civilisationnelle ou scientifique chez les musulmans. Dieu Très-haut décrit le Coran en ces termes : *"Oui, ce Coran conduit dans une voie très droite"*, (sourate Al-Isrâ8. , verset 9) ; *"Certains ne croient pas au Rappel qui leur est parvenu : voici, cependant, un livre précieux. L'erreur ne s'y glisse de nulle part. C'est une révélation d'un Seigneur sage et digne de louange"*, (sourate Fussilat, versets 41-42).

Le Livre sacré est donc -ou devrait être- le texte fondateur de la science, de la culture et de l'enseignement dans les sociétés islamiques ; il est la Loi que tout musulman sincère doit observer ; la source principale qui règle les rapports des musulmans entre eux et avec les autres.

Parole divine véridique et sublime, le Coran constitue un véritable miracle au plan scientifique, législatif, stylistique et eschatologique. Son caractère parfait et inimitable se manifeste également dans sa composition rigoureusement cohérente, sa résistance à l'usure du temps et l'éclat inaltérable de sa splendeur verbale et de sa véracité scientifique.

Le Coran exhorte le croyant à utiliser ses capacités intellectuelles pour son propre bien et le bien d'autrui, à lire et méditer les signes divins transcrits dans le Livre révélé ou observable dans l'univers. Les exhortations à la réflexion reviennent dans maints versets coraniques comme dans ces exemples : *"Ne considèrent-ils pas comment les chameaux ont été créés ; comment le ciel a été élevé ; comment les montagnes ont été placées ; comment la terre a été aplaniée"*, (sourate Al-Ghâshiya, versets 18-20) ; *"Des événements se sont passés avant vous ; parcourez la terre ; voyez quelle fut la fin de ceux qui criaient au mensonge"*, (sourate l-

'Imrân, verset 137) ; *“Où, nous avons envoyé un prophète à chaque communauté : adorez Dieu ! Fuyez les “Taghût”. Il y en eut parmi eux ceux que Dieu dirigea, tandis que l'égarément des autres devient inéluctable. Parcourez la terre ; voyez quelle fut la fin de ceux qui criaient au mensonge”*, (sourate An-Nahl, verset 36) ; *“Parcourez la terre et considérez quelle a été la fin des coupables. Ne t'attriste pas à leur sujet ; ne soit pas dans l'angoisse à cause de leurs machinations. Ils disent “Quand donc cette promesse se réalisera-t-elle si vous êtes véridiques ?”*, (sourate An-Naml, versets 69-71) ; *(Parcourez la terre et considérez comment Il donne un commencement à la création. Dieu la fera ensuite renaître de la dernière naissance. Dieu est puissant sur toute chose. Il châtie qui Il veut et Il fait miséricorde à qui Il veut. Vous serez ramenés vers Lui. Vous ne pouvez vous opposer à Sa puissance, ni sur la terre, ni dans le ciel. Vous n'avez, en dehors de Lui, ni maître, ni défenseur”*, (sourate Al-'Ankabût, versets 20-22).

On pourrait multiplier les exemples de versets coraniques invitant à la méditation sur l'univers, sur le sort réservé aux nations anciennes ou sur la création.

Le musulman cultivé emporte avec lui, où qu'il va, cet appel à la méditation sur l'univers, la société et l'homme, en vertu duquel il doit aussi agir pour répondre aux impératifs de la vie, promouvoir les valeurs humaines et rendre des services précieux à l'humanité et à l'environnement naturel et matériel.

Le recours au Coran, en tant que source d'inspiration pour toute entreprise humaine, offre à la société, et à l'élite intellectuelle en particulier, un formidable outil méthodologique permettant d'appréhender la réalité, d'analyser et de comprendre les évolutions et les transformations en cours et d'expliquer les mécanismes stimulants ou inhibitifs dans la société. En effet, le chercheur qui puise à la source du Coran et se guide sur sa sainte lumière parvient à percer les secrets et cerner les lois qui gouvernent le monde, notamment celles qui président aux mutations sociales et civilisationnelles. Il est également plus à même de déceler les antagonismes et la dynamique caractérisant ces mutations et de dégager les facteurs permettant de maîtriser l'évolution de la société et de l'orienter dans la bonne direction.

b) La noble sunna du Prophète

La sunna désigne les propos du Prophète, ses actes et ses approbations. Elle constitue la deuxième source du droit islamique après le saint Coran. A ce titre, la sunna représente une référence que l'on peut faire valoir comme fondement légal et comme point de départ pour édifier, orienter, amender et former. La fidélité au Prophète est recommandée dans maints versets coraniques comme dans ce qui suit : *“Suivez-moi, si vous aimez Dieu ; Dieu vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Dieu est celui qui pardonne, Il est miséricordieux”*, (sourate l-'Imrân,

verset 31) ; “*Ô vous qui croyez ! Obéissez à Dieu ! Obéissez au Prophète*”, (sourate An-Nissâ, verset 59) ; “*Ceux qui obéissent au Prophète obéissent à Dieu*”, (sourate An-Nissâ, verset 80) ; “*Prenez ce que le Prophète vous donne et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit*”, (sourate Al-Hachr, verset 7) ; “*Lorsque Dieu et Son Prophète ont pris une décision, il ne convient ni à un croyant, ni à une croyante de maintenir son choix sur cette affaire*”, (sourate Al-Ahzâb, verset 36) ; “*Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne croiront pas, tant qu'ils ne t'auront pas fait juge de leurs différends. Ils ne trouveront plus ensuite, en eux-mêmes, la possibilité d'échapper à ce que tu auras décidé et ils s'y soumettront totalement*”, (sourate An-Nissâ, verset 65).

La sunna est venue clarifier et détailler les prescriptions contenues dans le Coran, aussi bien celles relevant du culte que celles ayant trait à la législation. Le livre de Dieu offre ainsi un corpus complet et global dont la sunna explique les modalités d'application et indique comment on peut se guider d'après ses orientations lumineuses. Le Très-haut a dit, s'adressant au Prophète : “*Nous avons fait descendre sur toi le Rappel pour que tu expliques clairement aux hommes ce qu'on a fait descendre vers eux*”, (sourate An-Nahl, verset 44).

Le choix de la sunna comme référence fondamentale, après le Coran, pour ce travail implique d'en aborder les enseignements et les dispositions dans une approche globale qui s'attache à en saisir la portée, à en dégager les contenus et à en déceler les finalités telles qu'elles se manifestent dans la mise en pratique par le Prophète de la Révélation divine, la transformation de celle-ci en une réalité vécue et appliquée par les hommes dans leurs actes quotidiens. Dans cette perspective, la sunna constitue une source fondamentale riche de connaissances.

c) Le système de valeurs islamiques et les principes humains communs

Par “système de valeurs islamiques”, nous entendons le corpus de valeurs et de principes dégagés à partir des deux sources fondamentales précédentes (Coran et sunna), et qui constituent, au côté de ces sources, le “fil conducteur” pour orienter l'évolution du monde, les activités de la vie et les actions de l'homme.

Mais la présente *Stratégie*, dans ses volets culturels et scientifiques, ne puise pas seulement aux sources islamiques fondamentales. Elle s'inspire aussi, pour réaliser ses objectifs, d'une approche axée fondamentalement sur les principes d'application tirés de ces sources et sur les valeurs humaines conformes à la *fitra* (nature humaine originelle) : la noblesse de caractère, la pureté, la sincérité, la moralité, le beau, la probité, la rectitude, les nobles idéaux consacrés par l'humanité, les principes de vérité, de justice et de dignité...

Ces principes constituent les normes culturelles sur la base desquelles on juge les comportements, et on détermine s'ils sont bons pour l'individu et pour la

collectivité. Les principes en question doivent être conformes à la *fitra*, à la nature originelle que Dieu a donnée aux hommes, en les créant. Ce qui suppose qu'ils doivent rejeter totalement tout ce qui est de nature à semer le désordre sur la terre ou à en détruire les ressources biologiques et naturelles.

d) Une approche soucieuse d'équilibre

A la lumière des principes de référence précités, la présente *Stratégie* a opté pour une approche d'équilibre et de juste milieu qui caractérise l'islam, lequel privilégie en effet la "douceur" (*yusr*), la modération et la tolérance, et s'oppose foncièrement à toute sorte d'excès. On lit dans le Coran : "*Pratique le pardon, ordonne le bien, et écarte-toi des ignorants*", (sourate Al-A'râf, verset 199). Nulle place donc en Islam pour les rigorismes, les excès de zèle, les contraintes ou les excommunications : "*Nous avons fait de vous une communauté éloignée des extrêmes*", (sourate Al-Baqara, verset 143).

L'adoption de cette approche soucieuse du juste milieu pendant les phases de conception et d'exécution de la présente *Stratégie*, exige de rechercher les éléments qui unissent toutes les composantes de la Oumma dans sa marche vers un avenir plus radieux et de rejeter tout ce qui est susceptible d'aviver les discordes et les divisions. Il n'est donc pas question ici de fustiger, dénoncer ou censurer qui que ce soit. Bien au contraire, on veillera à observer les principes islamiques énoncés dans ce verset coranique : "*Appelle les hommes dans le chemin de ton Seigneur, par la sagesse et une belle exhortation ; discute avec eux de la meilleure manière*", (sourate An-Nahl, verset 125). Il s'agira donc d'ouvrir aux compétences expatriées des perspectives d'espoir, d'optimisme et de sérénité, en se montrant attentif à leur égard et confiant dans leur capacité de servir leur Oumma et leur religion.

2. Autres textes de référence

a) La Charte de l'ISESCO

L'accent sera mis ici essentiellement sur les buts suivants correspondant aux objectifs généraux de la *Stratégie* :

- Consolider l'entente entre les peuples musulmans et participer à l'instauration de la paix et de la sécurité dans le monde par tous les moyens possibles, et particulièrement à travers l'éducation, les sciences, la culture et la communication ;
- Développer les sciences appliquées et utiliser les technologies avancées dans le cadre des valeurs et idéaux immuables de l'islam ;
- Renforcer la complémentarité et œuvrer pour assurer la coordination entre les institutions de l'Organisation de la Conférence Islamique spécialisées

dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication, et entre les Etats membres de l'Organisation islamique - ISESCO - et ce, afin de raffermir la solidarité islamique ;

- Protéger l'identité islamique des musulmans dans les pays non islamiques ;
- Consolider la culture islamique, protéger l'indépendance de la pensée islamique contre les facteurs d'invasion et d'aliénation culturelles, et sauvegarder les caractéristiques et spécificités de la civilisation islamique.

L'étude du phénomène d'expatriation des cerveaux et des possibilités de sa mise à profit a pour finalité d'œuvrer à renforcer la coopération entre les différentes capacités créatrices et productives du monde islamique. En effet, la coopération entre les Etats membres se réalise à travers leurs éléments les plus actifs dans les domaines économique, politique, éducatif, scientifique, culturel et médiatique. Il s'agit, dans le même esprit, de favoriser le développement des sciences appliquées, l'utilisation des technologies de pointe dans ces Etats et la promotion des secteurs de la culture, de la science et de l'éducation.

b) La Stratégie de la connaissance adoptée par l'Organisation

La présente *Stratégie* utilisera également comme source d'inspiration principale la "**Stratégie de la connaissance**"⁽¹⁾, un corpus complet et intégré comportant les quatre stratégies suivantes émanant de l'ISESCO :

- La "**Stratégie pour le développement de l'éducation dans les pays islamiques**", adoptée par la 3^{ème} Conférence générale de l'ISESCO, tenue à Amman (Royaume hachémite de Jordanie), en 1988 ;
- La "**Stratégie culturelle du monde islamique**", adoptée et approuvée par le 7^{ème} Sommet islamique, tenu à Dakar, (République du Sénégal), en 1991 ;
- La "**Stratégie pour le développement des sciences et de la technologie dans les pays islamiques**", adoptée et approuvée par le 8^{ème} Sommet islamique, tenu à Téhéran (République islamique d'Iran), en 1997 ;
- "**la Stratégie pour l'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique**", adoptée par le 9^{ème} Sommet islamique, tenu à Doha, (Etat du Qatar), en 2000.

La présente stratégie s'inscrit donc dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies principales précitées et d'autres stratégies subsidiaires venues les compléter, notamment la "**Stratégie pour l'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique**".

(1) Voir Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, *Edification civilisationnelle du monde islamique*, Partie 3, p. 172, publications de l'ISESCO, 1420 H./1999. .

Dans ce contexte, seront également considérées comme documents de référence les recommandations issues des conférences, des colloques et autres réunions tenues par l'ISESCO, notamment celles émanant des deux réunions mentionnées dans l'introduction, à savoir la réunion d'Utrecht (Pays-bas) et la réunion de Potsdam (Allemagne) (pour plus de détails sur ces réunions, voir les annexes 1 et 2 figurant à la fin de cet ouvrage).

c) Plans d'action de l'ISESCO

Autres documents de référence qui servent à définir les domaines et les contenus de la présente stratégie, citons les plans d'action de l'ISESCO, en particulier les programmes relatifs aux échanges culturels, lesquels mettent l'accent sur la nécessité de consolider en permanence l'unité et la complémentarité entre les Musulmans, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde islamique, de stimuler la coopération culturelle inter-islamique, de tirer parti des compétences expatriées, de mettre en œuvre les programmes relatifs au dialogue culturel, à la promotion de la culture au sein des minorités et des communautés musulmanes établies dans les pays non islamiques et à l'échange des produits culturels, et d'élaborer une stratégie pour le traitement et la mise à profit du phénomène d'expatriation des cerveaux⁽¹⁾.

(1) Le plan d'action triennal de l'ISESCO pour les années 2001-2003, p. 199.

6

DIAGNOSTIC DU PHENOMENE
D'EXPATRIATION DES CERVEAUX

1. La mobilité scientifique à l'époque moderne

Avant d'aborder l'analyse de certains aspects du phénomène d'expatriation des cerveaux que nous jugeons nécessaires pour l'élaboration des contenus de la *Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique*, il convient de mettre en exergue l'importance de la mobilité scientifique en tant qu'élément clé de la recherche scientifique moderne.

En effet, même si elle prospère davantage dans des pays plus attractifs où les scientifiques jouissent de meilleures conditions de protection, de reconnaissance et d'estime, la science ne peut s'enfermer dans une forteresse impénétrable, ni se cantonner dans des domaines d'intérêt ou des aires géographiques aux frontières étanches. Elle ne saurait non plus rester longtemps l'apanage de quelques privilégiés. Bien plus, même les secrets scientifiques que certaines instances s'efforcent de réserver exclusivement à leurs experts initiés, ne peuvent pas rester indéfiniment cachés, quels que soient les efforts et les dépenses consentis pour en interdire l'accès.

Par ailleurs, de nombreuses expériences relatives au développement et au transfert des sciences, à la révélation des secrets de fabrication, aux moyens de diffusion et de publication des découvertes scientifiques et aux brevets d'invention, ont amené les scientifiques à reconnaître que la mobilité scientifique, autrement dit les déplacements des scientifiques entre différentes institutions et universités, tant à l'échelon national qu'au niveau régional et international, constitue désormais une condition essentielle pour le développement de la recherche et le progrès humain.

Même un pays à l'avant-garde du progrès scientifique et technologique comme les USA n'est pas capable d'empêcher ses scientifiques de changer de lieu de travail. Si la mobilité internationale de la science et des scientifiques n'avait pas été acceptée par ce pays, on aurait vu un nombre considérable de scientifiques et de chercheurs le quitter pour aller vers d'autres horizons plus propices à l'épanouissement des talents et à la satisfaction de la soif de connaissance.

Il est donc illusoire et inutile de vouloir empêcher la mobilité des scientifiques. Au lieu de s'entêter dans cette voie sans issue, il conviendrait plutôt de rectifier le tir, de revoir la "feuille de route", bref, d'orienter le mouvement dans la bonne direction plutôt que de s'efforcer de l'arrêter. Ce changement de cap est à la fois possible et souhaitable.

Pour mieux cerner la notion de "mobilité scientifique", il importe de faire la distinction, d'une part, entre le déplacement des scientifiques en dehors de l'université ou d'un centre de recherche dans le cadre d'une conférence, d'un stage ou d'une formation et, d'autre part, la mobilité au sein d'un domaine scientifique donné. Pour beaucoup d'experts, en effet, la mobilité suppose un

déplacement en dehors des frontières géographiques, institutionnelles ou scientifiques. Phénomène multidimensionnel, elle implique le passage de façon libre, facile, sûre, régulière et stimulante :

- d'une institution de recherche vers une autre ;
- d'un pays ou d'une région à une autre ;
- d'une culture ou d'une langue vers une autre culture ou langue ;
- d'un domaine de spécialité vers un domaine connexe ou différent ;
- d'une institution publique vers une institution privée ou inversement.

La mobilité se heurte à de nombreux obstacles, au premier rang desquels figurent les dispositions législatives régissant la recherche scientifique, la carrière de chercheur et ses critères d'évolution -lesquelles dispositions nécessitent aujourd'hui une profonde révision dans le monde islamique- outre les difficultés classiques consistant en pénurie budgétaire, insuffisance de postes à pourvoir, faibles mesures d'incitation, etc.

Il est également déplorable, dans ce contexte, de constater qu'un nombre croissant de diplômés qui entrent à l'université ou dans une autre institution scientifique pour y enseigner et poursuivre leur carrière sont contraints de ne jamais quitter leur lieu d'affectation. Or, l'évolution de la science est telle aujourd'hui qu'elle impose aux scientifiques une mobilité permanente dans le but de se ressourcer, de rafraîchir leurs connaissances et de faire des voyages stimulants et enrichissants pour l'esprit. Tout cela offre aux chercheurs, notamment aux plus jeunes, la possibilité d'apporter leur contribution et leur part d'innovation dans leur domaine de spécialité, de mettre à jour leurs connaissances, de perfectionner leurs méthodes de travail et d'enrichir ainsi leur bagage scientifique.

Cependant, la mobilité est difficile pour une personne qui n'a pas l'esprit d'aventure dans le domaine scientifique et qui se complaît dans son rôle confortable universitaire. D'où la nécessité d'encourager et d'inciter les enseignants chercheurs à effectuer des séjours scientifiques à l'étranger, car en dépit de ses inconvénients provisoires (absence prolongée de cadres hautement qualifiés, cessation d'activité d'un certain nombre d'unités de recherche, etc.), la mobilité scientifique permet de modifier le sens de l'émigration des compétences et contribue à secouer la torpeur des centres scientifiques et de recherche tournant au ralenti et à les revitaliser. Il suffit pour cela de faire preuve de bonne volonté et de faire des choix judicieux.

2. Historique du phénomène

Le phénomène d'émigration des compétences est aussi vieux que la science elle-même. De tout temps, en effet, les savants, individuellement ou collectivement,

émigrent vers d'autres pays pour des raisons diverses : famine généralisée, catastrophe humanitaire, désastre naturel ou guerre. La science a toujours été liée aux voyages effectués dans des pays où le savoir est plus prospère et mieux apprécié, et où les savants jouissent d'une plus grande estime. Il était ainsi naturel de voir les oulémas musulmans partir vers des régions plus propices à leur épanouissement intellectuel, dès qu'ils avaient le sentiment de prêcher dans le désert, d'être en butte à des tracasseries quelconques ou de voir leurs précieux enseignements susciter peu d'intérêt de la part de leurs étudiants.

Ainsi, depuis l'aube de l'histoire, la science a-t-elle été liée aux voyages d'étude. A cet égard, le cerveau a joué un rôle important en tant que réservoir de connaissances acquises et instrument efficace de développement, de diffusion et d'étude de la science. Cette corrélation ancienne entre la quête de la science et les voyages s'est renforcée de nos jours grâce au progrès scientifique qui a permis la diffusion d'informations sur les hauts lieux de la science, et a facilité les voyages vers ces lieux. Cela a créé de nouveaux types de migrations et d'interactions entre les scientifiques et les centres de production de la science.

Les jeunes qui viennent d'entrer dans la vie active voient dans l'émigration l'une des phases de la formation de la personnalité et de l'acquisition de l'expérience. Ils pensent même que les départs précoces sont plus utiles que les émigrations tardives, car tout retard en ce sens risquerait de renvoyer aux calendes grecques le projet de séjour scientifique à l'étranger, dans la mesure où la personne concernée peut avoir acquis entre-temps une situation sociale confortable et des privilèges qu'elle aurait du mal à sacrifier pour la recherche d'une nouvelle expérience ailleurs. Dans pareilles conditions, on ne peut envisager de quitter son pays que si l'on voit sa situation devenir précaire ou sans intérêt, ou encore si l'attrait de l'émigration est plus fort que le souci de conserver une position acquise.

Cela explique que de nombreux instituts et écoles supérieures européennes (notamment françaises) prévoient dans leurs programmes des périodes de stages obligatoires à l'étranger. Cela d'autant plus que les progrès des transports et des communications facilitent désormais les déplacements entre les capitales européennes, de sorte qu'un voyage qui durait naguère une journée ou deux s'effectue aujourd'hui en une heure ou deux. Les avancées technologiques en cours promettent de réduire davantage les distances et de rapprocher encore plus les pays. Ainsi, il est désormais possible pour un homme d'affaires, un fonctionnaire ou un artisan, de passer sa journée dans un autre pays et revenir le soir passer la nuit chez lui.

Certains chercheurs -européens en particulier- parlent à cet égard de "mobilité internationale des cadres", plutôt que d'expatriation des cerveaux. Ce terme a été forgé au début des années 90 par des entreprises qui jugeaient inopportun de

continuer à verser des allocations et à supporter les coûts des regroupements familiaux au profit des cadres envoyés en mission à l'étranger, à partir du moment où ces mêmes cadres pouvaient, grâce aux progrès des transports, revenir en fin de semaine chez eux et repartir ensuite reprendre leur activité au début de la semaine suivante, sans se plaindre de fatigue ou perdre le goût du travail.

En outre, la mondialisation a poussé de nombreuses entreprises à privilégier la compétence plutôt que la nationalité dans le recrutement des personnels appelés à travailler dans les chantiers et les bureaux extérieurs. Si le rythme de l'émigration continue à s'accélérer, il y a fort à parier que le monde islamique se transformera en une pépinière de cadres formés à grands frais pour aller mettre leurs compétences au service de pays étrangers.

3. La mondialisation du phénomène

Le phénomène d'émigration des compétences ne faisait pas couler autant d'encre en Occident lorsqu'elle se faisait encore à sens unique, c'est-à-dire à partir du tiers-monde en direction des pays développés. Mais à partir du moment où le phénomène s'étend pour englober d'autres pays, comme la France et la Grande-Bretagne qui voient leurs chercheurs partir à l'étranger, on commence à discuter et à écrire sur les méfaits de l'expatriation des cerveaux et sur la nécessité de la juguler ; on affine les données disponibles et on réalise de vastes études sur les divers aspects politiques, scientifiques et culturels du phénomène.

Dans ce contexte, les notions de "terre d'islam" (dar al-islâm) et de pays d'Occident ont changé. Il en va de même des notions d'étranger ou de pays étrangers qui revêtent désormais de nouvelles significations, chez nous comme partout ailleurs dans le monde. Les pays d'accueil des compétences expatriées sont aujourd'hui "présents" dans nos pays à travers leurs marchandises, leurs langues et leurs cultures. De même, le déplacement vers ces pays ne suscite plus des désagréments psychologiques. Bien au contraire, les perspectives d'expatriation sont devenues plus attractives et plus séduisantes que jamais.

Le chercheur qui aborde ce phénomène ne peut s'empêcher de soulever les questions suivantes : L'expatriation des cerveaux constitue-t-elle le signe symptomatique d'un malaise social, culturel et éducatif ? S'agit-il au contraire d'un facteur d'ouverture à l'autre et d'acquisition de savoir-faire scientifique et technique ?

Il est évidemment malaisé de répondre à ces questions pour un chercheur tiraillé entre la nécessité de promouvoir le respect des libertés et le devoir de préserver les potentialités et les capacités intellectuelles nationales. L'observation attentive des expériences des pays développés qui connaissent un exode massif de leurs

compétences nous amène à nous poser d'autres questions : Pourquoi les USA, par exemple, ne se plaignent-ils pas de ce phénomène ? Le pays scientifiquement fort a-t-il vocation à rester un pays de réception plutôt que d'émission d'émigrés ? Est-ce à dire que l'exode des compétences doit rester à sens unique, c'est-à-dire des pays faibles vers les pays forts (la faiblesse et la force étant en l'occurrence relatives) ? Pourquoi les USA ont-ils un besoin aussi impérieux de ces compétences ? Les programmes de recherche scientifique de ce pays sont-ils à ce point vastes qu'ils ne peuvent être couverts par les seules capacités nationales ? Le système d'enseignement serait-il incapable de fournir, en nombre suffisant, des cadres de haut niveau ?

En ayant présentes à l'esprit ces questions lors de l'analyse des données sur l'exode des compétences dans tel ou tel pays, on s'aperçoit que le phénomène a dépassé le stade embryonnaire pendant lequel il pouvait encore passer inaperçu. En effet, il prend désormais une ampleur telle qu'il en vient à inquiéter les hommes politiques et les décideurs dans les grands pays industrialisés. La France, par exemple, a réagi vivement à l'exode d'un nombre croissant de ses cerveaux ; le Sénat et l'Assemblée nationale de ce pays ont décidé de se pencher sérieusement sur la question et ont diligenté à cette fin une vaste étude qui a fait couler beaucoup d'encre. Dans ce contexte, de nombreuses propositions ont été avancées dont, notamment, la révision des lois sur l'immigration en vue de compenser les compétences nationales émigrées par celles venues d'autres pays (en particulier du tiers-monde), et la nécessité de répondre à la demande des pays industrialisés en personnels qualifiés. En effet, le déficit en main d'œuvre hautement qualifiée est appelé à se creuser davantage dans les pays occidentaux - y compris dans les pays qui sont à la fois émetteurs et récepteurs de migrants et qui attirent les compétences musulmanes. Or, les systèmes éducatifs dans ces pays sont d'autant plus incapables de combler ce déficit criant que se dernier se trouve exacerbé par une décroissance de la natalité qui fait que les jeunes sont devenus une "denrée rare".

4. La situation des pays du monde islamique encourage l'accroissement du flux migratoire

On peut se demander, a contrario, si le monde islamique ne se désintéresse pas de la recherche scientifique. Nous réfléchissons sans doute à la manière de tirer parti des compétences expatriées et d'endiguer le flux migratoire. Mais nous n'avons su relever le défi que représente la persistance des facteurs générateurs de ce problème. Ceux-ci se manifestent principalement dans la faible demande pour la recherche scientifique, voire l'absence totale d'intérêt pour certains domaines scientifiques à caractère vital. Ces faiblesses s'observent à trois niveaux : le système d'enseignement, l'entreprise et la société, c'est-à-dire sur le triple plan éducatif, économique et social.

- Sur le plan politique :

Le monde islamique ne semble pas encourager suffisamment la recherche scientifique en tant que telle, mais seulement comme un volet de l'enseignement supérieur. Cela en soi n'est pas dépourvu d'intérêt, mais il faut encore insister sur le fait que la recherche scientifique, avec son incidence directe sur le progrès scientifique et industriel, et donc sur la société dans son ensemble, ne bénéficie pas d'une attention aussi accrue que celle attachée à d'autres composantes de l'enseignement général.

On en veut pour preuve le fait que de nombreux projets d'envergure ont été réalisés dans certaines régions sans consultation des scientifiques locaux engagés dans la recherche. C'est ainsi qu'on se contente d'associer certains experts nationaux à la phase d'exécution des projets, tandis que le travail de conception, notamment dans ses aspects théoriques et scientifiques, est confié parfois à des centres sans lien direct avec les projets en question, soucieux surtout de vendre leurs produits industriels et technologiques par le biais de certaines de leurs filières -ou autres entreprises placées sous leur contrôle- qui auront remporté les marchés relatifs à l'exécution ou à la supervision des travaux, ou encore à la fourniture de matériaux et de machines.

- Sur le plan économique

La plupart des investisseurs dans les pays islamiques se montrent peu intéressés au financement de la recherche scientifique. D'abord, parce que le rendement de la recherche scientifique n'est pas immédiat, ensuite parce que nos hommes d'affaires considèrent, à juste titre, qu'ils ne sont pas, à eux seuls, en mesure de supporter les coûts de cet investissement intellectuel, ni miser leur argent sur les produits de la recherche dont la rentabilité est incertaine sur le marché. En Occident, en particulier aux USA, ce sont les centres de recherche qui, le plus souvent, prennent en charge les frais d'acquisition des hautes technologies, lesquelles contribuent au maintien d'un leadership politique.

- Sur le plan social

Les préoccupations des individus et des familles sont concentrées essentiellement sur l'amélioration du revenu personnel et l'acquisition de produits technologiques étrangers disponibles, avec une certaine désaffection par rapport à la production industrielle et technologique locale dont la qualité est jugée inférieure pour des raisons davantage culturelles qu'économiques.

A cela s'ajoute le faible attrait de la science dans le monde islamique où l'argent et le prestige sont les conditions principales pour la reconnaissance et la promotion sociale, aussi bien dans les institutions actives de la société qu'auprès du public.

La situation actuelle est donc marquée par des investissements ayant pour motivation principale l'argent et le prestige qui garantissent à leurs détenteurs respect et considération, tandis qu'on rechigne à mobiliser des moyens pour la valorisation d'autres domaines aussi important que la science.

5. Le phénomène est une illustration du “transfert inverse” de la technologie

L'évolution actuelle de l'économie mondiale a été marquée par la mondialisation du travail et l'internationalisation des capitaux de toutes sortes, en particulier le capital scientifique que constituent essentiellement les cadres hautement qualifiés dans les disciplines scientifiques et technologiques de pointe. Ainsi, le phénomène d'exode massif des professionnels musulmans de haut niveau vers les centres de recherche, les universités, les entreprises et les grandes institutions des pays industrialisés est devenu banal et accepté, même si sa progression rapide et son ampleur constituent un problème grave qui hypothèque les perspectives et les programmes de développement du monde islamique.

Mais bien que la problématique migratoire et ses effets néfastes ne datent pas d'aujourd'hui, on ne dispose pas à ce jour d'une étude exhaustive sur la mise à profit des compétences expatriées à l'échelle du monde islamique, mises à part un certain nombre d'études locales de portée limitée qui nécessitent un travail plus approfondi d'investigation scientifique et d'analyse méthodologique. On manque également de statistiques précises et de rapports scientifiques basés sur des travaux de terrain fiables. La raison en est que le monde islamique ne dispose pas d'instances spécialisées dans la création de bases de données détaillées sur les effectifs expatriés et leurs répartitions par zones géographiques ou par catégories professionnelles et groupes d'âges.

Par ailleurs, l'exode des compétences du monde islamique vers les pays industrialisés offre une parfaite illustration de ce qu'il est convenu d'appeler le “transfert inverse de la technologie”, qui représente un obstacle majeur aux efforts de développement. Il est donc nécessaire de s'attaquer aux causes profondes du flux migratoire et de s'efforcer de le circonscrire dans des limites raisonnables en veillant à le réorienter dans le sens favorable au monde islamique qui doit profiter prioritairement des compétences de ses expatriés et de leur savoir-faire.

En effet, le monde islamique a d'autant plus besoin de ses expatriés -malgré le désintérêt dont ils ont fait l'objet avant leur émigration- qu'ils ont déjà fait leur preuve dans les pays d'accueil où non seulement ils contribuent à la mise en place des projets de développement, mais où bon nombre d'entre eux se sont illustrés par leurs travaux scientifiques remarquables et leurs apports considérables au progrès de la civilisation universelle.

A mesure qu'il prend une dimension de plus en plus internationale, le phénomène d'expatriation des compétences se voit accorder un intérêt accru de la part des pays en développement, mais aussi, et surtout, de la part des pays occidentaux. Après l'émergence du capital scientifique et technique sur la scène internationale, certains pays se sont rendus compte que l'exode des cerveaux constitue une perte qui coûte très cher aux pays d'origine - malgré le fait que de nombreux analystes restent partagés sur le point de savoir si le phénomène constitue une déperdition ou un atout. Parallèlement, les pays d'accueil ont décidé d'assouplir leurs législations relatives à l'immigration et ont donné des instructions à leurs ambassades pour accorder facilement des visas à certaines catégories de cadres qualifiés dont ils ont cruellement besoin. Ils ont également amélioré les conditions d'accueil de ces migrants et éliminé les obstacles à leur insertion rapide dans le tissu industriel et social, dès lors qu'ils ont compris toute l'importance de ces talents pour accroître leurs gains de productivité, rehausser leur niveau, accélérer le progrès scientifique, technologique et économique, réaliser le bien-être social et conforter leur position dans le monde.

Quelle que soit l'attitude affichée à l'égard de ce phénomène, les pays qui en souffrent et qui en ressentent les méfaits, savent qu'il s'agit d'un signe symptomatique d'une distorsion sociale, culturelle, professionnelle et éducative. Le phénomène d'exode des cerveaux obéit globalement à trois facteurs : les forces d'impulsion qui incitent les personnes hautement qualifiées à quitter leur pays d'origine ; les forces d'attraction qui drainent ces personnes dans les pays d'accueil ; et, enfin, les comportements individuels des cadres expatriés.

De nombreux experts internationaux proclament que la "science n'a pas de patrie", ce qui, à notre avis, n'est pas tout à fait exact. La science s'implante et prospère en effet dans les pays qui prodiguent des encouragements et des marques de considération aux scientifiques et s'investissent à fond dans la recherche scientifique. L'exode des compétences évolue donc dans un sens précis : il se fait à partir de pays relativement peu attentifs à la science et aux scientifiques - même si la science et les institutions scientifiques n'y sont pas complètement absentes - vers des pays qui accordent davantage d'intérêt et consacrent des investissements plus substantiels aux diverses disciplines scientifiques et qui accueillent généreusement les créateurs et les chercheurs, qu'ils soient débutants ou déjà confirmés dans un domaine quelconque de la recherche.

Il est souhaitable que le monde islamique devienne à son tour un pôle d'attraction pour la science et les scientifiques et que des effectifs restreints de savants se déplacent dans les différentes parties du monde, pour répondre aux besoins et à la mission d'éducation et de formation qui leur est dévolue. En revanche, l'exode massif et sans cesse accéléré des cadres qualifiés doit être considéré comme une

hémorragie de la matière grise du monde islamique qui souligne, à tout le moins, l'impérieuse nécessité de développer sans tarder les systèmes culturel, éducatif et économique au bénéfice des élites intellectuelles

Il n'empêche que le scientifique musulman est libre de choisir l'environnement qui correspond le mieux à ses ambitions et à ses intérêts scientifiques et qui lui offre les conditions de satisfaction et de considération auxquelles il a le droit de prétendre. Il serait donc injuste -et contraire à l'Islam- de faire porter aux expatriés la responsabilité de l'hémorragie des capacités vitales de la Oumma, alors qu'ils sont probablement contraints de partir, faute d'avoir trouvé dans leur patrie les moyens de raffermir leurs attaches nationales ou des opportunités de carrière satisfaisantes.

Pour remédier au dysfonctionnement qui sous-tend l'exode des compétences, il ne suffit pas seulement de reconnaître son existence et d'affirmer que la science a bel et bien une "patrie", ou que les réalisations du chercheur musulman restent liées à lui partout où il va, ou encore que les compétences expatriées, volontairement ou involontairement, constituent un stimulant et une richesse importante pour le monde islamique.

Les causes d'expatriation des compétences

Il est clair qu'on ne pourra pas donner une seule réponse à la question : “pourquoi les compétences émigrent-elles ?”. Les causes, les circonstances et les motivations varient en effet d'un individu à un autre, et d'un pays à un autre, de même que divergent les analyses et les explications du phénomène, selon les experts et leurs arguments théoriques. Mais une chose est certaine, c'est qu'il s'agit aujourd'hui d'une perte de compétences dont l'impact est d'autant plus néfaste qu'il n'existe pas de stratégie permettant de valoriser de manière optimale les talents expatriés, à un moment où le capital intellectuel est devenu un facteur déterminant d'évaluation, voire de réalisation du progrès. Si on procède au recensement de l'ensemble des scientifiques, des techniciens et des chercheurs dont dispose le monde islamique, y compris les expatriés de longue date, on verra qu'ils constituent un formidable potentiel dont la mise en valeur est susceptible de hisser le monde islamique au plus haut niveau de développement en un temps très court.

1. Les causes médiatiques

L'apparition et l'aggravation du phénomène d'expatriation des compétences -qui touche désormais toutes les régions, y compris les grands pays industrialisés et toutes les catégories socioprofessionnelles, en particulier les experts hautement qualifiés en informatique et en technologie- ne s'expliquent pas uniquement par des causes personnelles et sociales et par la détérioration des conditions actuelles du monde islamique. Il existe en effet des sociétés et des institutions spécialisées dans la recherche des talents, si bien que la “chasse aux têtes” pour ainsi dire est devenue un véritable art et un commerce lucratif que des agents et des entreprises exercent à travers les médias, la publication des offres d'emploi, les prises de contact direct avec les cadres qualifiés que l'on va chercher parfois jusque sur les campus universitaires ou à la porte des écoles supérieures. Compte tenu de cette réalité, il faut se garder d'affirmer que les causes déjà précitées ou qui seront mentionnées ultérieurement sont déterminantes dans les choix des personnels qualifiés ayant décidé de quitter leurs pays d'origine ou de ne pas y retourner une fois partis à l'étranger. Car il faut tenir compte également dans ce contexte des images séduisantes qu'offrent les médias des pays d'immigration présentés comme l'eldorado rêvé des expatriés.

2. Les causes éducatives

Après une longue période de léthargie, les pays du monde islamique ont commencé à se relever de leur déclin sous le choc du colonialisme. Au lendemain

des indépendances, ils se sont employés à remédier à leurs faiblesses à travers des actions articulées autour des quatre points suivants :

1. Intensification des envois d'étudiants à l'étranger pour se former et acquérir des compétences et du savoir-faire dans des disciplines scientifiques et techniques vitales ;
2. Création des institutions éducatives pour former les jeunes générations et répondre aux besoins du pays dans les domaines social, économique et culturel ;
3. Invitation des experts étrangers pour compenser le manque de cadres dans divers domaines ;
4. Attribution de nombreux marchés portant sur la réalisation de projets et d'infrastructures au profit des entreprises étrangères, étant donné la faiblesse des entreprises nationales et le haut niveau d'expertise qu'exige la réalisation des projets en question, ce qui oblige les pays à faire appel au savoir-faire technique plus poussé des sociétés étrangères.

Ces quatre types d'actions qui relèvent de ce qu'on appelle le transfert de technologie, ont certes produit quelques résultats positifs, mais elles n'ont pas permis d'atteindre les objectifs escomptés. Cet échec tient à plusieurs raisons, notamment l'absence d'une stratégie de développement endogène centrée essentiellement sur l'investissement en science et en technologie.

Le monde islamique a formé de nombreuses promotions de scientifiques, de chercheurs, d'enseignants et de spécialistes dans divers domaines, qui ont permis de répondre aux besoins immédiats de leurs pays et de remplacer progressivement des experts et cadres étrangers dans différentes administrations et institutions. De même, il a été procédé à la création d'universités, d'instituts supérieurs, d'institutions techniques et éducatives et de nombreux centres scientifiques équipés dans certains pays de matériels très sophistiqués. Mais le problème demeure l'incapacité d'associer ces centres au mouvement de création et d'innovation technologique, catalyseur de l'économie.

Ces universités et ces centres ont continué à produire des diplômés en masse et de façon invariable, en raison de la hausse continue de la demande d'éducation et de formation. Mais les administrations et les institutions publiques et privées ont été incapables de recruter ses vagues successives de diplômés, même si elles manquent par ailleurs de cadres qualifiés dans certaines spécialités. Sans compter que certaines institutions nationales liées aux entreprises étrangères préfèrent l'expertise étrangère aux compétences locales.

Il en est résulté qu'un nombre considérable de diplômés ont souffert de ne pouvoir faire la preuve de leur compétence et développer leurs expériences, de

même qu'ils ont été également déçus par la faible appréciation de leur rôle par les entrepreneurs nationaux et le public, en général. Les plus qualifiés d'entre eux se sont heurtés à des problèmes liés au favoritisme et au népotisme comme critères de nomination aux hautes responsabilités, outre l'inertie administrative, la déficience financière et la faiblesse organisationnelle qui découragent et étouffent l'esprit de création, d'innovation et d'initiative.

Ces réalités ont eu pour effets négatifs de repousser les étudiants et de leur faire perdre l'espoir de changement, la patience et le courage d'entreprendre un travail de réforme. Aussi s'en vont-ils vers des horizons plus propices où ils espèrent trouver les garanties de succès, jouir de la considération tant recherchée et réaliser leurs ambitions. Il arrive également que le chercheur scientifique se sente à l'étroit dans un environnement local peu propice à la satisfaction de la soif de connaissance, si naturelle chez les humains. Ceci pousse les intellectuels à émigrer vers d'autres pays, soit pour rechercher des sources de savoir plus développées et plus enrichissantes intellectuellement ou pour diffuser leurs connaissances à travers des canaux plus intéressants et plus valorisants.

Il existe par ailleurs une idée très répandue chez beaucoup d'étudiants chercheurs selon laquelle plus la période de formation est longue, plus on a de chance d'obtenir un meilleur poste et un meilleur statut social, ce qui incite ces étudiants à chercher les possibilités de prolonger leurs études dans l'espoir de s'assurer une carrière scientifique et une position sociale confortables. Qui plus est, la culture dominante inculquée aux jeunes encourage cette tendance qui a pour conséquences, entre autres, l'absence de perspective d'avenir pour bon nombre de nos étudiants et chercheurs, et son corollaire, à savoir la faiblesse de la conscience collective, la fragilité du sentiment religieux et l'incertitude quant à la possibilité de changement : autant de facteurs d'incitation à l'expatriation.

Il y a lieu de citer également, à propos des causes éducatives de l'émigration, le fait qu'un étudiant engagé dans un projet de recherche sous la direction de son professeur, peut se décourager en apprenant que des pays comme les USA lui offrent la possibilité d'obtenir un financement pour ses recherches, par l'intermédiaire de l'université ou des entreprises industrielles. Il n'est pas obligé de travailler sous la direction d'un professeur, comme c'est le cas en Allemagne par exemple. Ce pays figure au premier rang des pays européens les plus développés au plan de l'industrie et de la recherche scientifique et accueille un exode massif de compétences d'Europe de l'Est, d'Afrique et Asie, mais souffre également de la fuite d'un nombre croissant de ses propres cerveaux vers les Etats-Unis pour de multiples raisons parmi lesquelles l'obligation imposée au chercheur allemand de mener ses travaux sous la direction d'un professeur⁽¹⁾.

(1) Wall Street Journal, février 2001, cité par le quotidien Al-Bayân, Dubai, 9 mars 2001.

3. Les causes scientifiques

On peut citer à cet égard l'absence d'efforts nécessaires pour promouvoir la science et la technologie, élargir le champ de la recherche, encourager le personnel scientifique et créer une étroite synergie entre les scientifiques, les ingénieurs et les chercheurs de manière à stimuler le progrès de la science. On déplore également une faible prise de conscience quant à la valorisation de l'élément humain avide de nouvelles technologies, y compris celles qui font appel essentiellement au capital intellectuel, comme la conception des systèmes informatiques et cognitifs sophistiqués et l'intelligence artificielle.

Le sous-développement scientifique incite à mettre l'accent exclusivement sur la technologie, les moyens de production, les machines ou autres outillages, toutes choses appartenant à la révolution industrielle. Or, l'avantage de la technologie de l'information et de la connaissance, c'est qu'elle est centrée sur l'être humain en tant que valeur essentielle. C'est la raison pour laquelle les pays développés accordent autant d'importance à la valorisation du capital humain qu'à l'exploitation des ressources matérielles. Ainsi consacrent-ils des gros budgets à la formation et au développement des compétences, à l'amélioration et à l'adaptation des méthodes de formation au progrès technologique et aux réalités modernes.

4. Les causes économiques

L'exode massif des compétences intellectuelles et des ressources matérielles s'explique également par des causes économiques essentiellement internes, ayant trait au modèle de développement adopté et au fait que chaque pays fait cavalier seul, loin de toute coopération fructueuse. En effet, les seules formes de coopération qui existent sont tributaires du modèle de développement choisi, au lieu de s'inscrire dans une perspective d'intégration et d'union. La nature du développement local, qui est souvent structurellement fragile et inefficace, permet à peine de répondre aux besoins élémentaires de la société. Aussi reste-t-elle incapable de donner de l'élan à la nation et de faire accéder les citoyens à un plus haut niveau de progrès dans les domaines urbanistique, scientifique et culturel. Cette situation est due à deux facteurs :

- La dépendance extrême vis-à-vis des bailleurs de fonds étrangers et la recherche à tout prix de la stabilité financière et de la maîtrise de l'inflation devenue grandissante à cause des taux d'intérêt de plus en plus élevés. A cela s'ajoute le gaspillage des ressources pour des raisons multiples, notamment d'ordre économique et social, qui empêchent tout développement réel et constructif. Mais il n'y a pas lieu de s'attarder ici sur ces raisons ;
- L'association de l'expertise étrangère aux grands projets à financement international et la fragilisation des entreprises nationales dont le niveau de

développement ne permet pas d'absorber plus de diplômés. Ce faisant, elles ne peuvent prendre en charge la formation de leurs cadres et leur offrir des possibilités de perfectionnement professionnel à travers une participation active au processus décisionnel et une interaction permanente avec les centres de formation scientifique et technologique ; sans compter la faible reconnaissance matérielle et morale du rendement de ses formations et de leur impact sur les activités et la capacité compétitive des entreprises, lesquelles -à la différence de leurs homologues étrangères- privilégient les projets les plus rapides à exécuter, les plus profitables et les moins coûteux et apprécient la machine et le produit manufacturé bien plus que la “matière grise”, le capital intellectuel et scientifique que constitue son personnel⁽¹⁾.

(1) Cette tendance s'est atténuée quelque peu depuis que les entrepreneurs et les chefs d'entreprises ont compris que l'exploitation et le développement des machines et des appareils technologiques informatisés nécessitent un personnel hautement qualifié et créatif. Ils ont pris également conscience de la nécessité de veiller à conserver leur personnel compétent pour empêcher qu'il ne se déplace vers d'autres entreprises ou qu'il ne s'expatrie vers des pays étrangers où les entreprises et les centres (industriels) offrent de meilleures conditions matérielles et sociales et où l'insertion dans le tissu productif peut même constituer un fort stimulant au retour des migrants dans leurs pays d'origine, non plus en tant que simples salariés mais bien comme créateurs de grandes entreprises.

Facteurs de répulsion

En examinant les causes et les facteurs de répulsion qui incitent à l'exode des compétences dans le cadre d'une *Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique*, et compte tenu de la remarquable expansion des services éducatifs dans le monde islamique et du haut niveau de la fluidité et des activités de développement, nous devrions nous poser cette question que d'autres avant nous avaient déjà soulevée : Pourquoi l'émigration interne et externe des compétences se poursuit-elle dans le monde islamique ? Pourquoi le monde islamique continue-t-il à souffrir de la dépendance dans les domaines éducatif, scientifique et technologique⁽¹⁾ ?

Plutôt que de s'entendre sur cette question d'intérêt scientifique et heuristique, on se contentera ici de souligner que la cause principale du problème de dépendance, évoqué ci-dessus, réside dans les facteurs suivants :

1. Incapacité du système éducatif à répondre aux exigences du renouveau civilisationnel et à créer un environnement culturel à même de stimuler et de libérer les énergies de la société. Cette incapacité se manifeste dans ce qui suit :
 - Faiblesse des structures pédagogiques, en particulier dans l'enseignement supérieur ;
 - Modicité des dotations budgétaires allouées à la recherche scientifique ;
 - Absence de mesures encourageant les jeunes à prendre des responsabilités dans le domaine de la recherche et de l'innovation et à subordonner à un modèle administratif rigide ;
 - Le fait qu'un certain nombre de chercheurs et de spécialistes se trouvent exclus de leurs domaines de recherche par manque d'opportunités d'emploi ou de postes vacants correspondant à leurs profils, ce qui les pousse à exercer dans des domaines totalement ou partiellement incompatibles avec leur formation, qu'ils ne maîtrisent donc pas et qui sont pour eux sources de malaise, de frustration, voire de suicide scientifique ;

(1) Antoine Zahlân, "Muchkilat hijrat al-kafâât al-'arabiyya" (Problème d'émigration des compétences arabes), in actes du colloque sur "l'expatriation des compétences arabes", organisé par la Commission des Nations unies pour l'Asie de l'Ouest, publiés par le Centre d'Etudes de l'Unité arabe, Beyrouth, 3^{ème} édition, 1985.

2. L'absence d'une conviction ferme dans un projet d'avenir pour lequel on déploie les efforts et les énergies et on prépare les générations futures à l'aide de techniques de mobilisation, de contrôle et d'incitation ;
3. La persistance de la dépendance scientifique et intellectuelle dans le domaine de l'enseignement, son enracinement et son prolongement ramifié dans l'environnement économique et technologique des pays islamiques ;
Cette dépendance a eu pour conséquence de réduire les possibilités de participation des personnels hautement qualifiés dans les activités de développement. En effet, les projets de développement de grande envergure -où la composante technologique est très forte- sont planifiés, conçus et mis à exécution par des sociétés d'investissement et des entreprises d'ingénierie d'origine étrangère ;
4. L'absence de cadre législatif, administratif et institutionnel favorable, avec, pour conséquences, le faible intérêt pour la science et la production scientifique, l'absence d'incitatifs en faveur des talents dans les différentes disciplines, l'existence de contraintes fiscales, le non respect de la propriété intellectuelle et, corrélativement, la non protection des créations et des innovations scientifiques ;
5. L'absence de passerelles entre recherche et entreprise ;
6. La faiblesse des politiques nationales en matière de technologie : en effet, la technologie ne s'importe pas, mais s'acquiert, se développe et s'applique à travers l'infrastructure locale scientifique et technologique (institutions, sociétés, centres, universités, etc.) dont la pierre angulaire est la matière grise nationale ;
7. Le faible niveau des salaires, des honoraires et des primes d'encouragement : des sondages ont révélé en effet l'existence de grandes disparités de salaires entre les cadres nationaux et les cadres étrangers ayant le même niveau de compétence et la même spécialité ;
8. La non reconnaissance des potentialités des diplômés d'université privés à faire de la recherche scientifique ou à bénéficier d'investissements, jusqu'à ce qu'ils aient fait preuve de leurs compétences par leurs propres efforts personnels. Or, l'individu tenu à l'écart de la compétition intellectuelle dans son propre pays se sent d'emblée exclu de la course, un peu comme un bon athlète auquel on refuse l'accès à un championnat, aux terrains de jeu ou aux clubs sportifs lui permettant de tenter sa chance et de faire valoir ses talents.

Facteurs d'attraction

1. Les salaires élevés

Les étudiants des universités occidentales voient cette réalité qui échappe aux autres : l'éclatante réussite scientifique, sociale et financière qu'obtiennent leurs professeurs ou leurs camarades émigrés dans des centres de recherche aux USA, par exemple, l'enrichissement rapide de ces expatriés, les moyens gigantesques mis à leur disposition et la considération dont ils jouissent à l'échelle nationale et mondiale. Dans ce contexte, il n'est pas rare de voir un étudiant tenté d'emboîter le pas à un professeur ou un camarade déjà émigré. Une telle démarche peut être animée par des motivations d'ordre matériel ou scientifique.

Ainsi, bien qu'ils bénéficient globalement d'un bon niveau de vie et des moyens nécessaires à la recherche, un certain nombre de scientifiques canadiens préfèrent émigrer vers les USA, à la recherche d'avantages matériels et du prestige scientifique. On devrait donc, a fortiori, trouver des justifications aux scientifiques musulmans qui s'expatrient vers les pays étrangers.

2. La valorisation de la science et des scientifiques

Parmi les facteurs d'attraction importants, on peut citer également la valorisation de la recherche et de la production scientifique, la reconnaissance des talents créatifs, la protection de la propriété intellectuelle (dans les pays d'accueil) et l'existence de mesures d'encouragement et de récompenses matérielles et morales. Il existe par exemple un système dit "options épargnes" : il consiste, pour un chercheur débutant talentueux, à acheter à bon marché des actions de la société dans laquelle il travaille, mais sans pouvoir en prendre possession avant cinq ans (de toute façon, il n'en paie le prix qu'une fois qu'il les aura achetées). Le chercheur titulaire de ces "options" travaille durement pour faire monter le cours des actions en bourse de sa société. Il déploie toutes ses énergies pour innover et produire toujours davantage, ce qui permet d'accroître la compétitivité et les parts de marché du groupe auquel il appartient. Grâce à ces incitations, beaucoup de chercheurs deviennent riches.

3. Une fiscalité avantageuse

Aux Etats-Unis, considérés à juste titre comme la première destination des compétences expatriées, le taux d'impôt sur les revenus varie entre 8 et 23 %, alors qu'il peut atteindre au Canada ou en France par exemple, jusqu'à 52 %, selon le niveau de revenus. Dans la plupart des pays islamiques, ce taux oscille

entre 20 et 55 %, selon la fourchette des revenus. A cela s'ajoute la taxe sur la valeur ajoutée ou la taxe sur la consommation, de sorte que l'Etat prélève un cinquième ou plus sur les opérations d'achat et de vente, y compris celles concernant les produits de consommation. Cette fiscalité a pour effet d'accroître le coût de la vie, en particulier dans les pays disposant de réseaux solides de services publics -à supposer qu'ils en fassent une bonne gestion- dont le financement exige d'énormes recettes fiscales.

4. Un environnement scientifique remarquable

Les pays d'immigration offrent un environnement scientifique, industriel et technologique très développé qui consiste en un ensemble d'institutions, de politiques et de dispositions flexibles, en plus d'un arsenal législatif que tout le monde s'engage à respecter. Autant de facteurs qui stimulent la productivité, libèrent les énergies et créent un confort intellectuel propice à la poursuite de la recherche et au développement des compétences et du savoir-faire.

5. Un environnement esthétiquement attrayant

Cet autre élément d'attraction réside dans la beauté architecturale et la splendeur des paysages naturels bien entretenus. Dans de telles conditions, on peut se déplacer et vivre sans avoir à souffrir des nuisances sonores, ni du stress ou de la fatigue physique, à part celle due au travail auquel on consacre le plus clair de son temps, au bureau ou chez soi. Dans ces pays, le beau se manifeste dans toutes ses dimensions et prend un relief tout particulier, comparé à ce qu'on voit dans les pays du tiers-monde. Il permet surtout de combler l'imagination. Consciente de cette réalité, les entreprises technologiques et les centres de recherche s'efforcent de faire apprécier au chercheur scientifique la beauté des lieux et de lui faire croire qu'il tient la barre, qu'il figure au nombre des promoteurs de la science à l'échelle mondiale, pour le service de l'humanité.

6. La science comme gage de crédibilité et comme capital hautement apprécié

Il existe d'autres avantages qui rendent certains pays d'immigration plus attractifs, comme par exemple la simplification des procédures pour la création d'entreprises et l'obtention de crédit. Pour cela, il suffit que la personne désireuse de bénéficier de facilités de crédit présente, comme garantie, la promesse de production scientifique et qu'elle fasse valoir son intelligence et sa capacité créatrice. On trouve également dans ces pays, un environnement institutionnel et entrepreneurial propice à l'épanouissement des talents, à l'émulation intellectuelle et à l'esprit d'innovation le plus constructif.

7. Régime fiscal équilibré

Le régime fiscal en vigueur dans les pays d'accueil encourage les entrepreneurs sérieux et les protègent contre toute concurrence déloyale dans leurs domaines d'activités.

8. Flexibilité des procédures et des lois

Dans les pays capitalistes, la priorité a toujours été accordée aux détenteurs de capitaux. Il n'est pas étonnant dès lors que l'intelligence occupe une place de choix dans ces pays, depuis que les progrès récents de la science ont rendu le capital intellectuel bien plus précieux que le capital matériel. Cette évolution s'est accompagnée de l'adoption de lois et de réglementations souples pour le recrutement ou le licenciement de personnels, la mise à disposition de moyens plus ou moins importants, selon la loi de l'offre et de la demande, la sélection des cadres les plus intelligents et les plus qualifiés, tout en facilitant, sans entraves administratives, l'accueil de compétences venues de divers horizons. C'est dire toute l'importance de la recherche scientifique et de l'innovation technologique dans ces pays.

9. Disponibilité de moyens de rayonnement scientifique et de réussite sociale

Dans les pays d'immigration, on dispose également de moyens de promotion sociale et de reconnaissance mondiale à travers un système de prix très attractifs qui ouvrent aux personnes qualifiées la voie de la gloire, tant dans le pays d'accueil que dans leur pays d'origine. Or, sans les moyens, les possibilités d'épanouissement intellectuel et l'environnement scientifique favorable assurés dans les pays d'accueil, les cadres expatriés n'auraient pas pu atteindre un niveau aussi élevé.

Les facteurs d'attraction exposés ci-dessus correspondent, grosso modo, à la représentation idéale du pays d'accueil telle qu'elle se construit dans l'esprit du candidat à l'immigration, à force de rêver d'un monde meilleur. Mais tout n'est pas parfait dans ces pays. Les facteurs d'incitation à l'émigration sont analysés ici selon une présentation des faits qui se veut plus proche de la réalité que de l'imagination.

Quoiqu'il en soit, les tristes réalités des pays d'origine semblent servir de repoussoir pour magnifier les pays de destination. Bien évidemment, les zones d'ombres et les problèmes ne manquent pas dans ces pays, surtout quand on essaie de conserver son identité et sa spécificité. Mais les représentations idéalisées, combinées aux souffrances endurées dans les pays d'origine, empêchent de faire une appréciation exacte de la réalité.

Conséquences de l'exode des compétences

1. Conséquences positives

L'exode des compétences du monde islamique présente de nombreux atouts, notamment :

- Les cadres expatriés, comme leurs pairs restés sur place, témoignent de cette loi divine claire qui veut que l'excellence, le génie créatif et l'intelligence ne soient pas l'apanage d'une race, d'une ethnie ou d'un pays du Nord ou du Sud ;
- Ils attestent que l'évolution des capacités humaines va de pair avec le développement des centres de recherche ;
- L'exode des compétences montre également que la réalisation du développement global est tributaire du développement humain et de la formation du capital scientifique ;
- Les scientifiques expatriés constituent un complément précieux des capacités de leurs pays, de même que leurs réalisations sont un motif de fierté pour ces derniers ;
- Ils représentent en outre une formidable force scientifique qui peut servir à défendre les intérêts du monde islamique et à promouvoir le dialogue des civilisations et les échanges culturels à l'échelle mondiale ; ils constituent en outre un levier de développement et de progrès.

2. Conséquences négatives

Mais, d'un autre côté, l'exode des compétences constitue une perte qui se traduit par :

- Le gaspillage des moyens dont dispose le pays sur le plan scientifique, économique, éducatif et social ;
- Une hémorragie des capacités nationales qui fait obstacle à l'achèvement de l'œuvre de progrès scientifique ;
- Un "transfert inverse" de technologie, avec le départ des compétences et des talents nationaux et leur contribution à conforter des concurrents étrangers dans leurs domaines de spécialité ;
- Un impact particulièrement négatif sur les institutions de l'enseignement supérieur et les centres de recherche, qui sont le moteur de tout progrès scientifique.

Le phénomène d'exode des compétences révèle un dysfonctionnement du système éducatif dans toutes ses composantes. Les répercussions négatives de cet exode sur le développement global peuvent être résumées comme suit :

- Sur le plan économique et du développement :

La fuite des cerveaux du monde islamique se traduit par un déficit en main d'œuvre hautement qualifiée, autrement nécessaire pour la réalisation des différents projets de développement, ce qui entraîne un affaiblissement du potentiel économique et productif, une exacerbation des tensions sur le marché de l'emploi qualifié, une détérioration des capacités du pays à surmonter les obstacles au développement à travers la dynamisation de l'économie nationale et de ses plans de développement, et un élargissement du fossé scientifique et technologique entre le monde islamique et le monde occidental. A cela s'ajoutent d'autres inconvénients comme la transformation de l'économie nationale en une économie de dépendance, mais aussi, et surtout, ce qu'on appelle le "coût historique", c'est-à-dire le coût de la formation des compétences expatriées qui est supporté par les pays d'origine.

- Sur le plan culturel et éducatif

La mondialisation vise la concentration de la connaissance et de la technologie dans des régions particulières du monde. Il en résulte que les compétences nationales expatriées à l'étranger se trouvent confrontées, dans leurs modes de vie et de pensée, à l'hégémonie de la culture occidentale qui tend à les couper de leurs origines et à leur imposer une uniformisation culturelle, ce qui donne lieu à une situation de double culture dans un même pays et une même société.

- Sur le plan social

Le phénomène de fuite de cerveaux affecte profondément la structure démographique du pays, d'autant qu'elle absorbe les catégories les mieux formées et les plus qualifiées. Cette hémorragie de "matière grise" paralyse, à la longue, les capacités scientifiques créatrices du pays. Pire encore, la vague d'émigration finit par emporter sur son passage d'autres catégories socioprofessionnelles telles que les hommes de lettres, les artistes et les artisans les plus habiles qui jouent un rôle crucial dans le développement scientifique, culturel, artistique et civilisationnel de leur société.

7

PROGRAMMES D'ACTION

Il convient d'emblée de rappeler ce constat déjà souligné lors de l'examen du concept de "Stratégie de mise à profit", à savoir que la mise en exergue des aspects exclusivement externes du phénomène de fuite des cerveaux et la négligence des réalités internes du monde islamique en rapport avec ce phénomène, risque de rendre caduque toute initiative de mise à profit des compétences expatriées. En effet, une telle démarche peut accentuer l'exode des cerveaux et rendre difficile la mise en œuvre des programmes qu'elle entend mettre en place.

La prise en compte de la corrélation étroite existant entre les différents aspects du phénomène d'expatriation des compétences exige de faire preuve d'un sens stratégique pendant toutes les phases d'exécution, ce qui implique une évaluation préalable du rendement et de la pertinence des programmes par rapport aux objectifs escomptés, dans la perspective d'un traitement positif du phénomène ou des mises à profit des compétences expatriées.

Plutôt que d'accentuer les avantages de l'expatriation au point d'en faire la seule issue possible pour les cadres nationaux, la mise à profit des compétences doit servir deux objectifs : s'efforcer de rattacher à leurs origines les compétences expatriées à l'étranger à travers la mise en place de projets profitables aussi bien à ces compétences qu'à leurs pays natals ; et associer les cadres restés sur place à des projets ayant des retombées positives, sur leur promotion scientifique et professionnelle, leur aptitude à la recherche et leur compétitivité par rapport à leurs collègues expatriés ; tout autant que sur leur pays, son pouvoir compétitif, sa position scientifique et son progrès social.

Une stratégie devient inutile si elle s'éloigne de cette double approche qui s'intéresse à toutes les composantes internes liées au phénomène d'exode des compétences, propose des programmes propres à endiguer ce phénomène et à l'orienter dans le sens favorable au développement et à la promotion de la recherche et du progrès technologique et vise à tirer le meilleur parti des compétences musulmanes expatriées. Car une telle stratégie -pour autant qu'on puisse l'appeler ainsi- ne pourra pas atteindre les objectifs escomptés.

En abordant la question de mise à profit des compétences expatriées, nous devons éviter de pécher par exagération. Car il est tout aussi inutile et contre-productif d'en amplifier le rôle que d'en sous-estimer l'impact sur le développement. Il s'agit en effet, comme cela a été déjà souligné, d'un phénomène ordinaire tant qu'il reste confiné dans les limites naturelles de l'émulation civilisationnelle et du dialogue culturel entre les nations et les peuples. L'exode à double sens, c'est-à-dire, lorsqu'un pays émet et reçoit en même temps le flux migratoire, est donc un phénomène tout à fait normal. Il cesse d'être normal à partir du moment où il se transforme en flux massif et à sens unique, des pays d'origine vers des pays

d'accueil. Les déplacements d'une telle ampleur deviennent l'expression du dysfonctionnement des structures économique, sociale et culturelle du pays d'émigration, d'une part, et de la force attractive et de la capacité d'accueil du pays d'immigration, d'autre part.

La présente stratégie traite du phénomène de départs massifs dans le but d'en atténuer les inconvénients et de mettre en valeur les aspects positifs. Elle propose des mesures visant à le ramener à sa dimension normale, et ce, en oeuvrant à transformer le monde islamique, dans un avenir proche, en un espace géographique et civilisationnel attractif sur les plans scientifique, technologique et culturel.

Les élites expatriées peuvent rendre de précieux services au monde islamique, à travers divers programmes et processus, notamment :

- La contribution à l'essor civilisationnel, scientifique et technologique du monde islamique ;
- La participation au processus de renouvellement, de révision et de revitalisation dans les domaines éducatif, culturel et scientifique, processus indispensable pour le renouveau civilisationnel ;
- La participation au dialogue des cultures et des civilisations, la bonne représentation du monde islamique et la présentation de témoignages qui lui sont favorables ;
- La défense des causes du monde islamique et l'atténuation du discours véhément et hostile tenu dans certains milieux politiques et culturels occidentaux à son égard.

La prise en compte de la corrélation vitale entre les situations respectives des compétences restées à l'intérieur du monde islamique et de celles expatriées fait apparaître la nécessité de tenir compte de l'environnement économique, technologique et scientifique international, ainsi que de ses évolutions. Pour cela, il faudra suivre l'évolution des indicateurs cités ci-dessous et d'oeuvrer pour donner aux compétences vivant à l'intérieur du monde islamique la possibilité d'agir plus efficacement au service de la Oumma et pour permettre aux compétences expatriées de renforcer les liens de communication et les échanges mutuellement bénéfiques avec leurs collègues restés au pays, et ce, pour le bien de la Oumma et sa prospérité future.

Dans ce contexte, il importe de souligner les deux exigences suivantes : Premièrement, il est nécessaire de tenir compte, au cours des différentes phases de mise en œuvre de la présente stratégie, des mutations et des changements intervenus sur la scène nationale, régionale et internationale. Deuxièmement, il est urgent de mettre en place des programmes au profit des compétences à l'intérieur du monde islamique, car sans la mise en œuvre de tels programmes,

les processus de valorisation des compétences expatriées seraient inefficaces et incapables de gérer judicieusement le flux migratoire, d'en atténuer les effets et d'en ralentir la progression.

1. La prise en compte de l'environnement international et de ses évolutions

Il existe des initiatives et des programmes à l'échelle internationale qui nous incitent à multiplier les programmes de mobilisation et d'évaluation continue. A cette fin, il convient de veiller plus particulièrement au contrôle permanent des indicateurs suivants :

- Intensification de l'exode des compétences du tiers-monde vers les pays industrialisés du fait de la hausse de la demande pour ce type de compétences dans tous les domaines clés, notamment les sciences de l'information, la médecine et l'ingénierie ;
- Augmentation des effectifs de personnes qualifiées attirées par les gouvernements occidentaux au moyen de l'adoption de mesures et de lois plus incitatives dans ce sens ;
- Multiplication des conférences scientifiques internationales consacrées à l'échange d'informations sur divers aspects scientifiques et culturels ;
- Extension de la coopération scientifique et technique sur le plan mondial ;
- Accroissement des programmes scientifiques communs ;
- Augmentation et expansion des réseaux de communication entre les communautés scientifiques et universitaires mondiales, grâce à l'Internet qui a facilité les échanges entre les chercheurs et les centres de recherche.

2. Programmes destinés aux pays d'émigration

Une approche saine du flux migratoire dans la perspective de sa mise à profit nécessite la mise en place d'actions et de programmes à l'échelle nationale avec pour objectifs de :

- Remédier à la situation de marginalisation que connaissent certains cadres qualifiés, à cause des problèmes économiques, éducatifs et sociaux qui empêchent leur évolution, restreignent leurs activités, engendrent la médiocrité scientifique et la sclérose intellectuelle indignes de gens intelligents, et conduisent à la déprime et au désespoir ;
- Procéder à une refonte des programmes d'études, notamment de l'enseignement supérieur, dans une perspective globale tenant compte de la situation mondiale actuelle et permettant de rallier les individus à un

projet d'avenir civilisationnel ambitieux à même de mobiliser toutes les énergies et les catégories socioprofessionnelles ; raffermir le sentiment d'appartenance spirituelle au monde islamique et la volonté de promouvoir ses efforts de développement et sa position dans le monde ;

- Développer la recherche par la création de centres de recherche et d'institutions de services-conseils pour attirer les cadres hautement qualifiés, internes et externes ; promouvoir la science et revaloriser le statut social et le rôle des scientifiques dans les programmes de développement et dans le processus d'édification civilisationnelle ;
- Améliorer les conditions sociales et revoir à la hausse les rémunérations et les primes d'encouragement ;
- Revoir les théories de développement qui exacerbent la dépendance civilisationnelle, économique et industrielle et consacrent le sous-développement ;
- Dissuader les personnes qualifiées de s'expatrier vers les centres scientifiques étrangers par l'adoption de politiques d'encouragement consistant, par exemple, à offrir aux experts qualifiés les possibilités de contacts, de visites de travail et de partage d'expériences avec ces centres étrangers, dans le cadre de programmes de coopération, bilatéraux et internationaux ;
- Mettre à la disposition des chercheurs et surtout des étudiants, les travaux de recherches, les ouvrages et autres matériels nécessaires, et aider ceux d'entre eux qui désirent faire des recherches et des études plus poussées et plus spécialisées ;
- Accorder des congés sabbatiques aux professeurs d'université et accorder à ceux qui le souhaitent la possibilité de profiter du système de congés ;
- Revoir à la hausse les dotations budgétaires allouées à la recherche ;
- Sensibiliser davantage au rôle vital de la science et à la nécessité de renforcer les capacités scientifiques et technologiques ;
- Elargir les programmes de coopération et d'intégration à l'échelle islamique dans les domaines des sciences et des technologies, accroître la coopération en ce domaine avec les pays en développement plus industrialisés, et encourager la mise en place de centres scientifiques régionaux et internationaux ;
- Créer des revues scientifiques de haut niveau pour la publication des dernières nouveautés scientifiques et technologiques et des informations sur les réalisations scientifiques des cadres musulmans expatriés ;

- Etudier les expériences des pays islamiques et autres ayant fait des progrès scientifiques et technologiques notables au cours des deux dernières décennies, et profiter de leur savoir-faire scientifique afin de mettre en place les infrastructures nécessaires pour induire le changement souhaité ; examiner l'importance attachée par ces pays aux domaines d'éducation et de formation ;
- Prendre conscience du problème de l'invasion culturelle et scientifique et adopter des politiques efficaces pour contrecarrer cette invasion et protéger les fondements de l'identité culturelle et civilisationnelle du monde islamique ; briser le monopole des moyens d'influence médiatiques et économiques par des milieux industriels et intellectuels puissants ; canaliser les énergies et les compétences vers des préoccupations cruciales tendant à développer l'esprit d'émulation civilisationnelle et la maîtrise du dialogue culturel ; préparer et prémunir intellectuellement les personnes qualifiées de manière à conforter leur position dans le cadre de la compétition culturelle ;
- S'employer à mettre en œuvre les programmes de la **“Stratégie culturelle du monde islamique”**, en particulier ceux portant sur l'enracinement de la culture islamique.

Les intellectuels musulmans, expatriés ou restés dans leurs pays, sont en effet très imprégnés de la culture occidentale et beaucoup d'entre eux ont reçu une formation fondée essentiellement sur cette culture. Ces cadres sont donc moins préparés à répondre aux besoins et aux aspirations du monde islamique qu'à se mettre en phase avec les cultures dominantes, ce qui, en soi, peut être utile aux pays islamiques. Mais ils sont également prédisposés, pour les raisons économiques et sociales mentionnées précédemment, à l'expatriation et à l'intégration dans un tissu socioéconomique qui sert leurs propres intérêts et l'intérêt du pays d'accueil, mais sans aucun rendement pour le pays d'origine.

Il est certain que le renforcement des actions concertées visant à traiter et à mettre à profit le phénomène d'expatriation des cerveaux, permettra de consolider la coopération et la solidarité entre les pays islamiques. Dans cette perspective, les compétences expatriées constitueront un tremplin pour resserrer les liens entre les pays islamiques qui se heurtent au même phénomène et en souffrent à des degrés divers, selon la taille des effectifs expatriés, leurs domaines de spécialités et l'ampleur du manque à gagner que représente leur départ.

En effet, à l'heure des grands espaces économiques aux capacités matérielles et humaines considérables, aucun pays ne pourra plus, à lui seul, faire face aux défis irréductibles de notre temps et à leur impact sévère sur la société.

L'adoption par les Etats d'une politique commune face à ce phénomène et la mise en œuvre effective d'une stratégie concertée de mise à profit des compétences musulmanes expatriées, à travers des mécanismes appropriés, conjuguée à l'application de la **“Stratégie pour le développement des sciences et de la culture dans les pays islamiques”**, élaborée par l'ISESCO et adoptée par le 8ème Sommet islamique tenu à Téhéran en 1997, tout cela permettra sans doute de rapprocher les points de vue en ce qui concerne la création d'un climat propice à l'enracinement de la technologie, à sa promotion et à son essor.

La présente Stratégie entend renforcer la synergie entre le monde islamique et ses compétences expatriées, essentiellement à travers la mise en œuvre de programmes rigoureux visant à inculquer à ces expatriés une culture qui stimule le sens moral, le goût esthétique, l'esprit scientifique et la performance professionnelle.

Renforcement des liens entre le monde islamique et ses compétences expatriées

1. Renforcement des liens par la foi

L'islam recommande de consolider l'unité de la Oumma et de renforcer les liens de fraternité, d'assistance mutuelle et de concorde entre les peuples islamiques, en vertu de la parole divine : *“Cette communauté qui est la vôtre, est une communauté unique. Je suis votre Seigneur. Adorez-moi donc !”*, (sourate Al-Anbiyâ, verset 92). Ce souci de cultiver l'affection mutuelle entre les musulmans est également mis en valeur dans le hadith suivant : *“Tu verras les croyants dans leurs manifestations de compassion, d'affection et de sympathie, semblables à un seul corps : il suffit qu'un membre souffre pour que tout le corps réagisse par la perte du sommeil et la fièvre”*⁽¹⁾.

L'application des dispositions contenues dans la **“Stratégie culturelle du monde islamique”** et dans la **“Stratégie de l'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique”** est de nature à créer la symbiose souhaitée entre la Oumma et ses élites intellectuelles et scientifiques, quels que soient leur localisation géographique, leurs domaines de spécialité et leurs préoccupations quotidiennes.

Dans le cadre du renforcement des liens entre les compétences expatriées et leurs pays d'origine, il convient d'œuvrer en vue de :

1. Diffuser la culture et les valeurs islamiques et promouvoir les liens spirituels et l'éducation religieuse au sein des communautés et des familles expatriées, en mettant l'accent plus particulièrement sur les valeurs de solidarité, d'assistance mutuelle et d'entraide ;
2. Encourager la création de centres culturels en tant que lieu de communion spirituelle et d'échanges ; doter ces centres de cadres qualifiés, et mettre à leur disposition divers ouvrages islamiques édifiants et d'autres matériels audiovisuels utiles.
3. S'employer à mettre en place des clubs et autres institutions susceptibles de servir de tribune pour la diffusion de la culture religieuse, et veiller à ce que ces structures soient conçues de manière à attirer les élites expatriées, à

(1) Cité par Bukhari et Muslim d'après An-Nu'mân Ibn Bachîr. Selon un autre hadith authentique : *“Les croyants sont, les uns pour les autres, comme les pierres d'une bâtisse qui se renforcent mutuellement”*.

- préserver leur foi, leurs qualités naturelles et leur noblesse d'âme et à leur permettre de se ressourcer au saint Coran et à la noble sunna du Prophète ;
4. Enraciner la foi authentique au sein des communautés expatriées, en renforçant l'identité islamique fondée sur la foi profonde, la lucidité, le travail perfectionné et le goût esthétique très développé ; prémunir les personnes et leur environnement à l'aide de solides protections intellectuelles, religieuses et éducatives ;
 5. Mettre en exergue la splendeur de l'islam et de ses principes, en évitant les points de discorde dogmatique et doctrinale ; encourager la récitation, la mémorisation et le ressourcement au Coran, et favoriser l'attachement à la sunna et à la chari'a⁽¹⁾ en tant que modèle et code de conduite à suivre ;
 6. Consolider le bagage intellectuel et les connaissances religieuses des expatriés et les préparer ainsi à prendre une part active dans le dialogue avec les cultures et les civilisations environnantes ; organiser des colloques, des conférences et des journées d'étude animés par des oulémas et des prédicateurs, afin d'entretenir la foi de ces expatriés et renforcer leur attachement à l'Islam et leur fierté d'appartenir au monde islamique ;
 7. Sensibiliser les expatriés à l'importance du patrimoine scientifique islamique et aux efforts déployés par des savants, des juristes et des philosophes musulmans qui ont su concilier une vaste connaissance des domaines religieux et un savoir approfondi dans le domaine des sciences de la terre, de la nature, de la société et de l'homme ; faire en sorte que les expatriés contribuent à faire connaître le patrimoine islamique et à rendre hommage à ses figures représentatives et qu'ils se sentent plus fiers de cet héritage ;
 8. Aider les expatriés à approfondir la connaissance du Coran et à maîtriser la langue arabe en tant que langue véhiculaire essentielle des musulmans, cette langue étant l'instrument d'unification et de cohésion de leurs rangs, le rempart protecteur de leur identité et le facteur principal de promotion des connaissances islamiques, et ce, à travers le retour aux sources du patrimoine, l'assimilation de l'histoire et des réalités présentes, assurant

(1) Nous utilisons ici le terme *chari'a* dans le sens défini admirablement bien par le grand érudit musulman, Ibn Al-Qayem dans ce passage : "La chari'a a pour fondement et finalité le bon gouvernement et les intérêts des fidèles, dans ce monde et dans le vie future. Elle est toute justice, mansuétude et bonheur. Toute pratique consistant à passer de la miséricorde à son contraire et à substituer le mal au bien et l'anarchie à la sagesse est exclue de la chari'a, quand bien même on essaierait de l'y rattacher par extension métaphorique. Car la chari'a, c'est la justice de Dieu parmi Ses serviteurs, Sa miséricorde parmi Ses créatures, Son ombre sur la terre, Sa sagesse attestant de la façon la plus illustre de la véracité du Prophète Mohammad". (A'alam al-Muqi'in an Rab al-'Alamin, V. 3, p. 1, Dar al-Fikr, 1^{re} édition, Beyrouth, 1955.).

ainsi à l'intellectuel musulman une bonne audience et une grande estime dans le domaine de la communication et du dialogue ;

9. Couvrir l'ensemble des besoins religieux des expatriés tels que l'installation d'écoles et de mosquées, la célébration des fêtes religieuses et la création d'une ambiance islamique propre à raffermir l'identité et à nourrir les dimensions spirituelles qui sont source de sérénité et de dévotion ;
10. Offrir aux expatriés les possibilités de poursuivre leurs études par le biais de la formation continue à distance ou dans des universités islamiques, à travers un système adapté à leurs spécificités et favorisant l'excellence en sciences religieuses et la maîtrise des méthodes d'analyse du saint Coran, de la noble sunna et du patrimoine islamique authentique ; aider ces expatriés à consolider leur culture religieuse et à acquérir ainsi les qualifications requises pour contribuer à la diffusion du message de l'islam et à l'accomplissement de sa noble mission, par la sagesse et la persuasion courtoise ;
11. Mobiliser les intellectuels expatriés les plus actifs et les plus qualifiés au plan scientifique et social pour s'atteler à la tâche de corriger l'image de l'islam et de réfuter les préjugés et les fausses allégations sur le compte de cette religion et de ses adeptes.

Pour cela, il conviendra de regrouper les activités islamiques en trois axes de haute importance qui se rattachent étroitement aux sources fondamentales de l'islam que sont le Coran, la sunna et le corpus législatif et moral qui en est dérivé.

A) Rappeler au musulman, où qu'il se trouve, qu'il portera témoignage sur lui-même et sur les autres :

L'intellectuel musulman, où qu'il se trouve, porte un témoignage sur lui-même et sur les autres. Ce témoignage fait partie intégrante de la mission que Dieu a confiée à l'homme et qui constitue l'une de ses raisons d'être, en vertu des versets coraniques : *“Comme le jour où Nous enverrons à chaque communauté un témoin contre eux, choisi parmi eux, Nous t'avons suscité comme témoin contre ceux-ci. Nous avons fait descendre le Livre sur toi, comme un éclaircissement de toute chose, une direction, une miséricorde et une bonne nouvelle pour ceux qui se sont soumis à Dieu. Oui, Dieu ordonne l'équité, la bienfaisance et la libéralité envers les proches parents. Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte. Peut-être réfléchirez-vous. Soyez fidèles à l'alliance de Dieu après l'avoir contractée. Ne violez pas les serments après les avoir solennellement prêtés et avoir pris Dieu comme garant contre vous. Dieu sait parfaitement ce que vous faites. N'imites pas celle qui défait le fil de son fuseau après l'avoir solidement tordu. Ne considérez pas vos serments comme un sujet*

d'intrigue contre vous, en estimant que telle communauté l'emporte sur telle autre. Dieu vous éprouve ainsi : le Jour de la Résurrection, Il vous montrera clairement les vraies raisons de vos dissensions. Si Dieu l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté. Mais Il égare qui Il veut ; Il dirige qui Il veut. Vous serez interrogés sur ce que vous faisiez” (sourate An-Nahl, verset 89-93).

On lit également dans le Coran : *“Nous avons fait de vous une communauté éloigné des extrêmes pour que vous soyez témoins contre les hommes et que le Prophète soit témoin contre vous. Nous n'avions établi la Qibla vers laquelle tu te tournes, que pour distinguer ceux qui suivent le Prophète de ceux qui retournent sur leurs pas. C'est là vraiment un grand péché, sauf pour ceux que Dieu dirige. Ce n'est pas Dieu qui rendra vaine votre foi. Dieu est, en vérité, Bon et Miséricordieux”*, (sourate Al-Baqarat, verset 143).

D'après ces versets, l'homme doit impérativement respecter la parole donnée pour éviter de voir ses efforts réduits à néant. Pour souligner la vanité de l'action et l'égaré de celui qui trahit ses engagements, le Coran le compare à une fileuse qui défait son écheveau après s'être démenée inutilement pour le rassembler. Les musulmans, notamment les plus illustres entre eux, sont appelés à assimiler et à représenter dignement l'islam. Ils doivent se faire les meilleurs avocats de leur religion.

Nous sommes persuadés que les intellectuels musulmans expatriés, forts d'une bonne éducation et d'un solide savoir-faire, sont capables de remplir la mission de “témoignage” qui leur est dévolue, à travers leur culture et leur comportement au quotidien. Mais, comme tous les autres musulmans, ils ont besoins d'un appui solide et permanent et d'une méthodologie de travail rigoureusement conçue. Des programmes ciblés et détaillés ont été définis dans ce sens dans la **“Stratégie culturelle du monde islamique”** et dans la **“Stratégie de l'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique”**.

B) Renforcer les moyens dont disposent les cadres expatriés pour servir les finalités de leur religion

L'islam s'est fixé des buts fondamentaux et clairs qui sont en harmonie avec la nature humaine saine et qui contribuent à la perfection de l'homme. Ces buts, on peut les résumer comme suit⁽¹⁾:

- I. Réformer la foi** : c'est le moyen le plus sûr pour réformer les mœurs, libérer les esprits de toute soumission indue et purifier les cœurs des illusions et des égarements ;

(1) Pour plus de détails, voir Cheikh Taher Ibn Achour, “Tafssîr at-tahrîr wa at-tanwîr” (Commentaire du Coran), édition Ad-Dar at-tûnuṣṣiya li an-nachr, (sans date), vol. 1, pp. 40-41.

II. Se soumettre à la Loi divine ;

III. Epurer les mœurs, en vertu de cette parole divine : *“Tu es d'un caractère élevé”*, (sourate Al-Qalam, verset 4). Interrogée sur les qualités morales du Prophète, Aïcha, sa femme, a répondu : *“Son caractère, c'est le Coran”* (c-à-d, le reflet exact du Coran). Selon un autre hadith cité par Malik dans le *Muwattâ*, le Prophète a dit : *“Je suis venu parfaire les nobles caractères”*.

IV. La bonne conduite des affaires de la Oumma : à cette rubrique importante dans le Coran se rattache tout ce qui a trait à la solidarité, à l'assistance mutuelle, à la fraternité et à l'entraide entre les différentes catégories sociales, ainsi que toute démarche sérieuse visant à assurer le progrès et la sécurité de la société, à relever son niveau et à préserver les biens des individus, le but ultime étant de veiller à l'intérêt et à la bonne marche de la Oumma ;

V. Assurer l'éducation et la formation.

C) Rappeler que l'édification d'un meilleur avenir pour la famille et la Oumma islamiques constitue une obligation fondamentale

On lit à cet égard dans le Coran : *“Ô vous qui croyez ! Craignez Dieu ! Que chacun considère ce qu'il a préparé pour demain ! Craignez Dieu ! Dieu est parfaitement informé de ce que vous faites. Ne ressembliez pas à ceux qui oublient Dieu ; Dieu fait qu'ils s'oublient eux-mêmes. Ceux-là sont les pervers. Les hôtes du Feu et ceux du Paradis ne sont pas pareils. Les hôtes du Paradis sont les heureux”*, (sourate Al-Hachr, versets 18-20).

L'insouciance de l'avenir fait oublier à l'individu le rendez-vous avec son Créateur ; elle détourne son attention des grandes oeuvres et des priorités auxquelles il devait consacrer sa courte vie et l'amène à s'occuper des futilités qu'il croit être bénéfiques, mais qui, en réalité, lui portent malheur, à lui et à sa descendance. Seuls les personnes intelligentes et habiles savent, en effet, porter leur regard vers l'avenir.

On lit dans le Coran : *“Dieu ne modifie rien en un peuple, avant que celui-ci ne change ce qui est en lui”*, (sourate Ar-Ra'd, verset 11). Les hommes ne sauraient donc aspirer au changement sans prendre la peine de modifier leur conduite, car notre manière d'être est la conséquence de notre manière d'agir. Par conséquent, l'amélioration d'une situation passe par la modification des actes qui la déterminent.

Celui qui surveille en permanence ses actes est donc plus enclin à s'amender et à ne pas persister dans l'erreur. C'est pourquoi le changement d'attitude est lié au scrupule religieux qui fait sentir à l'individu le poids de sa responsabilité envers Dieu, auquel il devra rendre compte de ses actes au jour du Jugement dernier.

Ces axes ont été exposés non pas dans une visée moralisatrice -l'exhortation morale fait appel à des spécialistes et à des stratégies tout aussi importantes que celle qui nous occupe ici- mais pour faire ressortir des éléments qui sont au cœur de l'acte stratégique. La volonté de changement est, à cet égard, la première condition d'une démarche stratégique ayant pour objectif précis l'édification de l'avenir, tâche exaltante à laquelle ne pourront pas s'associer ceux qui attendent, pour agir et apporter leur pierre à l'édifice, que les problèmes soient résolus et les obstacles aplanis, ou encore que le monde islamique se relève de ses crises et accède à une place de choix dans le concert des civilisations. Le changement est plutôt l'œuvre de gens qui acceptent de faire des sacrifices, ne négligent aucune action utile⁽¹⁾ et qui s'activent pour construire un avenir radieux au moyen de conduites exemplaires et de contributions précieuses.

2. Renforcer les liens des intellectuels musulmans expatriés avec leurs pays d'origine

Consolider les liens des intellectuels expatriés avec leurs pays d'origine revient à raffermir leur attachement à l'islam et leur fierté d'appartenir à la Oumma en tant qu'espace démographique, géographique et civilisationnel unique, disposant de potentialités scientifiques, culturelles et civilisationnelles ainsi que de ressources matérielles et immatérielles à même de lui assurer une place éminente dans le monde et une contribution remarquable et précieuse dans le progrès de l'humanité, ainsi que dans la préservation de l'équilibre mondial et des systèmes écologiques.

Dans ce contexte, il convient d'entreprendre les actions suivantes :

1. Réaliser les objectifs fondamentaux de l'action culturelle, éducative et sociale tendant à induire le changement souhaité au niveau des individus et de la Oumma dans son ensemble :
 - Sur le plan individuel : il s'agit de développer les capacités de l'individu, son interaction et sa solidarité avec les peuples et les sociétés islamiques, dans le but de réaliser les objectifs sociaux consistant à resserrer les rangs

(1) Selon un hadith, un bédouin du nom de Jabir Ibn Sulaym, se rendit auprès du Prophète à dos de chamelle et le trouva assis à la mosquée, vêtu d'une tunique de laine rayée de rouge. Après les salutations d'usage, il dit au Prophète : "Nous autres bédouins, sommes des gens rustres ; apprends-moi quelques mots qui me seront utiles auprès de Dieu". "Approche-toi", dit le Prophète, par trois fois. Le bédouin s'approcha et le Prophète lui fit cette exhortation : "Crains Dieu ! Ne méprise pas une action convenable ; tâche d'accueillir ton frère (dans la foi) avec un visage souriant ; partage le contenu de ton seau avec ton voisin ; si quelqu'un t'insultes en se moquant de défauts que tu n'as pas, ne réponds pas à ses injures, même par des diatribes justifiées ; n'insulte pas ce que Dieu t'a donné". Jabir ajouta : "Par Dieu ! Je n'ai jamais depuis insulté une brebis ou un chameau !". (hadith cité, avec de légères variantes, par les imams Ahmad, Abû Daoud, Nassâi, Baghawî, Ibn Hibba, Tabarânî, Abû Na'îm et Bayhaqî).

des musulmans, à faire en sorte qu'ils se comportent comme un édifice dont les éléments se renforcent mutuellement ou comme un corps dont les différents membres sont indissolublement unis, lorsque l'un des membres souffre, tout le corps réagit par l'insomnie et la fièvre.

- Sur le plan de la Oumma : il s'agit de renforcer sa cohésion interne et les liens de fraternité, d'assistance mutuelle, de compassion et d'entraide entre ses différents membres ; de mettre en place les institutions nécessaires à cette fin ; et d'accorder au Coran et à la sunna la place qu'ils méritent ;
2. Faire en sorte que les individus, indépendamment de leurs catégories sociales et de leurs domaines d'intérêts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde islamique -et plus particulièrement les scientifiques et les intellectuels les plus doués- prennent collectivement conscience de la nécessité et des exigences du changement dans tous les domaines, y compris la réalisation de l'égalité ; la lutte contre les discriminations confessionnelles, tribales, nationaliste ou de classe ; la recherche de critères de distinction sur la base des qualités et réalisations humaines comme la science et l'engagement au service de la société, la défense des droits de l'homme, la contribution à l'alphabétisation et à la généralisation de l'éducation, l'amour de la science et le respect des personnalités savantes, la diffusion et la promotion des connaissances visant à raffermir la foi, l'observance des prescriptions divines, la fidélité à la noble Tradition du Prophète, la pratique des vertus comme la loyauté, l'équité, l'altruisme, la bonté, la magnanimité, la patience, le courage, l'abnégation, la lutte pour la bonne cause, la philanthropie, la courtoisie et l'indifférence aux insolences.
 3. Sensibiliser davantage aux bienfaits de la coopération, de la solidarité et de la cohésion et inciter à faire preuve de patience et d'abnégation dans ce domaine, afin de faire progresser le monde islamique, instaurer la justice sociale et lutter contre les injustices et la tyrannie ; souligner l'importance de la solidarité et de la coopération pour mettre fin aux dissensions et aux malentendus ; contribuer à la mise en place de projets d'intégration ; faire échec aux tentatives d'asphyxie économique, de boycottage scientifique, industriel et technologique ; souligner en outre l'impact de la solidarité sur la conscience musulmane collective et sur le sentiment de chaque musulman d'appartenir à une grande nation au patrimoine riche et à l'histoire glorieuse, une nation forte face aux défis et aux vicissitudes du temps, promise à un avenir radieux grâce à ses formidables potentialités ; renforcer la confiance des musulmans quant à la possibilité de surmonter les difficultés, de corriger les distorsions, de contribuer à faire avancer résolument la Oumma sur la voie du progrès et à la prémunir contre le gaspillage des ressources et la déperdition des compétences ;

4. Diffuser la culture islamique parmi les intellectuels musulmans expatriés et leurs familles, conformément aux dispositions de la **“Stratégie culturelle du monde islamique”** et de la **“Stratégie de l'action culturelle à l'extérieur du Monde islamique”**, de manière à préserver l'identité islamique, raffermir la foi, inciter à la production, corriger les comportements, renforcer les liens entre les expatriés et leurs peuples et pays d'origine, et mettre en place les clubs, les institutions et autres installations nécessaires à cet effet ;
5. Faire découvrir aux intellectuels expatriés l'histoire du monde islamique, sa culture et sa civilisation, et plus particulièrement, celles de leurs pays d'origine, de sorte qu'ils puissent faire valoir leur référentiel civilisationnel et culturel ;
6. S'attacher à dynamiser, à l'intérieur comme à l'extérieur du monde islamique, tous les canaux de la culture islamique qui sont de nature à servir les aspirations spirituelles et culturelles des intellectuels expatriés et à renforcer leurs attaches avec leurs pays d'origine, y compris les écoles, les instituts et les centres de recherche et les divers moyens de communication, et ce, dans un esprit de rigueur et d'innovation permettant de surmonter les défis et les obstacles ;
7. Assurer une couverture (médiatique) islamique permanente à l'intention des intellectuels expatriés et leur environnement familial et social, de façon à consolider leurs attaches avec la Oumma et à renforcer les liens de cordialité, d'assistance mutuelle et d'entraide entre ces expatriés et l'ensemble des musulmans ; veiller à cette fin à mettre en place des programmes médiatiques constructifs et variés en y associant les cadres expatriés, que ce soit au niveau de la conception, de la préparation ou de l'exécution, avec pour objectif principal de répondre aux besoins religieux et culturels, de promouvoir les échanges mutuellement bénéfiques et les relations entre les élites expatriées et leurs pays et sociétés d'origine ;
8. Renforcer et stimuler l'action islamique commune à travers une présence active dans les milieux occidentaux, le soutien aux centres culturels, aux institutions éducatives, aux centres d'étude et de recherche, aux bibliothèques et aux associations voués au service de l'islam à l'extérieur du Monde musulman ; inciter et aider ces institutions à attirer les cadres expatriés et leurs familles, à leur offrir les possibilités d'exprimer et de concrétiser leurs idées, les encourager à servir leur communauté la plus proche et à renforcer leurs liens avec leur grande famille musulmane, à travers les actions précitées et divers projets de coopération ;
9. Raffermir la volonté collective des élites expatriées de rendre de précieux services à la Oumma et apporter la contribution la plus bénéfique à l'islam

et aux musulmans dans tous les domaines d'action tant politique, économique et social que culturel, éducatif, scientifique et technologique ; faire en sorte qu'ils oeuvrent à préserver les intérêts supérieurs de la Oumma et renforcer la solidarité islamique dans toute sa plénitude, en vertu de ces paroles divines : “*Attachez-vous fermement au Pacte de Dieu ; ne vous divisez pas*”, (sourate l-Imrân, verset 103) ; “Les croyants sont frères”, (sourate AlHujurât, verset 10).

- 10.** Sensibiliser les expatriés aux grandes causes de la Oumma ;
- 11.** Créer des clubs culturels réunissant les diverses compétences sur place dans un climat culturel ou scientifique, afin d'aider à resserrer les rangs des cadres expatriés et à consolider les liens entre ces derniers et leurs pairs dans les différentes régions du monde islamique ;
- 12.** Organiser des activités artistiques de toutes sortes, des programmes de divertissement et des compétitions sportives à l'intention des expatriés ; associer ces derniers aux festivals, tournois et autres compétitions artistiques, culturelles et sportives organisées à l'échelle inter-islamique ;
- 13.** Organiser des voyages spéciaux et offrir des facilités au profit des cadres expatriés et leur famille avec, pour objectif, de leur faire visiter les pays islamiques, leur permettre de participer aux activités culturelles, artistiques, scientifiques et économiques organisées par ces pays et faciliter leurs voyages de façon à consolider leurs liens avec le monde islamique ;
- 14.** Encourager les élites expatriées à constituer des associations amicales avec leurs collègues du pays d'accueil, afin de briser leur isolement et promouvoir le dialogue scientifique et civilisationnel.

Le rôle des compétences musulmanes expatriées en Occident dans le développement des sociétés islamiques

Les cadres musulmans qualifiés, où qu'ils se trouvent, ont besoin de la protection, des encouragements et de la coopération du monde islamique. C'est là, en effet, une condition indispensable pour qu'ils puissent s'engager résolument dans la voie de l'innovation, de la découverte et de la recherche dans divers domaines. Ces cadres méritent également que leurs talents et leurs apports soient reconnus et appréciés. Ainsi, ils peuvent être plus fiers de leurs origines nationales et islamiques et plus déterminées à servir leurs patries ; de même que les pays d'origine et la Oumma, dans son ensemble, peuvent se prévaloir des services rendus par leurs compétences émigrées.

Il est en outre vital d'encourager les études et les travaux de recherche qui mettent en exergue le monde islamique, en tant que bloc majeur et acteur très actif sur la scène mondiale dans les domaines scientifique, social et intellectuel. Pour promouvoir le progrès humain, la Oumma doit faire appel à ses talents les plus remarquables, à l'intérieur comme à l'extérieur du monde islamique.

Il convient également, dans le même esprit, d'appuyer la science et les scientifiques, d'allouer des dotations budgétaires plus accrues à la recherche, de créer des conditions favorables aux chercheurs dans les universités, les instituts, les centres et les institutions de recherche scientifique et technologique, et d'instaurer un climat intellectuel propre à protéger la liberté de la recherche et de la créativité et à stimuler la réflexion, l'analyse et l'innovation.

Pour ne pas sombrer dans les détails, il y a lieu de proposer les mesures principales suivantes :

1. Mettre en place des bases de données sur les compétences islamiques

Toute entreprise de mise en valeur nécessite au préalable l'identification des éléments à faire valoir. Aussi est-il indispensable de disposer d'informations aussi précises que complètes sur les compétences musulmanes expatriées. A cet égard, il convient de rappeler que **la Stratégie culturelle du monde islamique** avait déjà souligné la nécessité d'établir des bases de données de scientifiques et chercheurs musulmans de diverses disciplines, et d'élaborer, au niveau de chaque pays, les listes des établissements d'enseignement supérieurs, les disciplines qui y sont enseignées et les moyens scientifiques dont ils disposent.

La disponibilité d'une base de données détaillée sur les experts, les scientifiques et les chercheurs musulmans travaillant à l'intérieur ou à l'extérieur du monde islamique, est un élément clé pour toute action visant à mettre à profit les compétences de ces cadres, à renforcer les liens et la coopération entre eux pour la réalisation des travaux de recherche communs, l'échange d'expériences ou la prestation de services de conseil et d'expertise dans tel ou tel domaine scientifique ou de la recherche.

La préparation et la mise en place de la base de données en question doivent être faites selon les méthodes scientifiques avancées, de sorte qu'il soit possible de l'introduire sur l'Internet, d'en rendre les données consultables à distance et à travers de multiples entrées, et classables selon des critères aussi variés que la localisation géographique, la spécialité, l'âge, le sexe, la production scientifique, les curriculums, et le lieu de résidence ou de travail de la personne concernée.

Cette base de donnée, qui servira de point d'appui essentiel à l'action stratégique doit, en outre, répondre aux conditions suivantes :

- a) **Exhaustivité** : elle doit veiller à couvrir, autant que possible, l'ensemble des compétences musulmanes, qu'elles soient à l'intérieur ou à l'extérieur du monde islamique, en accordant une certaine priorité aux compétences expatriées dans la mesure où elles ont un rôle important à jouer dans l'exécution de la présente stratégie ;
- b) **Précision** : le souci de précision est un élément qui renforcera la fiabilité et la pertinence de la base de données ; celle-ci doit, de ce fait, contenir des informations recueillies directement auprès des intéressés à travers des questionnaires conçus de façon bien ordonnée et de manière à mettre en valeur l'information recherchée, loin de toute indélicatesse ou indiscretion susceptible de susciter des suspicions quant à l'utilité ou à la finalité de la démarche. Pour cela, il est recommandé de confier cette tâche à des experts expatriés eux-mêmes ;
- c) **Flexibilité** : autre élément indispensable est la flexibilité et la cohérence de la base de données, de sorte qu'elle ne soit pas encombrée par des informations superflues, ni entachée de lacunes qui rendraient aléatoire son exploitation optimale. Cette flexibilité est également nécessaire pour dégager des données encyclopédiques ordonnées selon divers principes classificatoires, sur les scientifiques islamiques, leurs spécialités, leurs productions, leurs inventions brevetées, leurs travaux réalisés et publiés ou en cours de réalisation ;
- d) **Possibilité d'actualisation et d'enrichissement** : la base de donnée envisagée doit également avoir pour caractéristiques essentielles la

possibilité de mise à jour et de renouvellement rapide de ses contenus ; ce travail d'actualisation et de révision doit être assuré par une équipe administrative constituée à cet effet et comparable à celle dirigeant les encyclopédies mondiales similaires⁽¹⁾. Les données régulièrement actualisées doivent être facilement accessibles.

Le rappel de ces caractéristiques a pour objectif de souligner la haute importance du processus de mise en place de la base de données proposée. Celle-ci exige en effet qu'une équipe administrative s'occupe de la gestion de la matière, de la collecte et de l'actualisation des données ainsi que de la facilitation des liens d'accès. Des études préliminaires détaillées sont également nécessaires pour en concevoir et configurer les structures et les paramètres, selon les caractéristiques évoquées plus haut.

2. Organiser périodiquement des activités scientifiques, culturelles et artistiques

Les peuples islamiques, et plus particulièrement les communautés établies en Occident, se trouvent confrontés à des menaces qui mettent en péril leur identité culturelle et civilisationnelle. Ces menaces visent notamment à :

- porter atteinte aux valeurs culturelles pérennes de la Oumma, user de tous les moyens de pression médiatiques, intellectuels et économiques pour consacrer sa dépendance dans les domaines de la connaissance, de la culture et de la technologie, ébranler sa sécurité culturelle, la pousser au gaspillage de ses énergies et de ses compétences et la persuader du caractère bénéfique de la fuite des cerveaux et des capitaux matériel, intellectuel et social ;
- imposer des valeurs de consommation et uniformiser les modes de vie en faisant des musulmans de simples imitateurs de modèles culturels et intellectuels préfabriqués et présentés sous des apparences séduisantes ;
- imposer un modèle scientifique et technologique de consommation et briser l'élan de tout organisme cherchant à concilier l'obligation de mobilisation des forces et de la recherche scientifique, en s'efforçant d'exploiter les talents créateurs et dynamiques au profit des centres occidentaux de science, de connaissance et de création.

(1) Comme par exemple l'encyclopédie Who is Who ?

Ces dangers ont trouvé un terrain favorable dans un environnement intérieur marqué par la hausse des taux d'analphabétisme, la faiblesse du tissu industriel, culturel et scientifique, le dysfonctionnement du système d'enseignement et son inadéquation par rapport aux besoins de décollage scientifique et de renouveau civilisationnel, la prédominance d'un discours médiatique superficiel et l'absence du souffle nécessaire pour mener à terme des projets de réforme, de sorte qu'on soit amené à recommencer sans cesse le travail à zéro.

Ainsi, pour mettre en valeur les compétences musulmanes expatriées, il faudra, entre autres activités, organiser des actions scientifiques, culturelles et artistiques sous forme de colloques, conférences ou journées d'étude. Ces activités doivent être soigneusement préparées et conçues selon une vision islamique éclairée qui tiendra compte des fondements philosophiques sous-tendant l'ensemble des actions et programmes, tant au niveau de la conception que de l'exécution.

Au niveau de la conception

Les activités prévues ne sont pas indépendantes de l'action culturelle et civilisationnelle islamique globale. En effet, les personnes qualifiées, qu'elles émigrent ou qu'elles restent sur place, constituent une composante importante et un acteur clé au sein de la Oumma. Aussi est-il nécessaire de tenir compte, lors de la conception, des éléments suivants :

- Le musulman a reçu en guise de dépôt sacré (mustakhlaf) tous les bienfaits à lui donnés par Dieu : son corps, ses sens, ses aptitudes intellectuelles et affectives, ses habilités et son savoir-faire, etc. Ce sentiment d'être dépositaire de dons divins doit être ancré dans l'esprit de tous les intellectuels musulmans, en particulier ceux qui vivent dans des milieux occidentaux ou dans des sociétés fortement sécularisées où l'on se sent mal à l'aise quand on exerce des pratiques culturelles islamiques ou lorsqu'on met en œuvre des activités destinées à préserver l'identité ;
- L'activité culturelle, scientifique et artistique revêt une dimension civilisationnelle ; la culture, tout comme la science et l'art, constituent en effet des produits de la civilisation et, comme tels, ne sauraient prétendre à la neutralité. Les activités entreprises dans ces domaines doivent donc veiller à prémunir les musulmans expatriés contre les influences de leur nouvel environnement scientifique et civilisationnel, lesquelles sont tellement fortes qu'elles marquent immanquablement la pensée, la culture et la manière d'agir ;
- Le système de connaissance islamique est fondamentalement différent du système occidental ; le premier tire sa légitimité de la Révélation divine et de sa conformité avec les lois universelles et les principes de la nature

humaine originelle (fitra) ; le second tire sa justification des mutations technologiques animées par des tendances à la domination sur la nature et la civilisation et par la recherche du plus haut niveau de bien-être matériel⁽¹⁾.

Au niveau de l'exécution

Il convient de ne pas perdre de vue que si nous invitons les cadres expatriés à assister à des activités culturelles, intellectuelles, sportives et artistiques, c'est seulement dans la limite de leur temps libre. Or, un travail fait à temps perdu ne doit pas être traité de la même manière qu'une occupation principale.

Le mieux que l'on puisse faire dans des pays disposant d'une forte protection culturelle et civilisationnelle et d'un puissant arsenal matériel et réglementaire, c'est de s'efforcer d'exploiter à fond ce qu'on appelle de nos jours la technique distractive pour communiquer avec les catégories les plus qualifiées de la Oumma. La science de la distraction est l'une des plus récentes nouveautés des sciences humaines. Elle s'intéresse aux programmes et activités permettant aux individus d'occuper leurs moments de loisir, ainsi qu'aux théories qui identifient les types et les modes d'activités à mettre en œuvre dans ce domaine pour assurer l'équilibre recherché dans la vie de l'individu⁽²⁾.

Il est certain, en effet, qu'un musulman en exil dans un environnement non islamique, appréciera grandement toute activité propre à satisfaire la nostalgie du retour aux sources de l'islam et à le doter du viatique spirituel tant désiré. En outre, toute personne active, musulmane ou pas, éprouve le besoin de consacrer son temps libre à des activités tout à fait différentes de ce qu'il fait dans ses heures de travail et qui, de ce fait, le délassent et lui procurent une certaine satisfaction intellectuelle. Il convient donc de présenter, de façon agréable et attrayante, les programmes et activités destinés à répondre aux besoins de détente et de récréation de l'élite intellectuelle expatriée, dans les limites de leur temps libre et de ses spécificités, en veillant surtout à exploiter judicieusement les périodes de congés, les vacances d'été, et les occasions religieuses et culturelles.

(1) Hamid Ibrahim Al-Mawsilî, "Taammulât 'an at-tiknulûjjiya wa at-tanmiyya min manzûr hadâriy" (Réflexions sur la technologie et le développement dans une optique civilisationnelle), communication présentée lors du colloque sur les "Prises de position partiales", organisé par l'Institut mondial de la pensée islamique, Le Caire 1992 ; voir aussi, Abdelwahhab El-Massirî, "Ichkâliyyat at-tahayyuz, ru'yat ma'rifiyya wa da'wat li al-ijtihâd" (Problème de partialité, vision cognitive et appel à l'innovation intellectuelle", 2^{ème} édition, 1996/1417 H., pp. 774-775, Le Caire.

(2) Yahyâ Bassyûnî Mustapha, "Madkhal jadîd ilâ 'ilm at-tarwîh min khilâl an-nazrat al-islâmiyya" (Introduction à la science de la distraction dans une optique islamique), in Actes du colloque sur les services sociaux en Islam, organisé au Caire du 11 au 13 août 1991 par l'Institut mondial de la pensée islamique, publication de l'Institut, 1^{ère} édition, 1996/1417 H., p. 267.

Certes, les programmes de distraction et de divertissement disponibles en Occident peuvent servir à délasser les individus et à atténuer les effets du stress. Mais, du fait qu'ils sont étrangers au modèle de conduite et aux sources d'inspiration islamique, ces programmes sont loin de soulager les esprits des influences de la civilisation matérielle et du poids de son système et de ses contraintes réglementaires.

Il va donc de soi que les programmes culturels, intellectuels et artistiques proposés comportent des activités de sensibilisation mettant l'accent sur l'épanouissement des aptitudes, le renforcement des connaissances et la consolidation des composantes identitaires islamiques. Ces activités consisteront notamment à :

- Organiser des salons du livre islamique et scientifique en associant les cadres expatriés, représentés par leurs clubs et associations, à la préparation et à l'organisation de ces activités, ainsi qu'au choix des thèmes et des collections à exposer ;
- Tenir des journées, soirées, colloques et conférences littéraires et culturelles sur des thèmes susceptibles de raffermir les aspects identitaires et de renforcer la synergie entre l'élite expatriée et le monde islamique ;
- Organiser des journées de théâtre, des expositions artistiques et autres activités de distraction, selon les conditions prévues dans la **“Stratégie culturelle du monde islamique”** et la **“Stratégie de l'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique”**, et en tenant compte des spécificités du public visé, de son environnement et de ses besoins ;
- Organiser des rencontres culturelles et scientifiques annuelles, éventuellement pour rendre hommage à une éminente personnalité intellectuelle expatriée, en se penchant sur un thème intéressant la situation culturelle et intellectuelle de la communauté scientifique musulmane expatriée ou restée au pays, ou autres questions répondant aux besoins culturels des élites émigrées ; l'organisation de ces activités doit être assurée par des délégués des associations et organismes représentant les expatriés ;
- S'employer à consacrer la tradition de rencontres périodiques des expatriés, à travers la mosquée, les associations culturelles et leurs activités ; renforcer à cette fin les liens organisationnels et opérationnels entre ces institutions ;
- Faciliter les séjours de cadres expatriés et leurs familles dans leur pays d'origine pendant les périodes de vacances, simplifier les procédures d'investissement de leurs ressources financières et de mise en valeur de leur temps et de leurs compétences, et faciliter les visites répétées aux pays islamiques à travers des programmes bien conçus à cet effet ;

- Organiser dans les pays islamiques des colonies de vacances consacrées spécialement aux cadres expatriés et à leurs enfants, et tenir des expositions scientifiques et autres activités culturelles et artistiques en marge de ces colonies ;
- Aider les intellectuels expatriés à mettre en place des associations à caractère social et distractif permettant à leurs membres de bénéficier des avantages sociaux offerts dans les pays islamiques, notamment les pays d'origine, tels que l'acquisition de logement, l'organisation de voyages touristiques et scientifiques, la simplification des modalités d'investissement dans les domaines économiques et scientifiques, la participation aux activités culturelles et l'affiliation aux clubs sportifs et de divertissement.

Mesures d'encouragement des cadres musulmans expatriés à la production, à la création, à l'innovation et au développement des habilités et du savoir-faire dans les domaines intellectuel, scientifique, industriel et technologique

1. Développer une approche totalement nouvelle de la technologie

Le premier encouragement que l'on puisse apporter aux cadres qualifiés du monde islamique, expatriés ou restés sur place, c'est de faire appel à leur conseil dans leur domaine de spécialité, de reconnaître et d'apprécier leurs compétences. Pour cela, il faudra procéder à une révision complète de notre approche de la culture, de l'art, de la science et de la technologie. La mise en exergue dans ce sens du volet technologique s'explique par la corrélation étroite entre technologie et science, et par le fait que le progrès technologique englobe désormais l'ensemble des domaines culturels et artistiques et promet de s'élargir davantage pour intégrer d'autres activités humaines. Il s'explique également par le fait que les modèles de développement expérimentés dans les pays islamiques ont pour motivation la nécessité de développer les domaines technologiques et de faire accéder le pays à un niveau technologique plus avancé.

Les méthodes d'acquisition de la technologie se sont largement diversifiées du fait de la croissance économique mondiale et de la demande grandissante des produits technologiques, en tant que ressources essentielles pour le développement global. Cette diversification quantitative et qualitative a été accentuée par la mondialisation sous ses diverses formes. De ce fait, les produits technologiques ont vu s'accroître leur importance et leur influence sur le marché mondial. De même, les processus d'acquisition de la technologie obéissent désormais à des pratiques et à des politiques économiques, sociales et commerciales régies par un cadre juridique et réglementaire international qui veille plus que jamais à consacrer le monopole des centres d'innovation technologique de l'Occident. Ces centres attirent, de diverses parties du monde, les capitaux, la main d'œuvre et les compétences nécessaires pour maintenir et renforcer le leadership technologique de l'Occident en faisant adopter des législations nationales et internationales concourant à ce but.

Dans le monde islamique, l'importation de la technologie est restée globalement tributaire de modes favorisant la dépendance scientifique et économique. Le

manque de méthodes pratiques et efficaces de production de la technologie, combinée à l'absence de la coordination qui est vitale à l'heure des groupements économiques, a fait perdre au monde islamique de nombreuses occasions et des avantages énormes. Ainsi, les pays islamiques dépendent largement, pour l'importation de la technologie, des pays occidentaux, tandis que les échanges technologiques inter-islamiques sont faibles, voire inexistants. Sans doute le critère de qualité est-il important en ce domaine, mais, c'est surtout l'absence de coopération, de solidarité et de coordination efficaces au plan industriel, scientifique, économique et de la recherche, qui a été déterminante dans les rendez-vous manqués du monde islamique avec le progrès scientifique, industriel et technologique.

Des études⁽¹⁾ sur l'état de la science et de la technologie dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe, ont relevé un certain nombre de problèmes auxquels est confrontée cette région du monde islamique. Nous en citerons les plus importants dans ce qui suit, dans la mesure où ils sont représentatifs des difficultés rencontrées dans l'ensemble du monde islamique et contribuent à l'extension de la fuite des cerveaux et à l'affaiblissement des programmes de mise à profit des compétences expatriées :

- Les contrats de technologie représentent la proportion la plus élevée dans les opérations d'acquisition, de sorte que l'importation et le transfert de technologie s'effectuent en vertu d'accords et de conventions généralement contraignants et dans lesquels les parties exportatrices dictent leurs conditions et leurs objectifs, tandis que la partie importatrice est réduite à accepter ces conditions, faute de connaissance suffisante des domaines et du marché de transfert de technologie ;
- Les pays occidentaux constituent le fournisseur principal de la technologie, ce qui affaiblit le pouvoir de négociation des pays importateurs et empêche la diversité technologique propre à éliminer les restrictions injustes à l'importation et à renforcer la position de négociation des importateurs ;
- Ces pratiques revêtent un caractère essentiellement lucratif, en ce sens que l'acquisition de la technologie s'effectue dans une perspective

(1) Fouad Abdellatif Rmihi, "Al-qudurât al-'ilmiyyat wa at-tiqniyyat bi duwal majlis at-ta'âwun li-duwal al-khalij" (Capacités scientifiques et technologiques des pays du Conseil de Coopération du Golfe), *Revue At-ta'âwun*, (Arabie Saoudite), n° 24/12/1991, pp. 13-81.

Voir également l'article du chercheur Issa al-Arabi, publié sur l'Internet, Institut d'Etudes supérieures, Université du Golfe.

purement commerciale qui ne se soucie guère de la nécessité de l'acquisition du savoir et du savoir-faire ;

- L'absence de coordination entre les pays du Golfe en ce qui concerne les politiques et les stratégies relatives à la technologie ;
- La négligence des matériaux locaux (composante locale) lors de l'acquisition de la technologie ;
- L'inexistence de centres régionaux spécialisés pour la recherche scientifique et les services-conseils qui peuvent orienter, vérifier et examiner les opérations d'acquisition de la technologie ;
- Le peu d'intérêt pour les innovations technologiques locales et pour le développement d'une recherche scientifique tournée vers la création des technologies nouvelles et futures.

Les études précitées ont proposé un ensemble de lignes directrices, de politiques et de programmes dont l'adoption sera éminemment bénéfique à cette région du monde islamique et à ses compétences et dont la bonne exécution requiert la participation des éléments les plus qualifiés et les plus dévoués parmi les expatriés. Voici les principales propositions faites dans ce sens :

- Oeuvrer pour renforcer les capacités technologiques propres à contribuer à la création et à l'enracinement de la technologie locale ;
- Mettre au point un mécanisme de contrôle et de révision des contrats d'acquisition de technologie de manière à s'assurer de l'efficacité de leur impact sur le développement ;
- Créer des centres spécialisés de conseil pour la fourniture de l'assistance technique nécessaire et l'orientation des pratiques d'acquisition de la technologie dans les pays du Golfe, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé ;
- Mettre en place un vaste plan pour la création et le développement des capacités dans le domaine de conseils et d'assistance techniques et se servir de ce plan comme d'un point d'appui pour édifier une société technologique consciente de l'enjeu du développement et de l'impact de la technologie dans ce domaine ;
- Créer et développer des centres de recherche et de services-conseils comme source de création de technologie ;
- Harmoniser les politiques des pays du Golfe en matière de technologie ;
- Adopter une vision d'ensemble et présenter les pays du Golfe comme un seul bloc lors de la négociation de contrats d'acquisition de technologie ;

- Créer des alliances stratégiques régionales entre les pays du Golfe, en mettant l'accent sur les domaines pilotes lorsqu'on traite avec les exportateurs de la technologie sur le marché ;
- S'employer à créer une technologie nationale authentique tirée des sources locales et de notre environnement ;
- Veiller à exporter, à développer et à protéger la technologie nationale et à susciter une demande pour cette technologie sur le marché mondial.

2. Associer les compétences expatriées aux programmes de développement

Il est désormais nécessaire, comme cela a été déjà constaté, de revoir les méthodes de gestion de la technologie dans l'ensemble des pays islamiques et d'associer les cadres expatriés à la conception et à l'exécution des programmes de développement. Les compétences musulmanes recherchent, avant tout, la reconnaissance de leurs compétences et leurs aptitudes à contribuer au développement de leurs pays et au changement de la situation actuelle pour accéder à un niveau plus élevé de progrès et de prospérité dans divers domaines d'importance vitale. Ils sont donc prêts à saisir la première occasion qui s'offre à eux pour faire valoir leurs compétences en participant aux processus de développement et de réforme.

Il est certain en effet que le recours massif aux compétences locales et la consolidation des liens entre les experts émigrés permettront d'atteindre de grands objectifs dans les domaines scientifique, technique et civilisationnel, notamment :

- Réaliser le développement global et le progrès civilisationnel du monde islamique ;
- Permettre aux sociétés islamiques d'atteindre un niveau technologique plus avancé et de maintenir leur degré d'excellence et de productivité dans ce domaine ;
- Conforter la position scientifique et technologique du monde islamique sur la scène mondiale ;
- Promouvoir les capacités scientifiques et technologiques locales et mettre en place les infrastructures nécessaires pour le progrès scientifique et technologique ;
- Renforcer le rôle scientifique, économique et civilisationnel des pays islamiques ;
- Promouvoir l'utilisation efficiente des ressources naturelles et économiques des pays islamiques.

Pour parvenir à ces objectifs, il convient de mener un certain nombre d'actions ciblées dans le cadre d'un plan d'ensemble tenant compte des démarches mentionnées plus haut. Ces actions comportent ce qui suit :

- Mettre en place des mécanismes consultatifs locaux en vue d'intensifier les contacts et les échanges entre les diverses compétences musulmanes, y compris les expatriés, ainsi qu'entre les centres scientifiques, les établissements universitaires et les entreprises économiques qui intéressent ces compétences dans les différentes parties du monde islamique ; promouvoir le dialogue entre les membres de la communauté scientifique musulmane et exploiter les opportunités offertes par ces échanges ;
- Inviter les cadres expatriés à contribuer aux efforts visant à ce que l'influence du référentiel islamique, qui sert de point d'appui à toute oeuvre de la Oumma, se répercute sur tous les niveaux, notamment sur les aspects scientifiques et technologiques ; renforcer chez les expatriés le sentiment d'appartenance à une communauté unique en les sensibilisant, avec leurs collègues dans les pays islamiques, aux intérêts communs et à la nécessité de relever les défis par le biais de l'excellence en matière de science ;
- Tenir des conférences et des colloques scientifiques et culturels permettant les échanges entre les scientifiques et les experts nationaux et autres ;
- Contribuer à diffuser la culture scientifique et ses applications pour répondre aux besoins pressants du monde islamique dans ce domaine ;
- Impliquer les compétences expatriées dans les commissions techniques et scientifiques responsables de l'économie, de l'enseignement et de la technologie dans les pays islamiques ;
- Inviter les cadres expatriés à traiter dans leurs publications des questions scientifiques, technologiques et organisationnelles intéressant le monde islamique ;
- Créer dans certaines villes islamiques des cités scientifiques qualifiées pour accueillir les hautes compétences locales ;
- Passer du modèle de développement actuel, axé sur l'importation, vers un modèle de développement endogène fondé sur la mise en valeur des ressources naturelles et humaines locales ;
- Eliminer les obstacles économiques et culturels devant les compétences musulmanes expatriées et assurer des facilités d'investissement à leur intention ;
- Mettre en place des établissements d'enseignement supérieur qui s'occupent des recherches appliquées dans les domaines scientifiques et

technologiques et qui offrent des primes d'encouragement élevées pour attirer les compétences musulmanes et autres et accueillir la main d'oeuvre locale hautement qualifiée ;

- Mettre à contribution les compétences expatriées et leur position pour financer et équiper les universités, les instituts, les centres et autres institutions de recherche et d'éducation, y compris les mosquées et les écoles islamiques, en les dotant de matériels technologiques modernes susceptibles de les aider à remplir leur mission scientifique et pédagogique, notamment les ordinateurs, les appareils électroniques de visualisation et autre outil pouvant servir à accroître la performance de ces institutions éducatives, à développer les compétences islamiques ou encore -s'agissant des équipements destinés aux mosquées et écoles islamiques- à améliorer le rendement des actions visant à diffuser le message de l'Islam et à le rendre plus attachant auprès des jeunes⁽¹⁾ ;
- Envisager la possibilité, pour les cadres et universitaires expatriés en Occident, de consacrer leurs congés sabbatiques à réaliser des recherches scientifiques dans les pays islamiques ;
- Créer divers prix d'encouragement à l'intention des compétences nationales et des talents créatifs expatriés qui se seront illustrés par de remarquables recherches pratiques et théoriques ; organiser de grandes manifestations scientifiques annuelles ou périodiques ;
- Inciter les médias du monde islamique à consacrer des programmes à la communauté intellectuelle expatriée et à couvrir de façon permanente les activités de cette communauté ;
- Permettre aux scientifiques expatriés d'atteindre un haut degré de performance et d'excellence dans leurs domaines de spécialité et de réaliser ainsi l'ambition pour laquelle ils ont émigré ; faciliter pour eux l'accès à la formation, à la qualification et aux bonnes conditions de recherche ; s'efforcer, dans la mesure du possible, de fournir d'autres services contribuant à instaurer un climat scientifique et culturel favorable à la liberté de la recherche, à l'esprit critique et de réflexion et à l'épanouissement des potentialités créatrices et innovantes.

La manière de voir, présentée ici, peut agacer ceux qui estiment que les cadres expatriés ne devraient pas être aidés à poursuivre leurs recherches et à atteindre à l'excellence dans leur domaine de spécialité, d'autant plus que leur travail ne

(1) Pour plus amples détails sur le rôle éducatif et scientifique de la mosquée, le lecteur peut se reporter à l'ouvrage "Le rôle éducatif et social de la mosquée", publication de l'UNESCO, 2000/1421H.

profite qu'à leurs employeurs dans les pays d'accueil ; on devrait plutôt mettre l'accent sur les contributions que ces compétences peuvent apporter à leur pays d'origine. Mais la présente Stratégie insiste sur l'importance de recommander et de prendre des initiatives favorables aux compétences expatriées, car elle s'inscrit dans une démarche où la dimension stratégique l'emporte sur la vision à court terme. En outre, elle considère le soutien des expatriés comme une contribution à la mise en valeur de leurs compétences et de leurs efforts scientifiques et comme un moyen de raffermir leur sentiment d'appartenance à l'espace islamique unique. D'ailleurs, l'appui apporté à la communauté intellectuelle expatriée dans les domaines culturels et sociaux est une obligation qui incombe aux organisations et institutions islamiques, quelle que soit la position de ces expatriés à l'égard de leurs pays d'origine et de la civilisation islamique.

Ce soutien consiste, avant tout, à fournir aux intéressés les ouvrages de référence nécessaires, à couvrir pour eux les frais de souscription aux revues scientifiques spécialisées ou à les doter d'équipements et d'outils de la recherche. Cette opération d'aide peut s'effectuer de manière individuelle ou collective, à travers des associations scientifiques et culturelles et dans le cadre d'un vaste programme de soutien, parrainé par des structures solides assumant le rôle de mécanismes d'application des programmes de la présente stratégie.

Tout travail stratégique doit aboutir, au terme de l'élaboration théorique, à des programmes traduisant concrètement les contenus de la stratégie, définissant les mécanismes d'application à même de réaliser les objectifs escomptés, et mettant en place les structures qui veilleront à l'exécution de différentes phases de la stratégie dans les domaines ciblés. Ces mécanismes permettent également d'assurer le suivi et l'évaluation, qui constitue l'aspect le plus important de l'action stratégique.

Une stratégie n'est pas une réflexion théorique sur des actions qui attendent pour démarrer que les moyens nécessaires à cet effet soient réunis. C'est plutôt un projet d'action basé sur des objectifs ciblés, des moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir, des programmes réalistes relativement faciles à entreprendre, des ambitions que l'on souhaite concrétiser et des mécanismes d'application à l'aune desquels on examine les dispositions de la stratégie et l'état d'avancement de ses programmes par rapport aux objectifs fixés.

Les mécanismes d'application susceptibles, à notre avis, de traduire dans les faits les contenus de la présente stratégie, constituent un cadre structurel homogène dont chaque composante vise à traiter et à mettre à profit le phénomène d'expatriation des compétences. Au premier rang des ces mécanismes figure **“l'Organisme scientifique des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique, ses conseils subsidiaires et les activités relevant de sa compétence”**.

MECANISMES D'APPLICATION
DE LA STRATEGIE DE MISE
A PROFIT DES COMPETENCES
MUSULMANES EXPATRIEES
A L'EXTERIEUR DU MONDE
ISLAMIQUE

L'Organisme scientifique des compétences musulmanes expatriées à l'extérieur du Monde islamique et ses conseils subsidiaires

Le besoin est plus que jamais pressant de mettre en place un organisme international sous l'égide de l'ISESCO - organisation compétente dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture à l'échelle du monde islamique. Cet organisme doit se consacrer totalement aux compétences scientifiques musulmanes, en particulier, les compétences expatriées. Il peut prendre la forme d'une institution scientifique dotée d'un statut international spécial et d'une autonomie financière et composée de membres représentant la communauté scientifique émigrée et les organisations et associations concernées, à l'échelle gouvernementale et internationale.

Outre les représentants des scientifiques musulmans vivant à l'intérieur du monde islamique ou expatriés et justifiant d'un excellent niveau scientifique et d'une riche expérience au service des sociétés islamiques, l'Organisme compte des représentants de l'ISESCO, de l'Organisation de la Conférence islamique et de la Banque islamique de Développement, en plus des délégués des universités islamiques, des centres scientifiques, des associations et organisations s'intéressant aux compétences expatriées et ayant fourni une contribution concrète au service de ces compétences dans les domaines scientifique, culturel, éducatif et social. Y figurent également le président du Conseil supérieur de l'éducation et de la culture en Occident et les présidents des associations locales des pays accueillant une forte communauté scientifique musulmane expatriée.

L'Organisme scientifique et ses instances subsidiaires comportent des commissions permanentes spécialisées dans les domaines couverts par la stratégie, de même qu'il est prévu des sections locales dans les régions abritant des scientifiques musulmans expatriés. Ces commissions se présentent comme suit :

- Commission des affaires scientifiques et de la recherche scientifique ;
- Commission de la coopération et des relations étrangères ;
- Commission de la planification, du suivi, de l'évaluation et de la documentation ;
- Commission des affaires culturelles et sociales ;
- Commission de l'éducation, de l'enseignement et de la formation permanente ;

- Commission de l'information et de la communication ;
- Commission des affaires administratives, juridiques et organisationnelles.

L'Organisme scientifique aura pour mission de veiller à l'application des dispositions de la Stratégie, à l'élaboration des plans s'y rapportant et à la formulation des programmes complémentaires permettant la mise en œuvre de ladite Stratégie, selon les spécificités du pays concerné et les différentes données disponibles sur les compétences expatriées ou restées à l'intérieur du monde islamique.

Il est également appelé à assurer la coordination entre les différentes sections qu'il doit contribuer à mettre en place et à soutenir, en leur laissant toute latitude pour s'organiser en fonction des moyens et des spécificités locales. Ces sections comptent dans leurs rangs des représentants des expatriés et de leurs associations.

Les sections régionales, en coordination étroite avec l'Organisme scientifique, proposent des plans et programmes selon les moyens disponibles, et les législations et les règlements en vigueur dans les pays concernés.

Les tâches dévolues à l'Organisme et à ses sections peuvent être résumées comme suit :

- Encourager la recherche scientifique, la production, la traduction et la publication ;
- Proposer des accords de coopération avec les divers centres de recherche ;
- Assurer la coordination entre les centres de recherche pour mieux servir les compétences et l'édification civilisationnelle humaine ;
- Honorer et reconnaître les talents créatifs de ces scientifiques dévoués au service de leurs sociétés, de leur civilisation et de l'humanité tout entière ;
- Evaluer les travaux de recherche et publier les études, les ouvrages et les thèses de qualité scientifique remarquable ;
- Organiser des festivals, des rencontres, des colloques, des expositions et des visites en vue de mettre en valeur la contribution civilisationnelle des scientifiques expatriés ;
- Elaborer de grands projets civilisationnels au profit des compétences musulmanes expatriées et des communautés musulmanes dans le monde islamique ;
- Mettre en place une base de données pour les recherches réalisées et en cours ;
- Echanger des données sur la recherche entre les universités et les centres de recherche islamique et internationaux.

Parmi les mécanismes qui illustrent quelques-uns des aspects de l'action de l'Organisme scientifique, on peut citer :

1. La conférence scientifique périodique

Elle se réunit chaque année ou une fois tous les deux ans, sous l'égide de l'Organisme scientifique. Cette conférence devra tenir des journées mondiales consacrées aux thématiques intéressant les compétences expatriées, le monde islamique, la coordination et l'échange d'expériences entre les participants. La tenue de cette conférence offre en outre l'occasion de rendre hommage aux talents musulmans, de décerner des prix aux meilleurs d'entre eux, d'organiser des expositions de travaux accomplis par eux dans les diverses disciplines, de consolider leurs efforts au service du développement global du monde islamique, du dialogue, de la paix et de l'édification d'un monde solidaire et harmonieux.

2. Le Fonds islamique pour le soutien aux cadres qualifiés et la mise à profit de leur savoir-faire

Il est géré par un représentant de chacune des organisations suivantes : l'ISESCO, l'Organisme scientifique des compétences islamiques, les organisations islamiques apportant un appui telles que l'OCI, la Banque islamique de Développement et les institutions financières et industrielles qui oeuvrent au service de ces compétences, conformément aux objectifs de la présente Stratégie.

3. Le Centre islamique pour l'information, la recherche et la formation scientifique

Compte tenu du besoin impérieux pour un centre islamique spécifique répondant aux attentes des compétences islamiques dans les domaines de la recherche, de la formation des ressources humaines, de la production et de la collecte de données connexes, il est créé au sein de l'ISESCO, ou à l'extérieur de celle-ci, un centre placé sous l'égide de l'Organisme scientifique des compétences musulmanes, avec pour mission de :

- Réaliser des recherches donnant lieu à des exploitations scientifiques, technologiques ou industrielles profitables aux compétences musulmanes et au monde islamique ;
- Publier un bulletin scientifique consacré aux compétences musulmanes expatriées ou restées dans leurs pays d'origine et aux échanges d'expériences dans ce domaine ;
- Etablir des bases de données sur les scientifiques musulmans expatriés ou restés au pays, sur leurs qualifications, leurs expériences et leur savoir-faire, avec pour objectif de mettre en place un réseau islamique d'information centré sur ces compétences ;

- Mener des travaux de recherche et des études approfondies et comparatives dans divers domaines en vue de rehausser le niveau des compétences scientifiques et des services qu'elles rendent à l'islam et à l'humanité
- Elaborer des programmes de formation, de voyages scientifiques et de formation continue, à l'instar des programmes mis en place par des Etats et des organisations internationales, tel que le programme de l'ONU pour la mise à profit des compétences expatriées, intitulé *Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals* (transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés nationaux)⁽¹⁾.

(1) Pour plus d'informations sur ce programme, consulter le site Internet suivant : www.unv.org. Ce programme dit TOKTEN vise à mobiliser un ensemble de cadres migrants pour des actions bénévoles au service du développement de leurs pays d'origine.

9

CONCLUSION

L'élaboration d'un projet stratégique et d'avenir nécessite une approche saine et une planification rigoureuse. La réalisation d'un tel projet passe par l'acquisition de connaissances solides, la création d'établissements d'enseignement efficaces et, surtout, le développement d'un enseignement supérieur à la hauteur du défi.

En effet, ce sont les établissements supérieurs et leurs centres de recherche qui développent les sciences et la technologie à l'extérieur du Monde islamique. A l'inverse, dans le monde islamique, c'est le développement de la science et de la technologie qui induit le changement des institutions éducatives, notamment supérieures.

Les sociétés soucieuses de leur avenir sont appelées, au niveau individuel, collectif et institutionnel, à accorder une attention accrue à l'enseignement supérieur, en le dotant des personnels qualifiés et autres moyens nécessaires au développement des connaissances. Les nations sont engagées dans une rude compétition pour gagner le pari de l'avenir, conserver une place à l'avant-garde du progrès civilisationnel et scientifique et reconquérir d'autres créneaux plus porteurs. Pour cela, elles s'emploient à la formation et au perfectionnement des compétences, tirant pari de toutes les opportunités disponibles.

Mais dans certains pays islamiques, l'enseignement continue de pâtir des maux anciens, à savoir⁽¹⁾:

1. L'absence de foi dans la valeur de la culture et des connaissances que produisent les universités ainsi que dans leur utilité ; le désintérêt des jeunes par rapport à ces connaissances ;
2. Le scepticisme des jeunes à l'égard du dévouement, de l'honnêteté et de l'honorabilité des personnels enseignants et administratifs de ces institutions culturelles ;
3. La faible communication entre les enseignants et les étudiants ;
4. L'absence de devise à même de rallier les jeunes, d'emporter leur adhésion, de susciter leur enthousiasme et de les amener à la défendre avec dévouement et fierté.

Dans le monde islamique, l'enseignement nécessite une solide conviction et une forte prise de conscience de la part des jeunes. Il s'agit également, dans le même esprit, d'exalter les vertus de la science et la valeur des savants, d'encourager le dévouement, de mettre en garde contre l'exploitation de la science à des fins

(1) Pour plus amples informations, voir la communication du Cheikh Abu Al-Hassan Al-Nadawî, prononcée à Riyadh et publiée dans son ouvrage *At-tarbiyya al-islâmiyya al-hurra fi al-hukûmat wa al-bilâd al-islâmiyya* (L'éducation islamique libre dans les gouvernements et les pays islamiques), Fondation Ar-Riçâla, 5^{ème} édition, Beyrouth, pp. 61-62.

purement matérielle et contre des études n'ayant pas pour objet de servir Dieu et la religion, de rappeler les sévères avertissements religieux prévus en la matière. Il convient, en outre, de former des enseignants hautement qualifiés, doués de forte personnalité, d'une conviction inébranlable, d'une grande sensibilité et d'une intelligence remarquable. Il faudra, de surcroît, s'employer à créer un climat favorable en lançant un appel constructif et fort à même de rallier les esprits des jeunes, de susciter leur enthousiasme, de réveiller leurs habilités pratiques et leur aptitudes naturelles au dynamisme, à l'action et à la lutte et de stimuler leur intelligence, leur courage et leur esprit créatif⁽¹⁾.

Sans doute est-il nécessaire dans ce contexte de relever le défi des technologies de l'information, à un moment où l'industrie des multimédias -intégrant l'outil informatique et les moyens audiovisuels- constitue l'un des leviers puissants du développement et une formidable source d'emplois. Les technologies de la communication revêtent une importance stratégique en tant que facteur de compétitivité. Parallèlement, on a vu s'accroître de façon considérable la part de l'intelligence dans l'industrie moderne. Tant et si bien que la société qui ne produit pas ou ne valorise pas l'intelligence et dont le système d'enseignement ne développe pas "la matière grise", est condamnée au déclin à longue ou à brève échéance.

L'examen des moyens de mettre à profit les compétences expatriées et de réduire les flux migratoires, ne doit pas nous faire perdre de vue l'origine du problème. Celle-ci ne réside pas dans les expatriés eux-mêmes, mais plutôt dans le fait que les pays "chasseurs de têtes", ont su profiter des compétences qu'ils attirent sur leur sol, moyennant des avantages alléchants. Les expatriés, eux, ont dû quitter leurs pays pour de multiples raisons, dont notamment : la certitude que les pays d'origine ne conçoivent pas des plans propres à mettre en valeur les compétences des cadres qualifiés, la faiblesse des structures nationales ne permettant pas le développement des connaissances et des expériences et la poursuite de recherches poussées, l'inadéquation existant entre l'enseignement et les nouvelles exigences de la recherche scientifique, le désir de perfectionnement des connaissances et des compétences et la recherche de meilleures conditions matérielles.

(1) Ibid, pp. 66-69.

OUVRAGES DE REFERENCES

- Le Saint Coran (traduction française de Denise Masson)
- Sahih de Bukhari (recueil de hadiths authentiques)
- Sahih de Muslim (recueil de hadiths authentiques)
- Sunan de Tirmidhî (recueil de Traditions prophétiques)
- Musnad d'Imam Ahmad Ibn Hanbla (recueil de hadiths)
- *La Stratégie pour le développement de l'éducation dans les pays islamiques*, publications de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture,
- *La Stratégie culturelle du monde islamique*, publications de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture
- *La Stratégie pour le développement des sciences et de la technologie dans les pays islamiques*, publication de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture
- *La Stratégie pour l'action culturelle islamique à l'extérieur du Monde islamique*, publications de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture
- *La Stratégie globale pour la culture arabe*, ALECSO, 1^{re} édition, 1407/1986
- Le plan d'action triennal de l'ISESCO pour les années 2001-2003
- *Al-Mawsû'a al-fiqhiyya*, Ministère des waqf et des affaires religieuses, Koweït.
- André Beaufre, *Introduction à la stratégie militaire*, traduction annotée en arabe par Akram Diri et Muqaddem Hyatham El-Ayûbi, Editions Dâr At-Talî'a, Beyrouth, 3^{ème} édition, 1978, p. 14.
- Nader Farjânî, Hijrat al-kafaat wa at-tanmiyyat fi al-watan al-'arabî" (Emigration des compétences et le développement dans le monde arabe), article paru dans *la revue Al-Mustaqbal Al-'Arabî*, n° 80, octobre 1985, p. 90.
- Sayf Eddine Abdelfattah, Al-mandhûr al-hadârî li hijrat al-'uqûl wa al-istifâda minha (Vision civilisationnelle de l'émigration des cerveaux et de sa mise à profit), étude présentée dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de mise à profit des compétences musulmanes expatriées.

- Nassir Aroudi, al-'uqûl al-'arabiyya al-muhâjirat, “Cerveaux arabes expatriés”, étude présentée au colloque sur “Les cerveaux expatriés”, tenu au Koweït en mars 1983, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie globale pour la culture arabe, par l'Organisation arabe pour l'Education, la Culture et la Science (ALECSO).
- *Charafu ul-'aqli wa mâhiyyatuh*, (Noblesse de l'intellect et sa définition) : ouvrage comprenant deux épîtres, l'une est l'œuvre de Muhâsabî, l'autre est d'Abou Hamid Al-Ghazali (mort 505 H.), édition établie par Mustafa Abdelqader Atta, Dar Al-kutub Al-'ilmiyya, Beyrouth, 1^{ème} édition, 1986, pp.17-18.
- Cheikh Zakaria Abu Yahya al-Ansari, *Asnâ Al-Matâlib charh rawd at-tâlib*, édition Dar Al-Kitâb Al-Islâmî.
- Ibn Al-'Arabî Al-Mu'afirî (de son nom Abu Bakr Mohamed Ibn Abdullah al-Andalussi al-Maliki, m.543 H.), *Ahkâm Al-Qurân*, édition Dar Al-Kutub Al-'ilmiyya, Beyrouth.
- Abulaziz Kamil, *Ach-chabab mina al-ightirâb ilâ al-binâ*” (La jeunesse : de l'expatriation à l'édification), actes du colloque sur la culture des jeunes, tenu dans le cadre de la Stratégie générale de la culture arabe, Koweït, les 1 et 2 octobre 1983.
- Dr. Abdulaziz Othman Altwajri, *Edification civilisationnelle du monde islamique*, publication de l'ISESCO 1420 H./1999.
- Rapport sur la mobilité dans les professions scientifiques, Fondation Roi Baudouin (feu roi de Belgique).
- Antoine Zahlân, *Muchkilat hijrat al-kafâât al-'arabiyya* “(Problème d'émigration des compétences arabes), in actes du colloque sur” *L'expatriation des compétences arabes*”, organisé par la Commission économique des Nations unies pour l'Asie de l'Ouest, publiés par le Centre d'Etudes de l'Unité arabe, Beyrouth, 3^{ème} édition, 1985.
- Ibn Al-Qayem, *A'lâm Al-Muwaqqi'în an Rab al-Alamine*, Dar Al-Fikr, 1^{re} édition, Beyrouth, 1955.
- Cheikh Mohammed Taher Ibn Achour, *Tafssîr at-tahrîr wa at-tanwîr* (commentaire du Coran), édition Ad-Dar at-tûnussiya li an-nachr.
- Abdelwahhab El-Massirî, *Ichkâliyyat at-tahayyuz, ru'yat ma'rifiyya wa da'wat li al-ijtihâd*, (Problème de partialité, vision cognitive et appel à l'innovation intellectuelle), Actes du colloque sur les “prises de position partiales”, organisé au Caire (1992) par l'Institut mondial de la pensée islamique, 2^{ème} édition 1996/1417 H.

- Actes du colloque sur les services sociaux en Islam, organisé au Caire du 11 au 13 août 1991 par l'Institut mondial de la pensée islamique, publication de l'Institut, 1^{ère} édition, 1996 /1417 H.
- *Le rôle éducatif et social de la mosquée*, publication de l'ISESCO, 2000/1421
- Abu Al-Hassan Al-Nadawî, *At-tarbiyya al-islâmiyya al-hurra fi al-hukûmat wa al-bilâd al-islâmiyya* “(Education islamique libre dans les gouvernements et les pays islamiques), Fondation Ar-Riçâla, 5^{ème} édition.
- Sami Mahroum, l'Europe et le défi de l'exode des cerveaux, *revue Matières*, n° 29, Institut de Prospective technologique.
- Conseil d'Europe, Comité des ministres, “Recommandation n° R (95) 7 sur l'exode des cerveaux dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche”, adoptée par le comité le 2 mars 1995.